L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Appels téléphoniques — Le jour ★ 7116
SERVICE DES NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.
Rédacteur en chef et chef des nouvelles 6484
Sport 6815
Abonnements 3-4220
Nouvellistes 7116

79e année — No 236 — QUEBEC, VENDREDI 1er MARS 1946 — 3 SOUS LE NUMERO

★ ★ ★

La reine du tourisme

En somme, la principale industrie de la Vieille Capitale c'est encore le tourisme; rien ne vaut davantage auprès de l'étranger, du visiteur, que la splendeur de son panorama, que la beauté incomparable de son promontoire, que le pittoresque de ses vieux quartiers et de ses maisons historiques, que le charme prenant de sa proverbiale hospitalité toute française. Voilà la nouveauté que recherche le touriste lorsqu'il vient à Québec! Aussi le conseil municipal est-il bien inspiré de ressusciter son Office du Tourisme que les exigences de la guerre avaient forcément paralysé dans ses activités, et de lui redonner un plus vif essor devant le réveil de l'industrie touristique dans notre province. Les corps publics lui prêtent également leur aide secourable; les deux chambres de commerce, les marchands, les industriels, les clubs d'automobile et autres associations d'intérêt public lui ménagent des concours profitables. D'aucuns préconisent, à la suite des conseils avisés d'experts en urbanisme et d'artistes paysagistes, que la première préoccupation des administrateurs municipaux devrait se déployer à conserver la topographie caractéristique de la vieille cité et à garder le précieux héritage de grandeur et de gloire que trois siècles d'histoire lui ont légué; ils ont raison, car les anciennes villes aussi bien préservées que Québec sont devenues une rareté sur notre continent; et cette distinction lui a acquis sa renommée. Que ceux qui songent à entreprendre le développement économique de Québec, qui élaborent de vastes et magnifiques projets, qui ambitionnent de faire grande et prospere la capitale de la province, se souviennent de ce fait essentiel que Québec ne peut grandir que dans l'ombre de son passé et que l'un ne saurait détruire l'autre sans anéantir en même temps ce que Québec compte de plus vivant.

Gazette rimée

Monôme

C'est une expression algébrique
dont se servent les étudiants
en cherchant les coefficients
de quelque valeur excentrique.

Utilisant sans plus ni moins
toutes les unités du nombre,
quand le monôme sort de l'ombre
il épate tous ses témoins.

Il forme alors maintes figures
qui se déroulent à leurs yeux,
avec effet triste ou joyeux
imprévu des savants augures.

C'est à la fin d'un carnaval,
et parfois à la mi-carême,
que cet amusant phénomène
déambule au pas du cheval.

Qui voudrait en trouver le centre
(bien entendu de gravité)
devrait à l'université
avec assiduité se rendre.

On y trouve le principal,
s'il en fut jamais correct homme :
lui seul peut déchiffrer, en somme,
ce problème ... municipal.

Le rimailleur.

Nous avons les fonds

Lorsqu'un économiste soutient que les Canadiens français possèdent les capitaux suffisants pour lancer des industries qui viennent exploiter leurs propres ressources, on le taxe volontiers d'utopiste et de vissionnaire. C'est dans la tradition, et gare à celui qui ose s'en affranchir; pourtant la réalité est tout autre, au point de détruire cette mentalité si profondément ancrée chez notre peuple que nous manquons de capitaux pour opérer notre émancipation économique. Il faut que ce complexe d'infériorité disparaisse si l'on tient à promouvoir l'avancement des nôtres dans le développement industriel de Québec. Récemment, un conférencier de notre ville réfutait, devant les membres de l'Association Patronale du Commerce, ce "dogme populaire" de notre indigence collective; les preuves qu'il a apportées à l'appui attestent une fois de plus que nous sommes un peuple fortuné qui s'ignore. Qu'il suffise de rappeler que les Canadiens français ont souscrit un milliard et plus aux emprunts de la victoire, et que cette somme fut tirée du gousset des modestes travailleurs plus que du portefeuille de l'homme riche; l'épargne canadienne française réussit à maintenir le succès des caisses populaires qui ont un actif de plus de $300 millions; elle soutient également des entreprises et des établissements dont le chiffre global d'affaires dépasse le quart de milliard. Si donc on cherchait davantage à placer un cinquième de notre avoir dans le développement du commerce et de l'industrie, on ne tarderait pas à édifier une nouvelle forme économique dans notre province; par cette source judicieusement employée, plus de $250 millions serviraient à alimenter nos petites industries et à construire de solides entreprises appropriées à chacune de nos régions. Nous sommes riches et nous ne le savons pas; il suffit d'exercer à bon escient nos talents et nos ressources pour devenir les maitres chez nous.

OCCUPATION DE CONSULATS ESPAGNOLS

La manifestation annuelle des étudiants de Laval se termine par des incidents et des bagarres

Commencée dans la gaieté et l'entrain, la "journée universitaire" se transforme rapidement en incidents de tous genres. — Deux maisons sérieusement endommagées, rue St-Louis et rue Couillard. — Multiples bagarres. — Une dizaine de blessés.

Des bagarres au Carré Jacques-Cartier et sur la rue St-Jean, le sac d'une maison de la rue St-Louis et du Cercle des Etudiants, des incidents un peu partout dans le vieux Québec, une dizaine d'étudiants de blessés, dont quatre assez sérieusement, trois arrestations d'étudiants pour ivresse, tels sont les faits enregistrés au cours de la journée universitaire alors que le début de la parade des Carabins, la visite à l'Hôtel de Ville et au Parlement avaient été des démonstrations parfaites de gaieté et d'entrain.

La journée universitaire a pris une allure tragique rue St-Louis où une maison fut saccagée puis au moment où quelque 200 à 300 étudiants qui avaient décidé de poursuivre leur parade dans le bas de la ville en sont venus aux prises avec des chauffeurs de taxi et des jeunes gens au carré Jacques-Cartier. Ces bagarres se poursuivirent en face de l'édifice du Soleil, aux portes St-Jean, et dans le quartier latin sur la fin de l'après-midi. Elles recommencèrent vers 8 heures dans la soirée lorsque environ un millier de personnes se sont groupées dans la rue Couillard et sur la rue St-Jean, tandis qu'un groupe de manifestants ont cassé toutes les vitres de la façade du Cercle des Etudiants. Il y eut aussi quelques légers dégâts causés au Cercle universitaire de la rue d'Auteuil et à l'Université.

La manifestation la plus violente des étudiants a consisté en une descente dans une maison de la rue St-Louis, où ils voulaient faire maison nette. Pendant une demi-heure, les étudiants ont fracassé les vitres et arraché les fenêtres pour ensuite procéder à un inventaire du premier étage de la maison dont ils sortirent des pièces de mobiliers et autres articles.

Les autorités universitaires ont grandement déploré la tournure qu'a prise la célébration de la journée universitaire. Le modérateur de l'Université Laval, M. l'abbé P.-A. Lelaidier, particulièrement chargé des étudiants, a tenu à dire au chef de police M. Jean-Jules Gagnon, combien il avait apprécié la protection fournie par la police.

La parade se met en branle

A une heure de l'après-midi, la rue Couillard résonnait des cris joyeux d'un groupe de Carabins portant écussons et couleurs universitaires ainsi que la traditionnelle canne. Le magasin de jouets du coin faisait des affaires d'or dans la vente des sifflets de tous genres. C'était cette "bonne vieille parade" d'étudiants qui revenait cette année encore jeter une note fantaisiste dans les rues de Québec. Près d'un millier d'étudiants y participèrent.

Les étudiants ont leur façon à eux de raconter leur histoire. Ils ont rappelé les souvenirs encore récents de leur rencontre avec la police au Palais Montcalm par des caricatures toutes plus ironiques les unes que les autres, ils ont promené M. Deyglun, qui avait eu l'heur de provoquer leurs protestations avec sa revue "Ça Atomique-t-y" dans un simulacre de cercueil, et enfin ils ont exprimé des idées multiples sur différentes pancartes.

La parade s'ouvrait par une voiture sur laquelle était installé un haut-parleur, qui diffusait les mots d'ordre du président de l'A. G. E. L., M. Laurent Lizotte; venaient ensuite les étudiants groupés par facultés, et qui manifestaient bruyamment leur entrain.

A l'Hôtel de Ville

Les étudiants ont d'abord procédé à leurs visites officielles aux autorités civiles. A l'Hôtel de Ville, ils furent accueillis par Son Honneur le maire de Québec, qui se dit heureux de leur remettre les clefs de la ville, en leur recommandant de ne pas abuser de la liberté qu'on leur accordait et de continuer leurs manifestations dans l'ordre pour faire honneur à leur institution. Le président de l'A. G. E. L. présenta les hommages des étudiants au premier magistrat de la ville.

M. Godbout salue les étudiants

Au Parlement, les Carabins, toujours aussi joyeux et gamins, se sont massés devant l'entrée principale et ont réclamé la présence du premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, qui n'était apparemment pas à son bureau. Ils ont ensuite demandé l'hon. Adélard Godbout, chef de l'OOpposition, qui est allé saluer les étudiants et leur a adressé la parole.

M. Godbout leur a souhaité une bonne fête. Il a dit que les manifestations des étudiants étaient des manifestations de vie. Comme les Carabins lui demandaient de parler de nos ressources naturelles, M. Godbout a répondu aimablement que "la plus belle mine est en vous, dans votre désir de faire quelque chose de plus grand et de faire mieux". Il recommanda aux étudiants de bien comprendre leur responsabilité à l'égard d'eux-mêmes et de la province, affirmant qu'ils donnent une leçon d'activité et d'agressivité.

Après le discours de M. Godbout, des étudiants ont réclamé M. René Chaloult, procureur des étudiants qui subissent leur procès pour désordre au Palais Montcalm. M. Chaloult était absent. On termina la manifestation pour le chant de "O Canada".

Notons qu'en partant de l'Hôtel de Ville, les étudiants ont paradé sur la rue St-Jean et sont montés par la Grande-Allée, où ils ont manifesté quelques instants en face de l'Institut Maria, réclamant un congé général pour les étudiantes.

Rue St-Louis

Il ne restait plus qu'un item au programme de la parade des étudiants, la descente dans une maison de la rue St-Louis. Arrivés en face de l'Esplanade, on demanda par le moyen des haut-parleurs une cinquantaine de volontaires parmi la foule des étudiants. Des centaines de volontaires sa dirigèrent sur la rue St-Louis et envahirent la deuxième maison du coin, située au No 86. Il y eut un pillage en règle des pièces du premier étage, mais il semble que personne ne fut brutalisé.

La rue fut rapidement remplie de Carabins qui lancèrent divers projectiles dans les vitres qui volèrent en éclats. Bientôt une fenêtre du rez-de-chaussée fut complètement arrachée et les étudiants commencèrent à sortir des pièces du mobi-

(Suite à la page 11, 5e col.)

Grève du téléphone évitée aux E.-Unis

New-York, 1er. — (P. A.) Des conciliateurs fédéraux, cherchant à éviter une grève nationale des employés du téléphone, sont parvenus hier à obtenir une reprise des négociations, ici, dimanche, entre l'American Telephone and Telegraph Co. et la Federation of Long Lines Telephone Workers (ind.)

H. R. Caldwell, directeur régional du service américain de conciliation, annonça cette nouvelle plusieurs heures après que J. J. Moran, président de l'union, eut déclaré que les négociations étaient rompues.

L'union des lignes inter-urbaines, dont 19,000 membres règlent les appels inter-urbains aux Etats-Unis, est la principale des 17 unions affiliées à la fédération nationale des employés du téléphone (ind.), qui a fixé au 7 mars une grève causée par un conflit au sujet des salaires.

A Washington, C. F. Craig, vice-président des relations industrielles de la compagnie, déclara que les négociations étaient simplement suspendues et que la compagnie ne croyait pas que les relations fussent rompues. L'union offrait d'accepter une augmentation hebdomadaire de $4 à $8, pourvu qu'elle puisse distribuer les augmentations suivant sa propre échelle de séniorité. La compagnie offrait $5 par semaine pour les employés du trafic et de $4 à $7 pour les employés d'usine.

Referendum en Italie

Londres, 1er. — (Reuters) — Le cabinet italien a décidé de soumettre à un referendum populaire l'avenir de la monarchie en Italie, a annoncé hier soir la radio de Rome. La radio dit que ce referendum sera tenu en même temps que les élections générales, et que le vote sera obligatoire. (Le Daily Telegraph de Londres rapporte de Rome que le vote sera pris le 26 mai).

L'état du roi Christian

ècmfwyp etaoin shrdlu shrdlu hrdl

Copenhague, 1er. — (P.A.) — Un bulletin médical disait hier soir que la température du roi Christian, retenu au lit depuis plusieurs jours par une attaque de pneumonie, s'est élevée à 100.7 degrés, mais que son état général est satisfaisant.

Difficultés financières à New-York

New-York, 1er. — (P.C.) — La ville de New-York, la plus grande et la plus riche des municipalités des Etats-Unis, dont le budget annuel est de près de $1,000,000,000, ne pourra pas faire face à ses obligations financières au cours de la prochaine année fiscale à moins que de nouvelles taxes soient imposées. Le maire O'Dwyer a reçu de l'état de New-York la permission d'imposer pour $142,-000,000 de nouvelles taxes, qu'il se propose de percevoir sur le parimutuel, les salaires, les chambres d'hôtel, les amusements, etc. Il veut aussi doubler la taxe de vente.

Hommage aux Canadiens

Londres, 1er. — (P.C.-Câble) — La ligne Hitler, en Italie, tomba parce que le premier corps canadien profita de ce que les défenses du général Kesselring étaient temporairement légères et passa à travers pour ouvrir la route vers Rome, a déclaré hier soir le feld-maréchal Alexander. Parlant au cours d'un dîner donné en son honneur par le Canada Club, le nouveau gouverneur général du Canada parla de la "magnifique" réputation que se sont acquise les soldats canadiens pendant la guerre, parlant spécialement de la bataille de la ligne Hitler, entre Cassino et Rome, en mai 1944.

L'enquête des deux commissaires se poursuit dans un grand secret

Une dépêche de Londres dit qu'un autre homme serait arrêté en Angleterre à propos du complot d'espionnage.

Ottawa, 1. — (P.C.) L'enquête sur la nébuleuse affaire d'espionnage au Canada s'est poursuivie encore hier, sans toutefois accuser d'autres développements d'arrière-scène.

Les onze hommes et les deux femmes qui sont détenus pour être interrogés ont été questionnés, hier, tandis que le procureur a continué de présenter des preuves aux commissaires royaux, MM. les juges Robert Taschereau et R.-L. Kellock, de la Cour Suprême du Canada.

Aucune détention additionnelle n'a été indiquée, détention que l'on avait laissé prévoir la semaine dernière dans une lettre adressée au ministre de la Justice St-Laurent, par la Commission du Conseil.

Un personnage officiel au courant de l'enquête a décrit, hier, comme "entièrement non fondés" des rapports de Londres citant le London Star et voulant "qu'une autre détention" en rapport avec l'enquête soit attendue en Grande-Bretagne pour bientôt et que l'un des hommes détenus au Royaume-Uni ait été transporté au Canada. "Il n'y a eu aucune détention en Grande-Bretagne", a-t-il dit.

Dans les éditoriaux des journaux russes, on continue d'accuser un manque de réaction officielle. Un journal soviétique dit que quelques Canadiens commencent à "réaliser la position ridicule et défavorable, dans laquelle les initiateurs de cette campagne se sont trouvés eux-mêmes".

La police intervient pour briser une manifestation de grévistes

Des milliers de grévistes en viennent aux prises avec la police à Philadelphie. — Le gouverneur annonce qu'il appellera les troupes si nécessaire.

Philadelphie, 1. — (P. A.) Des policiers à cheval, en motocyclettes ou dans des automobiles de patrouille, ont mis en déroute quelque 3,000 grévistes d'organisations industrielles et sympathisants d'une usine de la General Electric Company, lors d'une mêlée qui dura une demi-heure.

Afin de mettre à effet un ban imposé par la cour sur une bande de piqueteurs, la police a circulé dans les rangs des manifestants, y opérant dix-sept arrestations.

Plusieurs heures plus tard, environ 5,000 grévistes et non-grévistes des unions d'électricité ont formé une ligne solide et se sont dirigés vers l'hôtel de ville pour protester "contre la brutalité de la police".

Le gouverneur Edward Martin, de Harrisburg, a déclaré que la police de l'état de Pennsylvanie ainsi que la garde de Pennsylvanie sont prêtes à maintenir l'ordre, et qu'on ferait appel, si nécessaire, au gouvernement fédéral pour avoir le secours des troupes.

Cette usine subit le piquetage depuis le 15 janvier, alors que fut déclarée la grève générale des employés d'électricité, pour appuyer la demande de $2 par jour d'augmentation de salaire.

La bagarre d'hier a commencé après qu'une parade de manifestants, qui s'était formée en dehors des limites de Philadelphie, s'est dirigée vers l'usine, malgré les efforts de six policiers en motocyclettes.

D'autres policiers à dos de cheval ont chargé les grévistes, et douze personnes sont tombées. Les manifestants se réfugièrent dans les entrées des maisons avoisinantes, tandis que des formations policières les poursuivaient.

Le shérif William J. Morrow avait ordonné à la police de faire la garde de l'usine jusqu'à un rayon de six coins de rues.

L'Union se plaint que la police a fait usage de bombes lacrimogènes pour briser les rangs des grévistes.

Musulmans et Hindous s'unissent pour réclamer leur indépendance

Les désordres récents aux Indes démontrent que Gandhi n'a plus le contrôle qu'il avait sur les foules.

Bombay, 1. — (P.A.) La mutinerie de l'aviation et de la marine hindoues et les récents combats de rues par les civils montrent clairement les difficultés croissantes que rencontrent Mohandas K. Gandhi et les autres chefs du congrès panhindou pour tenir le peuple en ligne avec leurs théories de gagner l'indépendance complète sans violence.

Dans tous les désordres, à Bombay, à Calcutta, la deuxième plus grande ville de l'empire britannique, et à Karachi, Hindous et Musulmans ont agi comme un seul groupe, mais leurs leaders reconnaissent en particulier que ce serait une erreur sérieuse de croire que cela signifie une diminution de ce qui sépare les deux groupes religieux.

Les chefs voient que la solidarité hindoue et musulmane, dans les batailles récentes contre les Britanniques et les blancs, n'est basée que sur l'hystérie des foules contre l'homme blanc et son bien.

Toute nouvelle émeute semble apporter une tendance aussi grande à attaquer les Américains que les Anglais, desquels les Hindous veulent obtenir leur indépendance.

La crainte de la famine se répand dans tout le pays, à cause des dommages causés aux terres qui produisent la plus grande partie du riz de l'Inde par la sécheresse et les raz-de-marée et les tornades.

Même Jawaharlal Nehru, ancien président du Congrès pan-hindou, a déclaré à la population, dans certaines régions menacées par la famine, que, s'ils sont menacés de mort et de faim, ils devraient se soulever contre le gouvernement qu'il prétend avoir permis que ces choses se produisent.

Plusieurs leaders du Congrès concèdent en secret qu'il est de plus en plus difficile, dans les temps actuels, de garder le peuple sous la discipline de l'action non-violente que demande Gandhi.

Le peuple a manifesté plus d'une fois contre les procès faits, comme criminels de guerre, à des leaders de l'armée nationaliste, et la condamnation de l'un d'eux à la prison provoqua les émeutes de Calcutta.

Il serait erroné de dire que la direction de Gandhi a été mise de côté, mais il n'y a aucun doute qu'il lui est de plus en plus difficile de conserver le contrôle qu'il avait. Ses partisans sont de plus en plus disposés à combattre d'abord, quitte à lui demander après son opinion.

Don Juan s'abstient

Lisbonne, 1er — (Reuter) Don Juan, le prétendant au trône d'Espagne, et ses partisans espagnols à Lisbonne n'ont pas assisté, hier, à une messe commandée par l'ambassade espagnole en mémoire des anciens rois de l'Espagne.

Cette messe était dite particulièrement à la mémoire de l'ancien roi Alphonse, le père de Don Juan.

Il n'y avait pas de diplomates et l'assistance était fort peu nombreuse.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante, $1.25 avec douche $1.50, avec bain $1.75 en montant.
Repas table d'hôte : $0.75.

La frontière franco-espagnole est fermée officiellement depuis minuit. — Des incidents sur la frontière. — La France est prête à accepter la proposition des Etats-Unis. — Appel au peuple espagnol contre le régime de Franco.

Hendaye, France, 1er. — (P. A.) La frontière franco-espagnole a été fermée officiellement à minuit, hier soir, par les autorités militaires françaises, en signe de protestation de la France contre le régime phalangiste du généralissime Franco.

Le geste français a effectivement coupé toutes les relations commerciales entre les deux pays et les communications par télégraphe, par poste, par chemins de fer et par route, à l'exception d'un très petit groupe de diplomates étrangers et d'employés de la Croix-Rouge et de l'U.N.R.R.A.

En réalité, la frontière a été fermée une heure après l'heure habituelle, mais elle ne sera pas rouverte aujourd'hui.

Paris, 1er. — (P. C.) Les républicains espagnols et les Français de gauche ont saisi hier plusieurs consulats espagnols, alors que la France se préparait à endosser un appel lancé par les Etats-Unis au peuple espagnol de se débarrasser du régime du généralissime Francisco Franco.

L'occupation des consulats se produisit alors que la circulation était arrêtée à la frontière franco-espagnole, quelques heures avant sa fermeture, à minuit, fermeture ordonnée par la France dans un geste solitaire contre Franco.

L'Agence française de Presse rapporta que 5,000 personnes, manifestant contre le gouvernement de Franco, avaient occupé le consulat espagnol dans la ville méditerranéenne de Sete et avaient fait flotter, au-dessus le drapeau républicain.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères déclara que la France était décidée à présenter devant le conseil de sécurité des Nations unies une accusation à l'effet que l'Espagne mettait en danger la paix et la sécurité internationales.

En supposant que la note américaine proposant une déclaration conjointe de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la France n'irait pas assez loin, le porte-parole ajouta : "La note américaine déclare réellement au peuple espagnol que "Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes", alors que les propositions françaises suggèrent une action radicale. Nous nous en tenons par conséquent à nos propositions, qui ne sont en aucune façon modifiées par la note américaine".

José Giral, président du gouvernement espagnol en exil, publia une déclaration disant que son gouvernement était prêt à entrer en Espagne à un moment d'avis et à prendre immédiatement les rênes du pouvoir.

Alvarez del Vayo, ancien ministre républicain des Affaires étrangères, dit dans une entrevue que seuls les républicains pourraient prendre en main le gouvernement, sans violence, si le régime Franco tombait.

A Londres, un porte-parole du Foreign Office souligna que l'idée d'aligner les trois puissances en face de l'Espagne faisait du progrès, mais il ajouta qu'une décision finale sur la force de la déclaration projetée dépendait du cabinet.

Il dit que la proposition des Etats-Unis et la note française demandant l'appui de l'Angleterre pour porter Franco devant le conseil de sécurité devaient bientôt être soumises à l'attention du cabinet.

"Le gouvernement anglais croit fermement que les trois pays devraient suivre la même ligne de conduite", déclara le porte-parole anglais.

Dans des milieux informés, on disait qu'il n'y aurait pas de déclaration officielle espagnole sur la situation tant que la séance du cabinet n'aura pas eu lieu, ce soir.

(Le geste de la France en fermant la frontière et la marée montante de demandes, dans l'ouest de l'Europe, pour une rupture des relations avec Franco, sont sans aucun doute bienvenus, au moins officieusement, à Moscou, câbla le correspondant de Reuters à Mos-

(Suite à la page 11, 7e col.)

L'union des marins répudie Franco

Montréal, 1er — (PC) Les délégués au congrès national de la Canadian Seamen's Union ont jeté, hier, leur regard sur plusieurs théâtres politiques du monde et ont exprimé leur opinion dans des résolutions attaquant le gouvernement franquiste de l'Espagne et félicitant les débardeurs australiens de leurs efforts pour empêcher les cargaisons d'atteindre "les forces britanniques, hollandaises et autres forces impérialistes" en Indonésie.

Les deux résolutions constituaient un contraste avec les autres initiatives de l'union dont les délégués ont particulièrement étudié des amendements à la constitution. On a décidé d'augmenter de $5 à $10 par mois les frais d'initiation et la contribution mensuelle de $1.-50 à $2.00.

Conrad Sauris, de Montréal, né en Espagne, fut le parrain de la résolution concernant la situation politique en Espagne. Cette résolution demande au gouvernement canadien de rompre ses relations avec Franco et de reconnaître un gouvernement provisoire. On a aussi décidé de demander à l'International Transport Workers' Federation, à laquelle la Canadian Seamen's Union est affiliée, de coopérer pour assurer le blocus du commerce entre l'Espagne et les pays démocratiques.

Un vapeur sombre après une collision

Gibraltar, 1. — (Reuters) Le vapeur britannique Herisle, de 2,640 tonneaux, a sombré hier soir dans le havre commercial de Gibraltar, trois heures après être venu en collision avec le vapeur américain William A. Jones, de 7,176 tonneaux, au cours d'une bourrasque du sud-ouest. Trois membres de l'équipage du Herisle sont disparus, tandis que 31 survivants ont été ramenés au rivage.

Coldwell protestera

Ottawa, 1er. — (P. C.) Le chef de la C.C.F., M. M.-J. Coldwell, a déclaré hier soir qu'il protestera, à la prochaine session du Parlement, contre la détention en secret des suspects dans la présente enquête sur un complot d'espionnage. "Je crois que le gouvernement fait une erreur en ne leur accordant pas les mêmes privilèges qu'aux divers quislings et criminels de guerre traduits en cour à Nuremberg", a dit M. Coldwell. "La justice britannique traditionnelle prévoit que les accusés peuvent avoir accès à des conseillers", a-t-il ajouté.

L'hon. P. Sauvé, nouveau ministre dans le cabinet de M. Duplessis

Il deviendra le ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse. — Le premier ministre fait distribuer son projet de loi.

L'hon. Maurice Duplessis a fait distribuer, hier, le texte de son projet de loi qui constitue le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse. Cette mesure donnera lieu à la nomination d'un seizième ministre avec portefeuille dans le cabinet actuel, qui compte aussi six ministres sans portefeuille ou ministres d'Etat. Le nouveau ministre sera le lt-col. Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, dont l'assermentation ne devrait pas tarder, dit-on. Toutefois, il est spécifié dans le texte que cette loi n'entrera en vigueur qu'à la date qu'il plaira au gouvernement de fixer par proclamation.

Le projet de loi, qui pourvoit aussi à la nomination d'un sous-ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, d'un secrétaire du ministère et de tous les fonctionnaires dont les services seront requis, accorde à celui qui en prendra la direction des pouvoirs nombreux et variés.

Une loi de 1941 autorisait l'institution d'une ferme pour les prisonniers ou les jeunes délinquants. Le nouveau projet de loi de M. Duplessis permet au procureur-général d'organiser une ferme pour recevoir les prisonniers et au ministre du Bien-être social et de la Jeunesse d'organiser une autre ferme pour recevoir les jeunes délinquants.

D'une façon générale, voici comment le "bill" définit la juridiction

(Suite à la page 11, 7e col.)

Le vote populaire à peu près égal pour Peron et Tamborini

Mais le colonel Peron est en avant dans au moins deux fois plus de collèges électoraux que le Dr Tamborini. — Ce dernier victorieux dans sa province.

Buenos Aires, 1er. — (P. A.) Le colonel Juan D. Peron était en avant dans deux fois plus de collèges électoraux que son adversaire aux élections présidentielles d'Argentine, le Dr Jose Tamborini, mais le vote populaire favorisaient à peu près également les deux candidats.

A 9 heures 30, Peron, candidat du parti ouvrier, menait dans la capitale fédérale et dans cinq provinces avec un total de 158 collèges électoraux. Tamborini, de l'Union démocratique, avait définitivement remporté les honneurs dans sa province de San Luis et avait l'avantage dans trois autres, avec un total probable de 72 collèges électoraux. Il faut détenir au moins 189 des 376 collèges électoraux pour être assuré de la victoire.

Le vote populaire se chiffrait par 47,692 voix pour Peron contre 44,-232 en faveur de Tamborini.

Toujours à l'heure mentionnée plus haut, le vote par province était le suivant :

Buenos Aires ville (68 collèges électoraux) — Peron 3,425 ; Tamborini 2,692.

Cordoba (34) — Tamborini 539 ; Peron 359.

Corrientes (18) — Tamborini 507; Peron 328.

Jujuy (8) — Peron 4,326 ; Tamborini 3,222.

La Rioja (8) — Peron 3,207 ; Tamborini 2,386.

San Luis (10) — résultat final — Tamborini 17,691 ; Peron 14,378.

San Juan (10) — Tamborini 6,-032 ; Peron 5,743.

Santa Fe (42) — Peron 1,923 ; Tamborini 1,352.

Santiago Del Estero (16) — Peron 13,681 ; Tamborini 9,520.

Mendoza (16) — Peron 322; Tamborini 161.

Selon les premiers rapports, Peron a pris une bonne avance dans la province de Santa Fe qui, avec 42 collèges électoraux, est la troisième région en importance dans le pays, venant immédiatement après la ville de Buenos Aires, avec 68 collèges, et la province de Buenos Aires, avec 88.

Aucune forme d'agression ne sera tolérée par les E.-U., dit Byrnes

Le secrétaire d'Etat américain déclare que les Etats-Unis se serviront de la force, si nécessaire, pour prévenir toute agression. — Un programme en sept points.

New-York, 1er.— (PA) Le secrétaire d'Etat Byrnes a donné hier au monde l'avertissement que les Etats-Unis doivent se tenir prêts à se servir de la force, si nécessaire, pour prévenir toute agression.

Seule une "inexcusable tragédie d'erreurs pourrait causer un conflit sérieux entre ce pays et la Russie", dit-il à un moment, et, à un autre : "Je suis convaincu qu'il n'y a aucune raison de guerre entre aucune des grandes puissances".

Mais M. Byrnes établit nettement que "nous devons montrer clairement que les Etats-Unis ont l'intention de défendre" la charte des Nations unies, qui prohibe l'agression.

"La charte prohibe et nous ne pouvons permettre qu'une agression soit accomplie par la coercition ou la pression ou par des subterfuges tels que les infiltrations politiques.

"Nous devons montrer clairement d'avance que nous avons l'intention d'agir pour prévenir l'agression, montrant clairement en même temps que nous ne nous servirons de la force pour aucune autre raison".

Les remarques de M. Byrnes furent faites dans un discours radiodiffusé préparé pour être prononcé devant l'Overseas Press Club.

M. Byrnes déclara que les Etats-Unis ne peuvent pas être les "seuls à désarmer" et doivent maintenir "une certaine forme d'entraînement militaire universel".

Sans mentionner spécifiquement aucune puissance individuelle, il présenta une liste de sept points de ce que ne doivent pas faire les grandes et les petites puissances :

1.—Nous ne resterons pas à l'écart et nous ne le pouvons pas si la force ou la menace de la force servent à l'encontre des buts et principes de la charte.

2.—Nous n'avons aucun droit de

(Suite à la page 11, 7e col.)

Le prêt canadien à l'Angleterre

Ottawa, 1er. — (P.C.) — Les pourparlers en rapport avec le prêt canadien à la Gde-Bretagne prendront probablement fin cette semaine et un rapport sur les clauses des négociations sera connu bientôt, apprenait-on hier.

On rapporte que le taux de l'intérêt sur le montant que la Grande-Bretagne veut emprunter est un des principaux facteurs du délai apporté à la conclusion de ces négociations commencées il y a presque trois semaines.

Mercredi gras à Montréal

Montréal, 1er — (PC) On a annoncé au palais archiépiscopal, hier, que les catholiques du diocèse de Montréal auront le droit de faire gras les mercredi durant le Carême, parce qu'ils sont obligés de faire maigre le mardi à cause du rationnement. Cependant le Mercredi des Cendres fera exception et restera un jour où l'on doit ne pas manger de viande.

Lévis
ET LA RIVE SUD

Séance du conseil municipal à Lévis

Une séance spéciale du conseil municipal de Lévis sera tenue demain matin, à onze heures, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire J.-Adélard Bégin. La principale question sera le projet de contrat avec la Cie des Tramways de Lévis pour le service du transport des passagers. Une séance de comité général a été tenue mercredi soir pour discuter cette question.

Congrès national de la raquette

Les officiers et membres des clubs de raquettes "Le Voltigeur" et "Le Lévis" se joindront aux clubs de l'Union des clubs de raquettes de Québec, Loretteville et Montmagny pour assister au congrès national des raquetteurs qui aura lieu dimanche à Sherbrooke, à l'occasion du 35ème anniversaire du club "Le Dollard". Un train spécial quittera Québec demain après-midi, à 4 heures pour Sherbrooke. Les amis des gais lurons qui désirent faire le voyage sont les bienvenus.

Appels des pompiers

Les pompiers de Lévis ont dû répondre à plusieurs appels pour des commencements d'incendie, durant la tempête de mercredi soir. A 5 heures p. m., feu de cheminée sans dommages, rue Napoléon ; à 5 heures 40, feu de cheminée sans dommages, rue Samson ; à 6 heures 40, feu de cheminée, rue Guénette et à 8 heures 30, feu de tuyau également sans dommages, rue St-Georges.

Le fleuve recouvert de glaces

La glace entre les deux rives hier matin était très abondante et il fallut que le brise-glace Lady Grey vienne faire un chemin aux traversiers pour leur permettre durant un certain temps de se rendre à leur quai. Le brise-glace N. B. McLean qui travaille à ouvrir le chenal en direction de Montréal a dû revenir hier et est entré en cale-seche à Lauzon pour faire remplacer une pale de son hélice. Il retournera immédiatement rejoindre le Ernest Lapointe qui travaille lui aussi dans le haut du fleuve.

Assemblée de l'exécutif de la Légion

Une assemblée importante des membres de l'exécutif de la succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de la Hutte No 3, près du Manège Militaire de Lévis, sous la présidence du capitaine Jacques de Billy. L'assemblée générale mensuelle qui devait avoir lieu mercredi soir prochain est remise au 13 mars, vu que le 6 mars est le mercredi des Cendres.

Clôture des cours gratuits du soir.

Tous les cours gratuits du soir, commencés à la fin du mois d'octobre dernier et qui furent donnés à l'école St-Dominique à Bienville, à l'école des Arts et Métiers de Lauzon et dans les écoles de la rue St-Joseph, à Lauzon, se sont terminés mercredi. Les matieres enseignées furent le français, l'anglais comprenant la conversation anglais, l'arithmétique, la tenue des livres et la sténographie bilingue. Ces cours furent suivis régulierement par de nombreux élèves qui ont fait beaucoup de progres, grâce à l'enseignement donné par leurs professeurs compétents et dévoués. Tous desirent remercier sincèrement l'honorable J.-T. Larochelle, député du comté de Lévis au provincial et ministre d'Etat qui avait obtenu ces cours, ainsi qu'aux membres des Commissions Scolaires de Bienville et Lauzon et au directeur de l'Ecole des Arts et Métiers qui ont bien voulu mettre leurs locaux à la disposition des élèves pour ces cours. Il est à espérer que l'on pourra profiter de nouveau l'an prochain de cours semblables qui sont si utiles à nos jeunes désireux de se perfectionner. Des remerciements sincères également au major J.-E. Picard, directeur général des cours du soir pour la région de Québec et au professeur W.-S. Byrne, directeur des cours du soir à Lauzon et Bienville, pour le grand intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de la tenue de ces cours et du choix des professeurs.

Bingo-carlo couronné d'un succès monstre.

Le grand bingo-carlo organisé par le club des Lions, de Lévis, en faveur de l'oeuvre du verre de lait, donné mardi soir, en la vaste salle du Manège de Lévis, a remporté un succès qui a dépasse les espérances même des organisateurs. La population de la rive sud a compris l'importance de cette oeuvre qui consiste à distribuer chaque jour un verre de lait aux enfants débiles qui fréquentent nos écoles et on a littéralement pris d'assaut les deux étages du Manège Militaire. On a dû pour satisfaire les assistants se servir des deux étages de cette grande bâtisse et bien que le nombre des prix distribués fut considérable, on dut à la fin de la soirée donner des prix en argent, vu que les prix que l'on avait reçus ou achetés avaient tous été donnés et que l'on en manqua. Il y eut plusieurs magnifiques prix d'assistance qui furent tirés durant la soirée. Toutes les personnes qui assistèrent à ce bingo-carlo partirent satisfaites d'avoir contribué à l'oeuvre du verre de lait et aussi enchantées d'avoir passé une agréable soirée. Les organisateurs désirent remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès du bingo-carlo soit par dons de cadeaux ou par leur assistance.

Partie de cartes par le Levis Ski Club

Le Levis Ski Club organise présentement une grande partie de cartes pour jeudi soir, le 7 mars prochain. Il y aura de nombreux prix à gagner, en plus de magnifiques prix de présence. Un programme musical préparé pour la circonstance sera rendu et la direction compte sur une nombreuse assistance. On peut se procurer des cartes en s'adressant aux directeurs du club.

Défi pour une partie de ballon-balai.

M. Chs-Eugène Duquet, gérant du club de ballon-balai de l'Ecole Technique de Lauzon, dirige par M. Camille Morissette, lance un défi à tout club de la rive sud alignant des joueurs de 16 à 20 ans, spécialement au club Lauzon Junior. Pour toute communication, on voudra bien téléphoner au No 1779W, entre 6 et 7 heures p.m.

Pour les oeuvres paroissiales

Un grand bingo organisé par la Société St-Jean-Baptiste de Lauzon, au profit des oeuvres paroissiales, aura lieu les 4 et 5 mars, à 8 heures du soir, en la salle du collège de Lauzon. Il y aura de magnifiques prix à gagner et jamais on n'a encore présenté de cadeaux d'une telle valeur. On fera également tirer plusieurs beaux prix de présence. On compte sur une assistance nombreuse à chacune de ces deux soirées.

Séance de lutte au camp de Lauzon

Le comité des luttes militaires des Chevaliers de Colomb présentera ce soir à 8 h. 30, au manege militaire du camp de Lauzon, une séance de lutte tres intéressante à laquelle tous les amateurs de la rive sud sont invités.

Dans la première finale, deux dans trois à finir, Georges Girard défendra son titre contre Red Simpson. Dans cette rencontre il s'agit du championnat canadien à 10 livres.

Dans la seconde finale, deux dans trois à finir, Kid Becker risquera son championnat mi-moyen canadien contre Paul Néron. Ce combat promet d'être des plus interessants.

En préliminaire on verra à l'action Young Marshall contre Paul Michaud, deux lutteurs bien connus et fort goûtés des amateurs.

Ouverture du mois de saint Joseph

Ce soir, dans les différentes églises de la rive sud, sera faite l'ouverture des pieux exercices en l'honneur de saint Joseph durant le mois qui lui est spécialement consacré. Il y aura prières tous les soirs du mois au chef de la Ste-Famille.

Le samedi à la sainte Vierge

Demain sera le premier samedi du mois consacré à la bienheureuse Vierge Marie. On voudra bien ne pas oublier son heure de garde demain.

Excursion au Lac Beauport dimanche

Dimanche prochain, les officiers et membres du club de ski Faucon Blanc, de Lévis, feront leur septieme excursion au Lac Beauport. On partira du chalet à midi et 15. Les membres qui désirent faire le voyage voudront bien réserver leurs places d'ici ce soir le plus tard.

Dimanche prochain également, les membres du Levis Ski Club feront une excursion au Lac Beauport et le départ se fera du chalet à 11 heures 15. Les membres qui ont l'intention de faire cette excursion voudront bien réserver leurs places au plus tard ce soir.

A l'Association récréative

L'Association récréative de l'Académie Byrne, de Lévis, vient d'organiser un cercle parmi ses membres qui aura des réunions et fera des visites dans le but de fournir l'occasion de pratiquer encore plus la langue anglaise. C'est la une initiative tres heureuse, car c'est un excellent moyen de pouvoir converser facilement dans cette langue qui est devenue de nos jours absolument indispensable.

Heure sainte dialoguée

Ce soir à 7 h. 30, dans les différentes églises de la rive sud, il y aura une heure sainte dialoguée, à l'occasion du premier vendredi du mois. A Lévis et au Christ-Roi, cette heure sainte dialoguée sera pour les dames et demoiselles de la paroisse.

Plongé dans le deuil

M. Gérard Michaud, expéditeur de trains à Lévis, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, dame Marie Morin, épouse de M. Georges Michaud, ancien chef de gare à Ste-Anne de la Pocatière, survenue mardi dernier à Québec, à l'âge de 58 ans. Les funérailles auront lieu demain matin à Ste-Anne de la Pocatière. Nos plus vives sympathies aux parents de la regrettée défunte.

Funérailles de M. Narcisse Picard

Ce matin à 9 h., en l'église du Christ-Roi, auront lieu les funérailles de M. Narcisse Picard, époux de feu dame Malvina Tanguay, décédé mardi dernier à la résidence de sa petite-fille, Mme Roland Mercier, rue St-Georges, à l'âge de 85 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels seront conduits au cimetiere Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de Mme E.-E. Davignon

Mercredi le 29 janvier, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de Lauzon les funérailles de dame Mignonne-Eugénie Gingras, épouse de M. E.-E. Davignon, décédée le 26 janvier à sa résidence, rue St-Joseph.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-V. Boucher, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Roland Frigon, de St-Hyacinthe, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés P.-H. Turgeon et Gérard Bélanger. On remarquait dans le choeur, M. l'abbé J.-V. Boucher. La chorale paroissiale chanta la messe des morts harmonisée et des soli furent rendus, M. Henri Bernier, avocat, touchait l'orgue.

Le lt-col J.-C.-J. Robitaille était porteur de la croix, accompagné de son épouse. Une délégation de Dames de Ste-Anne et de Tertiaires précédait le corbillard.

Conduisaient le deuil: M. E.-E. Davignon, époux de la défunte; MM. Jean et Conrad Davignon, ses fils; M. Raymond Davignon, son petit-fils; MM. J.-Aurèle Dorval, Josaphat et Théodore Davignon, ses beaux-frères; M. Conrad Davignon, son neveu.

On remarquait dans le cortege: M. J.-A. Allaire, maire de Lauzon, MM. J.-E. Lafiamme, Antonio Bouchard et Alexandre Côté, échevins de Lauzon; le député Maurice Bourget, lt-col. J.-E.-P. Bergeron, lt-col. J.-E. Paré, M. J. Pageau, du bureau Sirois et Lesage, MM. Roland Bissonnette, P. Bourget, Louis Depeyre, Maurice Beaudoin, M. J. Desrochers, C.-H. Paré, Joseph Bonneau, J. Gagnon, L. Godbout, J.-N. Tremblay, J.-L. Larrivée, P.-H. Murphy, A. Longchamp, Roméo Brière, W. Pelchat, M. Nolet, L.-J. Bourget, Wilfrid Carrier, A. Bégin, J.-P. Fortin, Lévi Bourassa, J.-E. Bissonnette, Dr L.-P. Guay, F. Bisson, A. Després, J. Gonthier, R. Simard, J.-A. Lamothe, H. Huot, P.-P. Boutin, L. Rousseau, A. Leblond, G.-E. Carignan, L. Corriveau, R. Casey, G. Fradette, A. Beaudoin, J. Gosselin, M. Fortin, Gérard Samson, Benoit Paquet, Alexandre Samson, J. Dumas, O. Samson, V. Sylvestre, F. Huot, P. Boutin, Roger Vézina, Henri Bouth, Yvés Sirois, Maurice Huard, P. Bernier, S. Godinard, B. Poliquin, P. Thibault, H. Samson, Hilaire Létourneau, M. Samson, Yves Boutin, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille, à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

CROUPE de BOEUF complète .25
DEVANT complet veau de lait la lb. .20
SAUCISSE fraîche la lb. .20
SAUCISSON complet la lb. .18
JAMBON haché la lb. .25
OEUFS "A" Gros .43 / "A" Moyen .40 / "A" poulette .35
Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.
Carrier & Goulet ENR
Membres de l'Association Patronale du Commerce de Québec
TEL.: 2-5291 — 118-120 rue du Pont — TEL.: 2-5291

Pour l'abolition de la conscription

Washington, 1er.— (PA) Les républicains à la Chambre des Représentants ont commencé hier une campagne pour abolir la conscription militaire internationale. Le chef de ce mouvement est le représentant John Martin, du Massachusetts, et il a déclaré au comité militaire qu'en ce moment "nous avons les armes dans une main et que, de l'autre, nous tendons le rameau d'olivier". M. Martin a insisté pour que l'on ne considère pas cette proposition comme venant des républicains, mais comme la première d'une série de tentatives qui doivent être faites par les Etats-Unis pour assurer la paix universelle.

"Le monde n'aura pas la paix tant que les armées et les établissements militaires n'auront pas été réduits à un niveau raisonnable," a-t-il dit. Il a suggéré que les Etats-Unis prennent le pas, avec l'appui de l'O.N.U., et qu'avec l'aide des autres pays alliés cette proposition devienne une réalité.

J. Bourque parle de la chasse à courre

Les plaisirs que procure la chasse à courre ont fait, hier midi, au Château Frontenac, le sujet d'une causerie que prononçait, devant les membres du club Kiwanis, M. Jacques Bourque, marchand et sportif bien connu de Québec. Le président du Kiwanis local, M. Paul Mathie, était au fauteuil.

Le conférencier, présenté par M. Ernest Beaudry, commença par faire le portrait du chien de chasse idéal, en résumant toutes les qualités que doit posséder le chien courant, en ce qui concerne la chasse au lapin ou au petit gibier.

L'équipement du chasseur doit être soigneusement préparé pour faire un succès de la partie de chasse. La qualité de son fusil, son calibre, l'habillement nécessaire en la circonstance, la valeur de ses chiens, tout doit concourrir à faire de ce sport un réel plaisir pour ses adeptes.

M. Bourque a énuméré brièvement toutes les positions avantageuses de tir sur les diverses variétés de terrains. Le conférencier a terminé sa causerie par un bref aperçu sur les races de chiens de chasse, sur leur valeur distinctive et leurs qualités propres.

Au cours du déjeuner Mlle Patricia Poitras, mezzo-soprano, a fait entendre quelques pièces de son répertoire.

M. A.-F. Mercier, gérant-général du "Soleil", a remercié le conférencier.

Espoirs de Blum

Paris, 1. (P.A.). — M. Léon Blum, l'ancien président du Conseil maintenant âgé de 74 ans, a déclaré mercredi qu'il demandera aux Etats-Unis de venir en aide à la France en exposant que l'intérêt du monde est dans l'avenir et non le passé de ce pays.

A la veille de son départ pour Washington pour solliciter des crédits pour la reconstruction, M. Blum dit : "Il s'agit de savoir si les Etats-Unis et d'autres pays ont intérêt à voir la France et sa vie économique revivre".

Le benzine est un liquide distillé et sans couleur fait de pétrole cru.

LE NOUVEAU RINSO 1946
SUFFIT COMME SEUL ET UNIQUE SAVON !

OUI ! LE NOUVEAU RINSO LAVE TOUT ULTRA-BLANC... ÉCLATANT... RAPIDEMENT !

LE RINSO EN VENTE CHEZ VOTRE ÉPICIER EST LE NOUVEAU RINSO 1946 — LE MEILLEUR POUR TOUT

Lorsque vous voyez du linge blanc éclatant et des couleurs lavables magnifiquement lustrées au sortir du lavage, c'est facile à deviner: c'est dû à Rinso! Et il en est de même pour les salopettes, pour la peinture des murs et boiseries, ainsi que pour la vaisselle, et articles de cuisine. C'est Rinso qui suffit à toutes ces tâches!

RINSO LAVE TOUT... ULTRA-BLANC... ÉCLATANT... RAPIDEMENT

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

LE FEU DANS LA NUIT

par

MARY SCHUMANN

Traduction de L'Evénement-Journal

No 14

Mais elle pensa tout à coup que même le Fuehrer avais ses jours de romantisme ! Elle revint sur ses premières réflexions pendant qu'elle se brossait les cheveux. Ah ! elle avait trouvé ! Jouir de l'affection de Verdant, sans toutefois oublier le but principal — se tenir dans une position moyenne ! Cette décision lui rendit la paix après son combat intime.

Prenant son petit déjeuner seule, Carlotta nota dans un carnet les emplois de sa journée. Comme d'habitude, ces emplois étaient nombreux et variés, depuis l'organisation d'un nouveau cours pour l'agent 9 jusqu'à trouver la cause de l'insomnie de l'agent 4. Auguste, un serviteur, apporta le courrier dans un gros sac en canevas au moment où elle finissait de prendre son café. Elle poussa sa chaise en s'exclamant: "Ils l'ont eu! Ils ont trouvé le cercle".

Dans son bureau, elle lut les lettres pendant deux heures. A 8:55 heures a.m., Jules Verdant frappait à sa porte. Elle tira un tiroir profond et était sur le point de jeter le sac de courrier dedans, mais elle le changea d'idée. "Entrez", dit-elle, en découpant une autre lettre.

En lui disant bonjour, Jules se sentit plus à l'aise. Il prit un livre sur l'étagère et se mit à étudier comme il faisait souvent quand elle n'était pas tout à fait prête. Il dit indifféremment : "Un volumineux courrier aujourd'hui".

Carlotta fit signe que oui, et dit que la lecture en était très aimable. Il répondit qu'il voyait cela dans son expression et — en recevait-elle de ses anciens élèves?

C'était peu dans ses habitudes de poser des questions mais Carlotta fut bienveillante pour l'intérêt qu'il montrait. "Pas tous des anciens élèves, mais de toutes sortes de gens: des servantes, des garçons de table, des ouvriers dans les usines, qui prenaient tous note de ce qui pourrait nous être utile".

Jules ne passa aucune remarque en cessant de lire son livre. Carlotta avait estimé ses charmes plus grands qu'ils n'étaient. "Ils profitent de vous, dit-il sur un ton inégal, vous dirigez cette école, parce que chaque élève a besoin d'un entraînement expert; et en plus ils vous donnent cette tâche formidable de lire tout ceci — il désigna le pupitre d'un geste impatient— des rapports venant d'un nombre de sots qui ne savent même pas s'ils ont appris quelque chose qui en vaille la peine!"

La joie prit soudain la place de son manque de confiance momentané. No 7 était inquiet de son bien-être ! "Ah ! est-ce tout ce qui vous tourmente, Herr Verdant ? C'est simplement pour les trier. Ces lettres ne viennent pas d'un groupe local, ni même d'un groupe de district. Chacune contient une information résumée venant d'un chef de groupe territorial !"

Autant que cela, pensa Jules, en regardant le nombre de lettres qui dépassait la centaine, mais tout haut il dit sur un ton de mauvaise humeur: "Vous avez assez de travail comme cela et je pense que quelqu'un d'autre devrait s'occuper de cette corvée !"

"Petit insensé !" dit-elle joyeusement. "Je les lis seulement pour voir ce qui doit être envoyé à Berlin et le reste passe par d'autres mains".

Il semblait un peu soulagé et s'assit sur le bord de la fenêtre. "Vous travaillez pendant 12 à 14 heures par jour. Qui fait le reste de cette besogne — Baalah?", questionna-t-il.

Elle hésita légèrement. "Lui—et d'autres, tout un groupe entraîné. Il n'est pas très au courant de ce que veut l'O. A., c'est pourquoi je m'en occupe".

Jules s'avança pour regarder par la fenêtre, afin de ne pas montrer sa joie pour l'information obtenue si facilement. Il cacha son exubérance en risquant: "Peut-être pourrais-je le faire aussi bien que Baalah !". Elle répondit: non ! mais vint s'asseoir près de lui, et expliqua que ces choses étaient décidées par Canaris et les autres outre-mer, et, parce que Baalah était un chef depuis tant d'années, il serait difficile d'opérer un changement.

Comme Jules regardait obstinément par terre, elle dit: "Vous voulez dire que vous aimeriez vous familiariser avec le travail et pouvoir me remplacer?"

"Vous m'avez toujours conseillé d'être ambitieux", lui rappela-t-il avec un sourire.

Mais ceci était différent. Il n'était encore qu'un néophyte. Seulement une longue pratique lui donnerait l'expérience nécessaire. Mais cela ne lui nuirait pas d'apprendre les méthodes de l'O. A. S'il le désirait, il pouvait lire la plus grosse pile de lettres.

Comme Verdant allait les prendre, Carlotta dit: "aPs maintenant. Je vous les enverrai dans le cabaret du déjeuner". Elle se leva déposa dans le tiroir la petite pile destinée à Berlin, et ferma le tout à clés.

Mais son sourire heureux disparut lorsque Carlotta regarda sur la route, les yeux en colère. "La voici encore !" gronda-t-elle. "Tous les jours, cette jeune fille passe ici, va jusqu'à la colline, puis revient, en cueillant des fleurs !"

"Qui est-elle, demanda Jules, bien qu'il la connut très bien.

"Cette de Varennes; elle demeure près d'ici. Je voudrais me débarrasser de cette famille ! J'ai fait disparaître le chien, cela ne l'a pas arrêtée;... Si quelqu'un lui faisait peur, faisait semblant de l'attaquer, cela l'éloignerait !"

Carlotta prit un carnet dans sa poche et nota.

"Je ne ferais pas cela," dit Verdant.

Elle se retourna : "Pourquoi pas?"

"Parce que ce sont les coutumes d'Amérique qui priment encore, et les gens se promènent sur les routes s'ils le veulent. Si nous devons éviter tout soupçon, pourquoi appeler la police dans les environs?"

"La police?" Elle effaça la note dans le carnet. "Quelle stupidité!"

Cette jeune fille cessera de prendre des marches, quand il fera très chaud, poursuivit Jules doucement. C'était le printemps et tout le monde aimait à sortir par ces belles journées. Une nostalgie pointa dans sa voix et elle dit qu'elle aussi, Carlotta, avait été renfermée longtemps. Elle prit son masque de coton.

"Ce n'est pas selon les habitudes, mais il n'y a pas de danger, maintenant. Verdant, apportez les livres, et nous allons sortir par la porte d'en arrière. La leçon se donnera dehors aujourd'hui."

Ils passèrent dans une salle, puis dans une cuisine où deux femmes pelaient des légumes. Carlotta donna des ordres et leur dit où elle serait pendant l'heure suivante. Elle marcha seule jusqu'après avoir dépasse Auguste qui réparait des machineries dans la grange, puis se rapprocha de lui. "Encore quelques centaines de pieds, et vous pourrez ensuite enlever votre masque." Elle passa sa main à son bras comme ils traversaient un bois de sapins.

Carlotta s'arrêta et regarda en arrière. "Oui, le deuxième étage de la maison est caché — enlevez votre masque. Les masques sont une bonne précaution contre les trahisons."

Ils se trouvaient maintenant dans un champ rocailleux, et il poussa un "ah" involontaire de délice devant la scène merveilleuse qu'il avait sous les yeux après plusieurs semaines de réclusion. Ils éprouvaient tous deux la joie d'être en avril . . . Mais la beauté de la nature les affectait chacun dans un sens différent, Jules avec un sentiment d'expansion, Carlotta avec de la contraction dans le coeur.

"Regardez tout cela — si merveilleux — et penser que ces vulgaires Américains le possèdent!" grommela-t-elle.

Jules se sentit suffoqué par la remarque de Carlotta. Il regarda pardessus la tête de cette dernière dans la direction de la montagne, vers la carrière de marbre. Ce qu'il vit lui tendit les nerfs.

"Carlotta, pensez-vous vraiment— que les Américains sont—"

"Vous n'êtes pas de cet avis?" interrompit-elle.

"Je ne sais pas vraiment', balbutia-t-il, puis fit un geste dans la direction opposée où Léonie de Varennes descendait de la montagne. Jules put guider Carlotta vers l'étang.

"Vous aimez les Américains, cria-t-elle. Vou ne pouvez pas alors travailler de concert avec nous. Votre sympathie pour eux va nous trahir".

Ils marchèrent en silence puis il se mit à rire. "J'aime à vous faire parler, à vous voir défendre vos idées", expliqua-t-il.

"Ainsi vous disiez cela pour rire!" dit-elle, un peu triste, mais son humeur revint vite d'accord avec l'enchantement de la journée.

Jules essuya le banc avant d'y faire asseoir Carlotta. Lorsqu'il ouvrit un de ses livres, elle le ferma avec un geste amusé. "Pas aujourd'hui, c'est congé, n'est-ce pas? Il n'y a plus de professeur sévère et exact mais simplement des humains qui se procurent une détente, un non-sens même".

Carlotta le regarda, ajusta son épingle de cravate, et sentit qu'il était nerveux. "A quoi pensez-vous?" demanda-t-elle.

La nervosité de son contact le quitta. Il lui sembla qu'il ne craignait plus. Elle était une personne, étrange, cruelle, sauvage même. Mais elle ne pouvait paralyser sa volonté parce qu'il avait des armes contre elle. La regardant calmement dans les yeux, Verdant dit "Penser? Révéler vos pensées véritables est un luxe que les gens comme vous et moi ne peuvent jamais se payer. Superficiellement, oui, mais jamais dans leur for intime."

"Je ne suis pas sûre, dit-elle songeuse, que je comprends."

"La discrétion devient une habitude. J'en suis rendu à ne plus pouvoir exprimer mes pensées. Peut-être penserez-vous que je deviens un peu fou. C'est probablement l'influence du jour et de l'heure, et le fait d'être ici avec vous."

(à suivre)

MARS

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes est L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

79e année — No 236 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, VENDREDI 1er MARS 1946 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

Le major Lionel Lafrance est élu président de la Légion Canadienne

Le major Lafrance remplace le col. E.-Théo Paquet à la présidence de la succursale No 13. — Autres officiers et présidents de comités élus.

Le major Lionel Lafrance, administrateur régional adjoint du ministère des Affaires des anciens combattants, a été élu hier soir à la présidence de la Légion Canadienne, succursale No 13 (Québec), lors de l'assemblée générale annuelle tenue à la salle de la Cour du recorder à l'hôtel de ville.

Le major Lafrance remplace le lt-colonel E.-Théo Pâquet, qui occupait la présidence depuis plusieurs années. Le major Lafrance, qui faisait auparavant partie de la succursale de Victoriaville de la Légion Canadienne, s'est enregistré à la succursale No 13 de Québec au début de ce mois-ci, mais du fait que l'on n'avait pas encore reçu à Québec l'approbation, par le conseil provincial de la Légion, de son transfert de la succursale de Victoriaville à celle de Québec, certains membres présents à l'assemblée s'opposèrent à sa candidature à la présidence.

Une longue discussion, qui prit parfois une tournure assez acerbe, éclata entre le groupe favorable à cette candidature et le groupe de ceux qui la jugeaient irrégulière. Elle se termina par l'adoption aux voix d'une motion à l'effet de considérer la candidature du major Lafrance régulière, ceci sujet par la suite à l'approbation du conseil provincial. L'élection qui suivit apporta la majorité au major Lafrance sur le président sortant de charge, le col. Pâquet, et sur le lt-col Philippe Ouellet, un ancien président qui posait de nouveau sa candidature.

Envirin deux cents membres de la succursale assistaient à la réunion. L'élection aux autres postes administratifs où il y avait contestation a

(Suite à la page 10, 4e col.)

Etudiant blessé en jouant au hockey

Un étudiant du petit séminaire de Québec a été transporté hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu, pour y recevoir des premiers soins après qu'il se fût infligé une large et profonde entaille dans la cuisse gauche en tombant sur son patin au cours d'une partie de hockey au Colisée. L'ambulance de Bouchard & Fils a été appelée pour transporter le blessé.

Reid devient chef de l'état-major naval

Ottawa, 1er — (PC) L'hon. Douglas Abbott, ministre de la Défense, a annoncé hier la nomination du vice-amiral Howard E. Reid, 49 ans, de Portage-du-Fort, Qué, chef de la mission navale canadienne à Washington, comme chef de l'état-major de la Marine canadienne. Il succède au vice-amiral George Jones, 49 ans, de Halifax, décédé le 8 février. Le ministre a aussi annoncé la retraite du contre-amiral Victor G. Brodeur, 54 ans, de St-Hilaire, Qué, qui deviendra effective à partir du 1er août à la demande expresse du ministre. Le capitaine Harold T. Grant, 46 ans, C.B.E., D.S.O., est promu commodore. Il est le chef actuel de l'administration navale et des approvisionnements au quartier général ici.

On a révélé que la retraite de l'amiral Brodeur a été acceptée avant le décès de l'amiral Jones. Après 37 ans de service, il a exprimé le désir de se retirer il y a déjà quelque temps. A la demande du ministre, il restera à son poste jusqu'au 1er août.

Durant la première grande guerre, il servit sur des croiseurs anglais. Il retourna à la marine canadienne en 1929 et après un cours à Greenwich, collège naval de l'Angleterre, il fut nommé commandant du fameux navire de guerre Warspite. Il revint au Canada en 1933 comme commandant à Halifax et devint ensuite directeur des opérations et de l'entraînement.

Dix millions seront dépensés pour le drainage des terres

L'Assemblée Législative vote à l'unanimité un bill autorisant le gouvernement à conclure une entente avec Ottawa à ce sujet. — M. Godbout demande au gouvernement de préparer des plans bien définis.

(Par Maurice Bernier)

L'Assemblée législative a été unanime, hier après-midi, à autoriser le ministre de l'Agriculture à conclure une entente avec le gouvernement fédéral pour l'exécution d'un programme de travaux de drainage propres à augmenter le domaine cultivable de la province.

Le ministre pourra dépenser, à cette fin, une somme de $5,000,000 qui sera portée à $10,000,000 par la contribution financière du pouvoir central.

L'hon. Adélard Godbout, chef de l'Opposition, a félicité le ministre de présenter ce projet de loi mais il l'a averti, en même temps, qu'il lui faut des projets bien définis, des plans bien préparés s'il veut que l'entente ait des résultats pratiques. Car, a déclaré M. Godbout, le ministère de l'Agriculture est de tous les ministères de l'administration provinciale celui qui peut contribuer davantage à la préparation de l'avenir de nos jeunes, dans la province, en facilitant l'établissement sur les terres de tous ceux qui se trouvent momentanément désemparés par la fin de la guerre.

Le ministre a présenté son projet de loi en disant qu'il répond au désir du gouvernement d'accroître le domaine cultivable de la province et de collaborer avec tous les pouvoirs publics qui sont prêts à nous aider.

M. Godbout a formulé aussitôt l'espoir que le ministre consacrera beaucoup d'activité à la dépense bien préparée et bien effective du montant de $5,000,000. Tout de suite, le chef de l'Opposition a ajouté que s'il lui arrive souvent de dénoncer la tendance du gouvernement à se faire autoriser par des lois à dépenser les deniers publics au lieu d'inscrire des montants spécifiques dans le budget, mais que cette critique n'a plus sa raison d'être dans le cas présent. Car, explique M. Godbout, le ministre a besoin de beaucoup de latitude pour préparer les projets qu'il veut faire accepter par le pouvoir central dont il réclamera l'aide.

M. Godbout a demandé au ministre de l'Agriculture s'il a une idée des entreprises de drainage qu'il a l'intention de lancer. Il a profité de l'occasion pour rappeler que dans une seule paroisse de la région de Montréal, il y a des milliers et des milliers d'acres qui peuvent être rendus à la culture, et de façon très profitable pour les cultivateurs, par de bons travaux d'égouttement ou d'assainissement.

Projets de M. Barré

Le ministre répond qu'il n'est pas en mesure d'énumérer dans le détail tous les projets qu'il a en vue. Dans les comtés de Chambly et de Yamaska, par exemple, il y a des milliers et des milliers d'acres de terre à assécher. Cela représente une dépense de plusieurs centaines de mille dollars. Depuis un an, dit M. Barré, des projets ont été préparés pour plus d'un million.

"Nous sommes prêts à travailler si le fédéral veut collaborer avec nous", ajoute le ministre. "J'ai déjà eu l'occasion de dire que nous sommes disposés à collaborer avec tous les gouvernements, quels qu'ils soient, du moment que l'on respectera les droits de la province de Québec".

M. André Laurendeau (BP-Laurier) approuve le principe du projet mais il trouve singulier que les provinces soient obligés de s'adresser à Ottawa afin d'obtenir l'argent dont elles ont besoin pour l'exécution de travaux qui sont de leur ressort.

M. René Chaloult (Ind.-Québec-comté) demande si le ministre a préparé des plans pour les travaux projetés.

"Nous avons actuellement des plans pour dépenser plus que la somme que nous voulons être autorisés à dépenser", répond le ministre.

M. Barré relève, ensuite, la remarque que M. Laurendeau a faite au sujet de l'obligation pour les provinces de rechercher l'argent d'Ottawa.

"Quand j'étais jeune", déclare le ministre, "je me figurais que le monde devait être façonné à mon goût. Mais j'ai appris, depuis, qu'il faut prendre le monde tel qu'il est. Nous vivons dans des conditions dont nous ne sommes pas responsables. Il existe, chez nous, un gouvernement central qui a de l'argent. Qu'il ait pris cet argent dans la poche du contribuable du Québec ou d'ailleurs, cela ne fait pas de différence. Mon devoir, à moi, c'est de voir à ce que ma province ait la meilleure part de cet argent".

Réclamations de l'Abitibi

M. Henri Drouin (L-Abitibi-est) fait observer qu'à son avis, le ministre de l'Agriculture doit s'adjoindre le ministre de la Colonisation dans l'exécution du programme projeté. Il suggère à M. Barré de lire le mémoire que M. Hector Authier, M.P., appelé le "père de l'Abitibi" a présenté au comité de reconstruction, à Ottawa, et dans lequel il passait en revue les territoires où l'on peut accroître le domaine cultivable dans la province.

"La région par excellence pour accroître le domaine cultivable de la province, c'est l'Abitibi", conclut M. Drouin.

La résolution relative au bill Barré est alors adoptée sans amendement et le projet de loi lui-même subit sa troisième lecture à l'unanimité de la Chambre.

Les laiteries et le beurre

A partir d'aujourd'hui, aucune livraison de beurre ne sera faite à domicile par les laiteries. C'est à la demande de la Commission des Prix et du Commerce, dans le but d'assurer la distribution aussi équitable que possible des approvisionnements restreints de beurre, que cette mesure a été prise. Les laiteries ne reprendront leur livraison de beurre à domicile que lorsque la situation de la production se sera améliorée.

Multiples trucs des exploiteurs

Montréal, 1. — (P.C.) Quand quelqu'un vous offre quelque chose pour rien, vous flatte, ou vous presse de "signer immédiatement, sinon vous le regretterez toujours", prenez garde. C'est probablement un de ceux dont la profession est de duper son semblable.

C'est l'avertissement que M. Claude Root, gérant général du Betetr Business Bureau, de Montréal, donnait mercredi soir dans une allocution.

Citant quelques-uns des 750 "rackets" pratiqués par ces individus, M Root parla de la "jolie femme" qui écrivait aux hommes une description d'elle-même, tout à fait à son avantage, accompagnant ses lettres de photos appropriées. Quand les heureux hommes se risquaient à parler "sérieusement", elle leur demandait de l'argent.

L'argent reçu, la correspondance prenait fin. Prise au piège, un jour, la "jolie femme" était une vieille grand'mère, respectable, en poids et en âge, supportant une famille avec les profits de son commerce.

Une autre histoire peu banale est celle des deux vétérans qui avaient placé leurs $8,500 d'épargne dans une entreprise florissante, pour s'apercevoir que la dite entreprise n'existait plus depuis six mois, et qu'ils avaient été tout simplement dupés.

Les faux médecins sont encore les pires et les plus dangereux exploiteurs. Aucun honnête médecin ne voudra diagnostiquer un cas par correspondance.

Le projet de loi de M. Duplessis contre les gobe-sous est adopté

Par un vote de 46 à 34 l'Assemblée Législative approuve le bill. — Par un amendement, l'hon. L. Casgrain demandait la destruction des machines saisies.

L'hon. Maurice Duplessis a fait voter en 3e lecture, hier après-midi, à l'Assemblée législative, son projet de loi qui tend à faire disparaître les appareils de jeu communément appelés "slot machines" ou gobe-sous.

La Chambre a précédemment rejeté par 46 voix contre 34 un amendement à la mesure, et le bill lui-même a subi aussitôt après sa 3e lecture par le même vote en sens inverse.

C'est M. Léon Casgrain (L—Rivière-du-Loup), ex-procureur général de la province, qui a présenté l'amendement. Le député de Rivière-du-Loup a fait observer qu'un article amendé du projet de loi impose un fardeau trop lourd aux juges devant qui comparaîtront les propriétaires des appareils de jeu, en disant que ces juges décideront la façon dont il faudra disposer des appareils. Il a donc proposé, secondé par M. Lionel Ross (L—Verdun) un amendement qui stipulait que les appareils de jeu seront "obligatoirement détruits".

Le premier ministre Duplessis a répondu que l'amendement ne voulait rien dire, parce qu'immédiatement après la saisie, les appareils tombent sous le contrôle de la Couronne. Il ne peut y avoir de saisie plus complète que celle-là, a-t-il ajouté.

M. Duplessis a demandé le vote sur l'amendement, qui a été rejeté par 46 voix contre 34. M. René Chaloult, les trois députés du Bloc populaire et M. David Côté (CCF-Ind. —Rouyn-Noranda) ont voté avec l'opposition pour l'amendement.

La force permanente du C.A.R.C. coûtera $59,150,000 par année

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre de l'Air, l'hon. Colin Gibson, dans une causerie prononcée devant les membres de l'Empire Club de Toronto.

Toronto, 1er — (PC) Il en coûtera environ $59,150,000 par année au Canada pour maintenir en temps de paix une force aérienne de quelque 30,000 hommes repartis en trois groupes, la force permanente, la force auxillaire, et la réserve, annonçait hier le ministre de l'Air, l'honorable Colin Gibson.

Parlant devant l'Empire Club de Toronto, le col. Gibson a dit qu'il en coûtera environ $55,650,000 par année pour le maintien d'une force régulière de 16,000 hommes. Le maintien de la force auxiliaire projetée de 4,500 hommes nécessitera des dépenses additionnelles d'environ $3,000,000 et il en coutera approximativement $500,000 pour la force de réserve de 10,000 hommes.

Les dépenses du C. A. R. C. avant la guerre, alors que notre force aérienne ne comptait que 4,000 hommes, se chiffraient par environ $7,-000,000.

Passant en revue l'historique de notre force aérienne et exposant les plans de son avenir, le col. Gibson a dit que :

1—l'existence de la bombe atomique ne change rien au fait que la puissance aérienne est toujours en première ligne de défense!

2—le C. A. R. C. a l'intention de construire des avions de chasse à propulsion par jets dessinés et fabriqués au Canada;

3—le collège d'état-major du C. A. R. C. à Toronto travaillera probablement en coopération avec des institutions semblables des autres services armées canadiens, de la R. A. F. et de l'aviation américaine,

4—les nouvelles échelles de paye pour les membres du C. A. R. C. entreront en vigueur après l'approbation du rapport d'un comité qui étudie présentement cette question;

5—Les cinq premières des 15 escadrilles auxiliaires projetées seront organisées aussitôt que possible à Montréal, Toronto, Hamilton, Winnipeg et Vancouver.

Le col. Gibson a dit que le Canada ne peut se passer d'une force aérienne. L'aviation peut frapper et frapper loin pendant que les navires se mettent en chemin et que les armées sont mobilisées.

On a longuement étudié la composition de la force aérienne de paix et il fut décidé que la force permanente devrait compter huit escadrilles d'opérations et la force auxiliaire, 15. En plus de ces deux forces et de la force de réserve de 10,-000 hommes, on organisera des corps de cadets de l'air qui prépareront des jeunes gens à entrer dans le C. A. R. C. ou l'aviation civile.

Bien des gens se sont demandés quels avantages le Canada aurait à posséder une aviation de paix.

"D'abord nous en tirons une mesure de sécurité", a dit le col. Gibson. "Puis la force aérienne nous fournira divers services, dont le transport, la photographie aérienne, la cartographie de nos vastes régions désertiques; les services du sauvetage aéronaval. Nous bénéficierons aussi des grandes recherches qui seront entreprises pour tenir notre force aérienne à la page, marchant de pair avec les progrès de l'époque".

Six organisations nazies doivent être traitées comme criminelles

Les Etats-Unis demandent au tribunal de Nuremberg de les trouver coupables de crimes de guerre. — Deux millions de personnes inculpées.

Nuremberg, 1er. — (P. A.) Les Etats-Unis ont demandé hier que l'on trouve coupables de crimes de guerre six organisations nazies, les dénonçant comme des nids politiques de guerre, mais l'avocat de la défense s'y opposa, déclarant qu'une telle action rendrait hors la loi plus de 7,000,000 d'hommes, soit un tiers de la population adulte mâle de l'Allemagne.

Le juge H. Jackson, procureur en chef américain, demanda que l'on déclare coupables l'état-major général et le haut-commandement allemands, le cabinet du Reich, les S.S., les S.A., et la Gestapo ; le total des membres de ces groupements serait de 2,000,000, suivant les Alliés.

Un avocat de la défense, toutefois, prétendit que le total des membres dépasserait 7,000,000.

Dans son plaidoyer, le juge Jackson accusa ces organisations de porter, "de cette génération à la suivante, l'infection de la guerre d'agression et de la barbarie . . . Ce serait une catastrophe plus grande d'acquitter ces organisations que d'acquitter les 22 défendeurs individuels.

Plus tôt, dans la journée, le tribunal militaire internationale accepta d'étudier de nouveau sa décision de ne pas permettre à la défense de convoquer Winston Churchill comme témoin. L'avocat de Joachim von Ribbentrop déclara au tribunal qu'il n'avait pas eu le temps de déposer un bref écrit sur la question, comme le demandait le tribunal, avant que le tribunal annonce sa décision.

La poursuite alliée croit que, à cause des morts et des duplications, seulement la moitié des 2,000,000 de membres des six organisations pourraient subir un procès si les groupes étaient trouvés coupables.

L'avocat du cabinet du Reich évalua la liste totale des membres des organisations à plus de 7,000,000, et ajouta que "le fait de déclarer une organisation criminelle signifie à la fin la condamnation de chacun des membres — une conséquence qui est inévitable".

Une motion de J.-A. Francoeur

Des députés de l'Opposition libérale ont l'intention d'inscrire plusieurs motions et questions nouvelles, la semaine prochaine, au feuilleton de la Chambre basse. Il y a, entre autres, cette motion qui déclenchera un débat à propos des allocations familiales. Elle est de M. J.-A. Francoeur (L-Montréal-Mercier).

"Qu'il soit produit et déposé sur le bureau de cette Chambre copie de tous télégrammes, correspondances, etc., échangés, depuis le 1er janvier 1945 jusqu'au 28 février 1946 inclusivement, entre le gouvernement de la province aucun de ses membres ou officiers et toutes personnes ou associations relativement au paiement, par le gouvernement de la province de Québec, de la différence du taux décroissant des allocations familiales, ainsi que copie de tous arrêtés ministériels et règlements adoptés à cet effet."

Les employés de l'Hydro-Québec auront le pouvoir d'emprunter

Pour construire ou acquérir des maisons, ces employés pourront obtenir de l'Hydro-Québec et de la Beauharnois de l'argent à 3 pour cent d'intérêt.

(Par Maurice Bernier)

Aux termes d'un projet de loi que l'Assemblée législative a étudié pendant une heure et demie, hier après-midi, les employés de l'Hydro-Québec et de la Beauharnois Light, Heat & Power, au nombre d'environ 1,500, pourront emprunter de ces deux sociétés à 3 p.c. d'intérêt afin de se construire ou d'acquérir des maisons d'habitation pour eux et leurs familles.

C'est l'hon. John S. Bourque qui a présenté le projet de loi. La mesure a suscité une intéressante discussion. Le principe a rallié l'unanimité de la Chambre, mais certains députés de la gauche ont formulé des réserves sur quelques modalités du "bill".

Le premier ministre Duplessis a déclaré qu'en soumettant ce projet, le gouvernement fait un "pas de géant" dans la voie de la solution du problème de l'habitation. Au surplus, a-t-il ajouté, il pose en principe que l'employeur et l'employé ont le devoir de coopérer à l'application de mesures qui donnent des garanties de justice pour l'un et l'autre.

"J'ai beaucoup plus confiance dans cette collaboration entre l'employeur et l'employé que dans l'intervention souvent paralysante de l'Etat", a affirmé le premier ministre. "Les perspectives sont roses dans la province, actuellement. Il faut que tous ensemble, nous don-

(Suite à la page 10, 4e col.)

Un gigantesque aérodrome flottant faisait partie des plans alliés

Ottawa, 1. — (P.C.) Le ministère de la Défense nationale a révélé hier, à Ottawa, que le Canada devait participer à la réalisation d'un projet de construction, durant la guerre, d'un immense navire-banquise ou d'un gigantesque aérodrome flottant. L'existence de ce projet, désigné sous le nom de "Habbakok", projet A, a été tenue secrète depuis 1942, et Londres et Washington l'ont révélée, hier, en même temps que l'autorité canadienne.

On projetait d'utiliser le "Habbakok" pour l'invasion du continent européen, puis on abandonna le projet lorsque l'on réalisa que la construction ne pourrait être terminée en temps nécessaire et que son usage pourrait difficilement être pratique pour la guerre dans le Pacifique.

Après bien des recherches, le plan final consistait dans un immense vaisseau couvert de glace, d'un tonnage de 2,000,000 de tonnes et protégé par un isolant. La glace, mélangée de pulpe, devait être conservée gelée par tout un système de refrigération.

Muni de moteurs, le vaisseau aurait eu 2,000 pieds de long, 300 pieds de large et 200 pieds de profondeur. On estimait le coût à environ $70,000,000. Un rapport du comité conjoint des Alliés dit que la principale difficulté n'était pas tant le coût comme la nécessité par un nombre considérable d'ouvriers non spécialisés de manoeuvrer de vastes quantités de matériaux.

Avant d'abandonner le projet, les travaux ont progressé jusqu'à construire un "modèle" au lac Patricia, près de Jasper, en Alberta. Il avait 60 pieds de longueur, 30 pieds de largeur, et 20 pieds de profondeur. Il pesait environ 1,000 tonnes.

Le rapport dit que le système de refrigération donnait de bons résultats et que le modèle était tenu "gelé jusqu'à la fin de l'été suivant".

Ce projet avait d'abord été proposé par M. Geoffrey Pyke dans un communiqué au chef des opérations conjointes, en septembre 1942, alors qu'il était directeur des programmes aux quartiers généraux des opérations conjointes, en Grande-Bretagne.

L'enregistrement de certains documents

Un projet de loi du premier ministre, le bill 17, qui a trait au mode d'enregistrement de certains documents, a subi sa troisième lecture, hier, à l'Assemblée législative.

Dans l'état actuel des choses, les bordereaux présentés pour enregistrement en vertu de la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations et de la Loi du crédit agricole du Québec, ainsi que les rapports en vertu de la Loi des dettes et des emprunts municipaux et les règlements prévus par l'article 775 du Code municipal, sont transcrits dans quatre régistres spéciaux affectés à chacune de ces fins particulières.

Le présent projet de loi a pour objet de décréter la transcription de ces bordereaux, rapports et règlements dans le registre général de transcription, pour fins d'économie, de simplification et d'uniformisation du système d'enregistrement.

Relations reprises

New-York, 1er — (PC) La Pologne et le Panama ont repris leurs relations diplomatiques, disait une dépêche de Varsovie adressée à l'agence de presse polonaise hier.

Annexion prochaine de Québec-ouest ?

Les discussions concernant l'annexion de la municipalité de Québec-Ouest à la vieille capitale se poursuivent et il semble possible qu'une décision soit prise plus tôt que prévu à ce sujet. C'est la conclusion qui se dégage d'un bref dialogue entre le maire Borne, l'échevin Bertrand et le trésorier de la cité, M. C.-R. Fontaine, au comité administratif.

A une question de l'échevin Bertrand, sur les progrès du projet d'annexion, le maire a répondu : "Je n'ai pas d'objection à donner de renseignements à M. Bertrand, mais je crois qu'il serait préférable qu'il n'insiste pas, pour ne pas nuire aux démarches qui se poursuivent actuellement." Le trésorier de la cité, M. Fontaine, a alors ajouté qu'il avait eu une conversation téléphonique sur ce sujet avec M. Paul Lambert, de la Commission municipale, quelques heures auparavant.

Les démarches au sujet de l'annexion se poursuivent entre les autorités municipales de Québec, de Québec-Ouest et de la Commission municipale. Advenant l'annexion, la dette de Québec-Ouest serait vraisemblablement éteinte par le gouvernement provincial. La dette de cette municipalité est de $430,000, sans tenir compte des intérêts en souffrance et de l'actif liquide. L'évaluation totale est de $1,500,000. La population, au dernier recensement, était de 6,000 âmes. La superficie est de 1,159 acres.

Réplique de Ph. Côté à René Chaloult

Ottawa, 1er.— (D.N.C.) L'adoption par l'Assemblée législative de Québec d'une motion recommandant d'adopter un drapeau dont serait exclus tout signe de sujetion ou de colonialisme faisait prévoir ici hier que la tâche du comité parlementaire fédéral chargé de choisir un modèle d'emblème national sera extrêmement rude. Interrogé hier matin, un haut personnage n'a pas osé affirmer que ce problème serait résolu au cours de la prochaine session. L'intervention de M. René Chaloult et le résultat qu'il a obtenu ont provoqué des commentaires. C'est ainsi que le député libéral de Matapédia-Matane, M. A.-P. Côté, interrogé à ce sujet, a déclaré : "Je suis parfaitement d'accord avec l'idée de nous débarrasser de tout emblème qui donne l'impression que nous sommes restés coloniaux. Mais je ne puis comprendre M. Chaloult et encore moins tous les autres membres de la législature de Québec, qui veulent que le drapeau canadien soit dépourvu de tout signe colonial quand l'écusson ou les armoiries de la province sont farcis de signes coloniaux. Quand on habite une maison de verre, on ne lance pas de cailloux."

Aviateur décoré

Ottawa, 1er. — (P.C.) — Le lieutenant de section Daniel-F. Raymes, de Toronto et de Bounty, Sask., pilote d'un avion Hudson qui effectua une attaque non commandée et probablement réussie contre un sous-marin allemand, alors qu'il retournait à sa base après avoir surveillé un convoi, vient de se voir décerner la D.F.C. L'attaque remonte au 30 octobre 1942.

Fin d'une ère

Tokyo, 1er — (PA) Le Japon annonçait la fin d'une ère hier, éliminant par un ordre impérial les comptes de dépenses extraordinaires militaires pour près de $50,000,-000,000 après 8 ans de guerre.

Blessés à l'Hôtel-Dieu

Deux hommes de la banlieue de Québec ont été hospitalisés mercredi soir, à l'Hôtel-Dieu. Dans le premier cas, il s'agit d'un citoyen de Sillery, M. Lucien Grenon, qui a été frappé par une automobile rue St-Paul. Il a été transporté par l'ambulance Germain Lépine Ltée. Un autre, un citoyen de Château-Richer, M. Philippe Trépanier, a été victime d'un accident à son travail, chez Hobbs. Il a reçu un pansement à la main après s'être coupé sur du verre.

Les voleurs sont plus audacieux

Cinq vols ou tentatives de vols dans des établissements locaux ont été perpétrés au cours de la nuit de mercredi à jeudi, mais aucune arrestation n'a été rapportée encore par la police. Elle recherche toujours les deux bandits qui ont fait un vol à main armée à la boulangerie Strachan Ltée de même que les auteurs des vols qui ont été rapportés depuis.

Des voleurs se sont introduits avec effraction dans l'établissement de la Canadian Oil, 17 rue Trudel, à Saint-Malo, mais ils ont été apparemment dérangés dans leur travail et ont abandonné dans leur fuite une hache et quelques autres outils. C'est la découverte qu'ont faite les détectives Dion et Lévesque en faisant leur enquête.

Mercredi soir, les agents de la Dominion Electric Protection, ont été appelés d'urgence à la Laiterie Frontenac, sur la rue de L'Eglise où des individus venaient de s'introduire avec effraction en brisant un chassis à l'arrière de l'établissement. Apparemment, les voleurs s'étaient introduits à cet endroit dans l'espoir d'y voler une forte quantité de beurre qui se trouvait dans la glacière. Mais comme ils tentaient d'ouvrir la glacière, ils mirent en branle le système d'alarme et les policiers étaient sur les lieux quelques minutes seulement après le départ en vitesse des maraudeurs.

Trois vols avec effraction ont également eu lieu dans Limoilou. En un endroit qu'on n'a pas indiqué, la police a fait la découverte de tenailles et de pince-monseigneur qui avaient servies au travail des voleurs. Le garage de M. Pierre Bouchard, situé à 240, boulevard des Capucins, a reçu la visite de maraudeurs qui brisèrent la porte d'entrée. Enfin, une dernière tentative de vol a eu lieu chez l'épicier Bédard, sur le chemin de la Canardière, à l'angle de la 4e rue. Ce sont les détectives Boiteau et Tanguay qui ont fait enquête à cet endroit. Il est évident à la police qu'à cette occasion les voleurs voulaient aussi s'emparer d'une provision de beurre.

Au collège Bourget

Le banquet annuel des Anciens du Collège Bourget (Rigaud) aura lieu à l'hôtel Clarendon le samedi, 2 mars, à 7 heures. Le R. P. Louis-Joseph Lefebvre, C.S.V., supérieur du collège, présidera cette réunion. Seront aussi présents : le R. P. Francis-Xavier Forest, C.S.V., qui célèbre cette année ses noces d'or de professorat dans l'enseignement secondaire, et M. Charles-Emile Lavigne, le président de l'Amicale des Anciens. Tous les anciens professeurs et élèves sont cordialement invités.

Pour retracer tous vos ancêtres, jusqu'en Europe, adressez-vous à l' . . .
INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN
"Une oeuvre nationale"
4184, St-Denis—LA. 8151
Montréal

NOUVELLES BREVES
de
JOHNS-MANVILLE
CLIC ! PAN ! CLAC !
PIF ! BOUM ! PAF
Arrêtez un instant et écoutez. Si vous travaillez dans un bureau moyennement affairé, vous entendrez des bruits comme ceux-ci, et bien d'autres. Même la lecture, dans un milieu bruyant, est difficile! En effet, des épreuves par Johns-Manville démontrent que le bruit peut réduire de 8 p.c. le taux de lecture.
C'est pourquoi bon nombre de bureaux ont installé les matériaux d'insonorisation Johns-Manville, qui rendent les pièces plus calmes, plus agréables ; les employés peuvent alors concentrer leur attention. Les résultats prouvent que le traitement acoustique Johns-Manville a pu diminuer les erreurs de 42% — augmenter la production de 19%. Si vous avez un bureau, école, restaurant ou hôpital trop bruyant, obtenez la brochure gratuite "Sound Control", de Canadian Johns-Manville, Edifice "Sun Life", Montréal.

Simard & Voyer
152, RUE SAINT-JEAN
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE
Spécialistes en ajustage

BAINS TURCS ET MASSAGE
POUR DAMES ET MESSIEURS
donnés par professionnelles. Service complet. Massage au Cold Cream. Alcool, lampe-soleil, vibrateur. Clientèle choisie. Appartements. tél. 3-0121.
LES BAINS TURCS STEVENS, 39, ST-EUSTACHE, appt. 104.

L'OFFRE D'AUJOURD'HUI
à vous qui souffrez des
Mauvaises TOUX
IL FAUT que les premières cuillerées de Pertussin vous soulagent PROMPTEMENT, autrement votre argent vous sera remboursé. Depuis nombre d'années les pharmaciens exécutent des milliers de prescriptions—il DOIT être bon !
Pertussin non seulement calme votre accès de toux mais il favorise l'expectoration facile du flegme visqueux. Sûr pour enfants comme pour adultes. Peu coûteux! A toutes les pharmacies.
PERTUSSIN

Entendez-vous dur?
Une merveilleuse invention pour ceux qui souffrent de
SURDITÉ
L'appareil d'après-guerre qui révolutionne tout ce qui a été créé jusqu'ici . . . le
SUPER-PUISSANT ACOUSTICON
le plus petit, le plus léger et le plus puissant jamais produit.
Termes faciles de paiement
INSTITUT ACOUSTIQUE ENR.
8 d'Aiguillon, Québec. Tél.: 3-7650

Dr H.-A. HOULE
Chirurgien-Dentiste
Jour — 76, rue St-Joseph
Soir — 550, Ch. Ste-Foy
QUEBEC
Tél.: Jour 2-3002 Soir 2-3282

LES LIQUEURS FORTIER
sont délicieuses et appréciées
SERVIES TRÈS FROIDES

Carnet mondain

Le lieutenant-gouverneur sir Eugène Fiset recevait à un dîner, hier, à Spencerwood.

Un dîner a été offert en l'honneur de M. René de Messières, conseiller culturel auprès de l'ambassade de France à Ottawa. La réunion a eu lieu hier soir au Cercle Universitaire. Etaient présents: M. Paul-Pierre Lorion, consul général de France à Québec, M. René de Messières, conseiller culturel près l'ambassade de France, M. le chanoine Lalibertè, vice-recteur de l'université Laval, M. Ayila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts, M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, docteur Charles Vézina, doyen de la faculté de Medecine, M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences, le T. R. P. Lévesque, doyen de la faculté des Sciences sociales, M. l'abbé L. Lalibertè, doyen de la faculté des Lettres, M. Jean-Baptiste Soucy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, le lieutenant-colonel H.-M. Mesnet, attaché militaire près l'ambassade de France au Canada, M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, secrétaire général de l'université Laval, M. l'abbé Lelaidier, modérateur de l'université Laval, M. l'abbé Bureau, M. Paul Rainville, conservateur du Musée provincial, et M. Antoine Roy, archiviste provincial.

Un dîner militaire a été offert au Club de la Garnison en l'honneur du colonel H.-M. Mesnet, attaché militaire auprès de l'ambassade de France. Cette réunion a eu lieu à huit heures du soir, mercredi. Parmi les personnages présents mentionnons: M. Paul-Pierre Lorion, consul général de France à Québec, le général T.-L. Tremblay et madame Tremblay, le brigadier Edmond-A. Blais, le colonel H.-M. Mesnet, attaché militaire près de l'ambassade de France au Canada, et madame Mesnet, le commandant Noël, le colonel Roberge et madame Roberge, le colonel Turcot, le colonel P. Tremblay, le colonel Tachereau, M. René de Messières, conseiller culturel près l'ambassade de France au Canada, madame Taschereau, madame Bélanger, le colonel Bélanger, madame de Royère, le colonel Morin, madame Morin, le colonel Lesperance, le major Pierre Chassé, le colonel de St-Victor, madame Doiron, le colonel Croteau, le major Painchaud, M. Robert Picard, vice-consul de France à Québec, madame Robert Picard, le major Doiron, le capitaine Gaudreau, Mlle Anne-Marie Lebeau, secrétaire au consulat général de France (Québec), Mlle Paule Langlois, secrétaire au consulat général de France (Québec) et le major Beaudry.

Le lord-évêque et madame Philip Carrington sont de retour de Toronto, où ils ont passé une dizaine de jours.

Mademoiselle Judith Drolet est de retour dans sa famille, après un séjour de plus d'un an à l'ambassade canadienne au Mexique.

Le capitaine et madame A. C. M. Thompson sont de retour de la métropole où ils ont fait un court séjour.

M. et madame Hubert Lussier sont présentement dans la métropole où ils assistent à un congrès.

Le docteur G.-M. Gaudet, de Montréal, a passé quelques jours dans notre ville, récemment.

Le capitaine et madame Jean Côté, de Montréal sont actuellement à Québec, les invités de M. et madame Guy Racine.

M. et madame Edgar Kirouac, ainsi que leur fillette, Denyse, sont de retour de Sherbrooke.

Madame G. E. MacKay, de Truro, N.-E., fait présentement un séjour à Québec, l'hôte de son beau-frère et de sa soeur, le docteur et madame J.-L. Tinti.

Madame John Dawson est partie pour Longueuil où elle séjournera pendant quelque temps, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, le capitaine et madame F. Price.

M. et madame C. G. Garland, de New-York, font actuellement un séjour à Québec et logent au Château Frontenac.

On annonce le mariage de mademoiselle Camille-Pierrette Bienvenue, fille de madame Hortense Bienvenue, de Toronto et de feu M. Georges Bienvenue, de Québec et petite-fille de l'honorable Samuel Gobeil, au lieutenant d'aviation William Basil Higgins, fils de M. et madame B. J. Higgins, de Toronto. Le mariage sera célébré demain matin, à onze heures, en l'église du Saint-Rosaire, de Toronto.

Mademoiselle Elsa Barnard, de New-York, de passage en notre ville, s'est inscrite au Château Frontenac.

Mademoiselle Albertine Naud, de St-Joseph d'Alma, passe quelque temps à Québec et à Charny.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

l'Evénement-Journal

avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116

Le samedi et le dimanche, signalez

7980

Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

VENDREDI, 1er MARS 1946

21 mars au 21 avril (Bélier) — Ne risquez rien d'important au cours des prochains jours. Attendez votre période chanceuse qui s'amènera bientôt pour vous permettre de faire un réel succès de ce que vous avez sur le métier présentement. Vous ne regretterez pas d'avoir différé pour recevoir davantage.

21 avril au 20 mai (Taureau) — S'il vous est possible de montrer des résultats réels dans votre travail, c'est le moment de demander une promotion que vous serez sûr d'obtenir. On s'inquiète à votre sujet.

21 mai au 21 juin (Gémeaux). — Vous avez de la joie, du bonheur, pourquoi ne pas vous pencher vers les déshérités, les malheureux. Tendez-leur une main secourable en améliorant leur sort. Votre vie n'en sera que plus belle et plus méritoire.

22 juin au 23 juillet (Cancer). — Un désir qui vous vient au coeur depuis assez longtemps sera réalisé ces jours-ci. Vous serez dans la jubilation et tout s'opérera tel que vous l'avez espéré. Heureuses perspectives.

24 juillet au 22 août (Lion). — Vous êtes trop pessimiste; il faudra vous débarrasser de ce défaut qui vous fait voir le mauvais côté des choses et vous rend malheureux par votre faute. Une dose d'optimisme est conseillée pour votre guérison... morale.

23 août au 23 septembre (Vierge) —Si vous vous en donnez la peine vous pourrez réaliser de gros gains en argent, aujourd'hui. Vos nouvelles idées seront des gages de succès dans un avenir prochain.

24 septembre au 23 octobre (Balance). — Grâce à vos talents remarquables vous aurez du succès, aujourd'hui. N'attendez pas à plus tard pour entreprendre la réalisation de vos projets.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) —Ne ménagez pas vos efforts; ils seront profitables aujourd'hui. La chance vous favorise tout particulièrement pour quelques jours.

24 novembre au 22 decembre (Sagittaire).— Si vous avez un problème qui vous tracasse, vous réussirez à le résoudre, aujourd'hui. Profitez donc des bonnes occasions qui passent près de vous en ce moment.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne). — Il importe que vous vous améliorez vous-même aujourd'hui. Tirez le meilleur parti possible de vos nombreux talents et de tous vos avantages.

22 janvier au 20 février (Verseau) —Une journée très favorable, spécialement pour vos affaires personnelles. Protégez votre amour. La discrétion vous est fortement recommandée.

21 février au 20 mars (Poissons) —Quelques obstacles vous barreront momentanément la route, mais vous réussirez rapidement à les surmonter. Ayez confiance en votre jugement et en votre force de caractère et tout ira bien.

L'enfant né aujourd'hui sera doué d'un bel esprit, d'une mémoire remarquable et d'un coeur généreux. Il pourra aisément résoudre les problèmes les plus complexes. Il aimera l'exactitude et recherchera toujours la vérité. Il aura du succès dans le domaine qu'il aura choisi.

J.-A. Kong succède à Harold Ickes

Washington, 1. (P.A.)— Le président Truman a désigné J.-A. Krug pour remplacer Harold Ickes au poste de secrétaire de l'Intérieur. Le choix du successeur de Ickes créait un sérieux problème politique aux Etats-Unis, par suite du départ orageux de ce dernier. Cette nomination ne laisse plus que le secrétaire de la Marine Forrestal et le secrétaire du Commerce Wallace dans le cabinet dont M. Truman a hérité à la mort du président Roosevelt.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4832

Votre grande fillette ne sait comment employer ses jours de congé. Achetez-lui du matériel léger, et procurez-vous ce patron. Elle sera heureuse de se confectionner cette robe féminine.

Le patron se vend dans les grandeurs de 10 à 16 ans. La taille 12 ans demande 2 5-8 vges de matériel de 35 pces de largeur.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Chez les Pharmaciens

Lors de la dernière réunion de la Société de Pharmacie du district des Trois-Rivières, M. L.-A. Hébert, membre du Conseil du Collège des Pharmaciens de la province de Québec, a remis à tous ses confrères trifluviens le "Code d'Ethique du Collège des Pharmaciens de la Province de Québec" tel qu'adopté au Congrès de l'Association Pharmaceutique Canadienne Inc., à Saskatoon, Saskatchewan.

M. Hébert s'est acquitté de cette mission au nom de M. J.-A. Lapointe, président du Collège des Pharmaciens de la province de Québec.

Ont reçu ce code: MM. Jean Normand, Oscar Houle, J.-A. Beauregard, L.-A. Hébert, Paul Saint-Onge, Roland Leroux, Fernand Lanouette, Rogatien Marchand et Jean-Jacques Chainé.

M. Jean Normand, président de la Société de Pharmacie, remercia M. Hébert.

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 avenue de Salaberry, Québec.

533

Le deuxième anniversaire de "l'Opinion Libre"

(Par Eugène L'Heureux)

Le 1er mars 1944, j'inaugurais ici la rubrique "Entre Canadiens de bonne volonté", sous la raison sociale de l'Opinion Libre.

Mon principal but était de servir la cause de l'ordre et du bon sens, dont le drapeau me paraissait abandonné par un bon nombre, au milieu d'une tourmente qui avait affolé plusieurs boussoles jusque là beaucoup plus correctes.

Je voulais aussi rappeler la situation réelle des Canadiens français — mes frères, mes chers frères — au milieu de leur province, de leur pays et du monde, en réagissant, moi nationaliste, contre une certaine forme de nationalisme étroit, qui aurait mis le Canada français au ban de la société canadienne, de la société internationale, voire de la société catholique, si elle avait prévalu contre les autres espèces de nationalisme.

Je ne pouvais pas accepter un tel rétrécissement systématique des horizons canadiens-français, au moment où tous les peuples s'appliquent à étendre le champ de leur vision, à dompter leurs égoïsmes et à réaliser un idéal de collaboration internationale, en vue de prévenir une autre guerre mondiale, qui ressemblerait beaucoup à la fin du monde.

Conscient de ma faillibilité, je sais que plusieurs des idées exposées ici étaient discutables.... comme tant d'autres, d'ailleurs, que certains doctrinaires font un crime à mes compatriotes de ne pas accepter sans examen. Je préfère le lecteur qui analyse ma pensée avant de l'approuver à celui qui la reçoit avec une confiance contraire à tout esprit critique. Mon horreur pour le bourrage de crânes est bien profonde.

Mais, ce dont je suis parfaitement convaincu, c'est que je n'ai pas écrit une seule phrase qui ne me parût vraie et utile à la cause du bien commun. On assure que les mortels peuvent se tenir pour satisfaits et rassurés, quand il leur est possible de se rendre un pareil témoignage.

Puis de nombreuses voix autorisées, parfois même très autorisées, m'ont fortement encouragé à poursuivre mon travail.

Quelques autres m'ont attaqué. Ce qui m'a incontestablement servi. Probablement même faut-il y voir l'explication la plus plausible de la conspiration du silence qui a suivi ces petites escarmouches ?

Je me suis efforcé de tirer le meilleur parti possible d'une situation morale exceptionnellement avantageuse pour un journaliste, mes éditeurs et mes lecteurs semblant rivaliser de générosité pour m'offrir la plus grande liberté d'expression jamais accordée en cette province à un humble journaliste désireux d'affirmer les vérités qu'il juge utiles.

Il y avait assez de voix sans la mienne pour dire aux Canadiens français qu'ils sont les plus parfaits des hommes et que, si leur situation n'est pas meilleure, seuls les autres en sont responsables. D'autre part, mes compatriotes me semblaient si riches en bon sens et en générosité que je n'ai pas cru téméraire de leur prêcher leurs devoirs envers eux-mêmes, envers le Canada et envers l'Humanité. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de constater que l'on n'a pas tort de faire ainsi confiance aux Canadiens français et de les traiter comme des hommes intelligents et courageux.

Aux quelques esprits retardataires qui me reprochent de prêcher la bonne volonté je pose deux questions : 1—En vertu de quel droit pourrions-nous exiger des autres qu'ils déploient de la bonne volonté, si nous n'en donnions pas nous-mêmes le bon exemple dans nos discours et nos actes ? 2—Suis-je en mauvaise compagnie ? Sont-ce les meilleurs esprits ou les plus mauvais qui conseillent présentement au genre humain la pratique de la justice, de la tolérance et de la charité ?

Le livre paraîtra

Pour célébrer le deuxième anniversaire de l'"Opinion Libre", je viens de livrer à mon imprimeur le manuscrit d'un livre qui paraîtra dans un mois ou deux, sous le titre "Opinions libres".

La réponse des lecteurs au petit plébiscite du 12 février est assez encourageante, par le nombre et la qualité des lettres reçues, pour justifier l'entreprise de cette publication.

Tel qu'entendu d'abord, les souscripteurs payent le livre seulement un dollar — par bon postal ou chèque au pair —, avant la publication. J'ignore encore quel sera le prix dans la suite.

Un bon nombre ont retenu des exemplaires pour leurs amis. Voilà un petit monopole que ne dénonce pas l'Opinion Libre. Au contraire ! Un essai vous en convaincra.

Le quartier latin

Amicale des Anciens du Collège Bourget

Le banquet annuel des Anciens du Collège Bourget (Rigaud) aura lieu à l'hôtel Clarendon demain soir, à 7 heures. Le R. P. Louis-Joseph Lefebvre, c.s.v., supérieur du Collège, présidera cette réunion. Seront aussi présents : le R. P. Francis-Xavier Forest, c.s.v., qui célèbre cette année ses noces d'or de professorat dans l'enseignement secondaire et M. Charles-Emile Lavigne, le président de l'Amicale des Anciens. Tous les anciens, professeurs et élèves, sont cordialement invités à assister à cette réunion de l'Amicale samedi prochain.

Anniversaire du P. Lévesque

Le R. P. Georges-Henri Lévesque, o.p., doyen de la Faculté des Sciences de l'Université Laval, recevra les voeux des étudiants à l'occasion de sa fête, le 5 mars prochain. Les étudiants profiteront de leur prochain cercle d'étude qui portera sur le "problème noir et les droits de l'homme" pour fêter leur doyen. A l'issue de la séance d'étude il y aura réception et programme récréatif.

Film sur le Vatican au Séminaire

Les étudiants du Séminaire de Québec ont eu l'occasion de voir hier soir un film "The March of Time", avec narration de M. l'abbé Guillaume-Miville Déchêne, qui représentait l'histoire du Vatican, tout en offrant aux spectateurs l'occasion d'assister à certaines scènes de la vie de Sa Sainteté le pape Pie XII.

La silhouette féminine!

Grâce aux plus récentes réalisations de l'art du corsetier, la tournure de la femme à la mode présente aujourd'hui une extrême beauté d'apparence. La nouvelle silhouette, de lignes continues, se rétrécissant légèrement à la taille et s'arrondissant en souplesse à la hanche, est tout simplement ravissante. Ce nouvel art du corsetier se trouve illustré de parfaite façon dans la collection augmentée de la maison H.R. On y trouve gaines, corselettes et soutien-gorge. Notre corsetière experte vous suggérera le modèle qui vous ira le mieux.

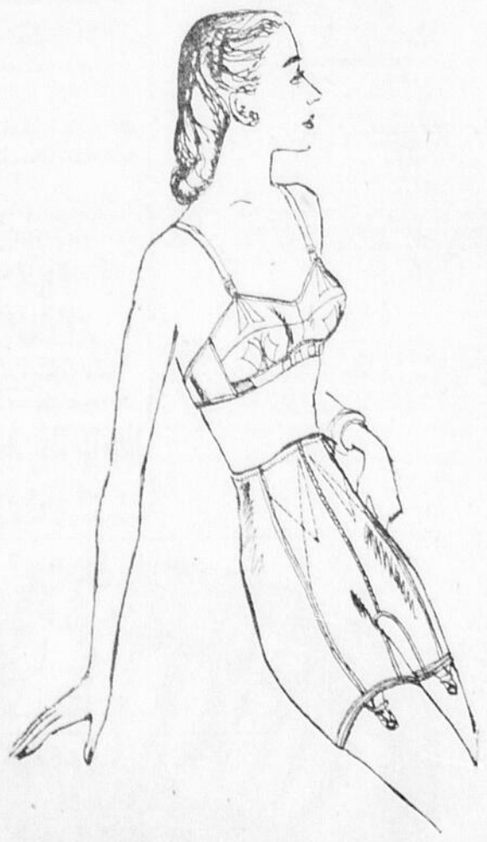

"Nature's Rival" . . . Gaine-culotte de satin rayonne et d'élastique: légèrement baleinée sur le devant. $5.50 Soutien-gorge uni de satin rayonne. $1.75.

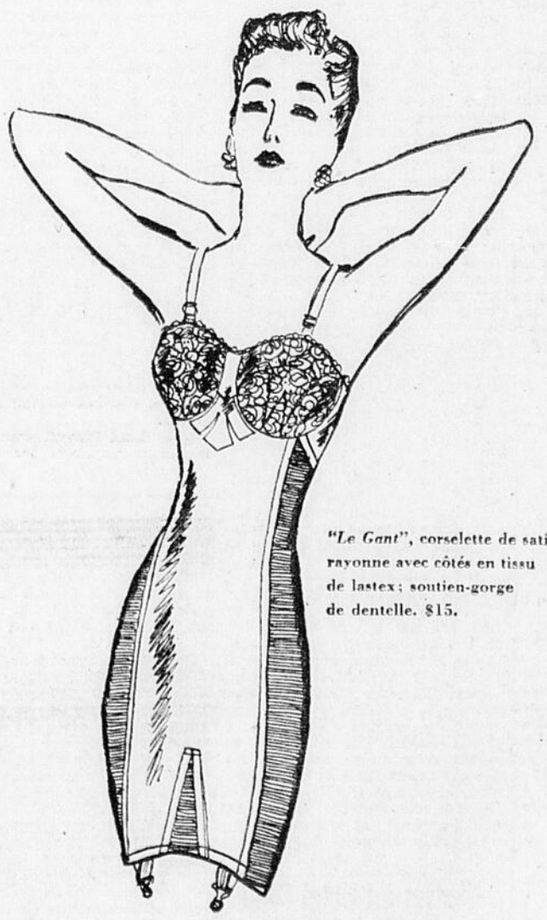

"Le Gant", corselette de satin rayonne avec côtés en tissu de lastex; soutien-gorge de dentelle. $15.

HOLT RENFREW

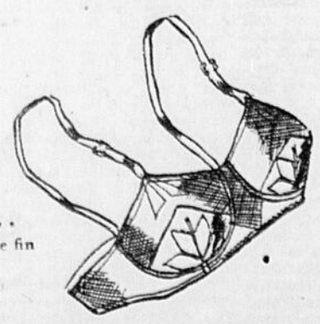

Ariette par Gothic . . . Soutien-gorge de tulle fin et de satin pour les petites tailles. $1.75.

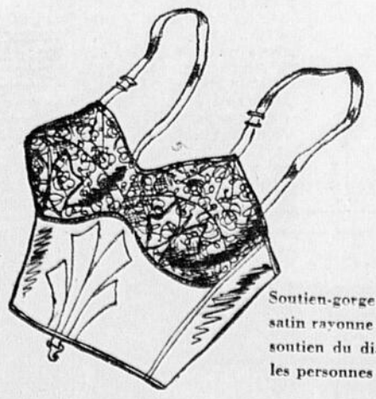

Soutien-gorge *par Gothic* . . . satin rayonne et dentelle: soutien du diaphragme pour les personnes fortes. $3.

33, RUE BUADE

Pour les gourmets

NOUILLES AUX EPINARDS

2 tasses nouilles aux oeufs cuits
2 tasses fromage râpé
2 tasses épinards cuits, hachés
1 tasse lait
3 cuil. à soupe de beurre
1 cuil. à soupe de farine
1-4 cuil. à thé de sel
1-8 cuil à thé poivre
Paprika.

Mettez les nouilles cuites dans un plat à gratin beurré et recouvrez-les de la moitié du fromage râpé. Placez sur le fromage les épinards hachés. Faites une sauce avec le lait, le beurre, la farine et les assaisonnements et versez-la sur les épinards. Saupoudrez du fromage râpé sur la sauce et faites cuire au four modéré, 350 degrés, pendant 30 minutes, ou jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

SAUCE AU FROMAGE

2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1 tasse de lait
1-2 tasse de fromage râpé
1-4 c. à thé de sel
Quelques grains de poivre.

Faire fondre le beurre dans une casserole sur un feu doux; ajouter la farine, l'incorporer au beurre parfaitement avec une cuiller (en bois de préférence); ajouter le lait peu à peu en brassant constamment, laisser mijoter 5 à 10 minutes, saler et poivrer; ajouter le fromage et laisser mijoter jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

Carnet mondain

(Suite de la page 4)

M. Lucien Forestier, de New-York, a passé la fin de semaine à St-Georges de Beauce, l'hôte de M. et madame Ludger Dionne.

M. J.-R. Forest qui est parti hier pour Halifax a fait le trajet par avion, il sera de retour lundi prochain.

Mademoiselle Marguerite Pelletier, de Rivière-du-Loup, est à Québec pour une quinzaine, après avoir passé quelque temps à Montréal.

Mademoiselle Aline Bélanger, de Montréal, autrefois de Québec, fait actuellement un séjour en notre ville, inscrite au Château Frontenac.

Mademoiselle Marie-Jeanne Kirouac est revenue à Québec, après avoir passé quelques semaines à Sherbrooke, l'invitée de madame William McManamy.

M. et madame C. G. Reaburn, de Gorham, N.H., font un séjour en notre ville, inscrits au Château Frontenac.

Mademoiselle Elizabeth Koll, de New-York, a passé la fin de semaine à St-Georges de Beauce, l'invitée de M. et madame Ludger Dionne.

Madame S. A. Wolf et madame E. L. M. Iver, de White Plains, N.Y., passent quelque temps à Québec et logent au Château Frontenac.

Mademoiselle Marie-Laure Bergeron, de Charny, fait actuellement un séjour à Montréal; mademoiselle Germaine Naud, de St-Joseph d'Alma, qui a passé quelques jours à Charny, l'accompagne.

Mesdemoiselles Florence et Mariange Khazoon, ainsi que M. Mack Khazoom, sont de retour à St-Casimir, après un voyage de deux semaines à New-York.

Madame Kenneth-E. Fleming est retournée à Windsor, Ont., après avoir passé quelque temps à Montréal, chez sa mère, madame Edward Maxwell.

M. et madame L.-N. Panneton, d'Ottawa, sont de passage à Montréal, inscrits au Mont-Royal.

Mesdemoiselles Renée, Suzanne et Janine Dufresne, des Trois-Rivières, ont fait un séjour au St. Adèle Lodge.

Madame Jeannette Doucet et sa soeur, madame Alfred Belleville, de la métropole, font un séjour de six semaines en Californie.

Montréal et ailleurs

Mardi, le gouverneur général et la princesse Alice, accompagnés de l'officier d'escadrille Sylvia Evans et du capitaine le vicomte Lascelles, ont déjeuné avec l'ambassadeur de France et la comtesse de Hautecloque. Le soir, Son Excellence et Son Altesse Royale ont été les hôtes à dîner du haut commissaire de la Nouvelle-Zélande et de madame Wilson.

A l'issue de la réunion de l'Alliance Française, mardi soir, au Ritz-Carlton, M. Jean-C. Lallemand recevra en l'honneur de M. Jean Brûler (Vercors).

Au mariage de mademoiselle Huguette Sarrasin, fille de M. et de madame Edmond Sarrasin, de Ville Mont-Royal, avec M. Fernand Guay, fils de M. J.-L. Guay, de Montréal, et de madame Guay, décédée, que bénira Son Excellence Monseigneur J. Guy, o.m.i., samedi matin à dix heures, en la chapelle du collège St-Laurent, M. Jacques Sarrasin, frère de la mariée, M. Lorenzo Guay, cousin du marié, ainsi que M. Viateur Gendron placeront les invités. Il y aura réception après la cérémonie au Victoria-Hill.

L'honorable et madame Douglas Abbott, d'Ottawa, ont passé la fin de semaine au Club Seigneurial.

Les services hospitaliers

Une messe célébrée par M. l'abbé Charles-Omer Garant, aumônier de l'association a inauguré les assises du deuxième congrès annuel des institutions d'hospitalisation des archidiocèse de Québec et de Rimouski. Lors de ce congrès, le conseil d'administration a été réélu pour un troisième terme. Au cours de ces assises on a procédé à l'étude de diverses questions d'intérêt général ainsi que du programme pour l'année 1946, lors d'un forum dirigé par le R. Père Albert, capucin.

"Les catholiques se doivent de bâtir une société catholique," dit S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, qui félicitait l'association patronale des Services Hospitaliers de Québec, pour ses réalisations sociales pendant ses deux années d'existence. "Votre association est un mouvement de cette authenticité chrétienne. Les actes sociaux qu'elle pose sont autant de moyens pour faire grandir cette société chrétienne.

Le conseil d'administration est ainsi composé : présidente, Sr Marie de la Recouvrance, de l'hôpital du St-Sacrement; 1ère vice-présidente, Sr St-François d'Assise, de l'Hôtel-Dieu de Québec; 2e vice-présidente, Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus, de l'hôpital St-François d'Assise; trésorière, Sr Ste-Angèle de Mérici, économe provinciale des RR. Srs du Bon-Pasteur; directrices, Sr Marie du Sacré-Coeur, économe générale des Soeurs de la Charité, Sr Ste-Catherine de Saint-Augustin, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, Sr St-Jean Gabriel, de l'hôpital St-Michel-Archange, Sr Marie du Coeur-Immaculé, de la Crèche de St-Vincent de Paul, garde, Maria Beaumier, surintendante de l'hôpital St-Luc. M. l'abbé C.-O. Garant en est l'aumônier, Me Paul Lebel, le conseiller juridique, et M. Louis Bilodeau, le secrétaire.

La lutte à la tuberculose

Le docteur Roland Desmeules, président du Comité provincial de défense contre la tuberculose, a soumis à Montréal, en fin de semaine, un substantiel rapport des activités de cette organisation. Ce rapport fut présenté au cours de l'assemblée générale annuelle du Comité. En voici un résumé :

Le rapport général du comité provincial de défense contre la tuberculose souligne d'abord que la fin de la guerre va permettre aux gouvernements de consacrer plus d'efforts à la lutte antituberculeuse. Ottawa a un vaste projet d'aide aux provinces, soit l'octroi de subventions annuelles de $3,000,000 réparties moitié selon le chiffre de la population, moitié selon le nombre de décès attribuables à la peste blanche depuis cinq ans. Ce qui devrait assurer à Québec la part du lion puisque près de 46 p.c. de cette mortalité se rencontre chez nous. D'autre part, le ministre de la Santé et du Bien-Etre Social, l'honorable Albiny Paquette, entend lui-même remplir toutes ses obligations par rapport au dépistage et à l'hospitalisation. Promesse qu'il a donnée au comité provincial et qui est réaffirmée dans le dernier discours du Trône.

Le rapport insiste particulièrement sur les besoins de l'hospitalisation et cite une parole du ministre provincial de la Santé, à l'effet que le manque de lits de sanatorium est notre ennemi public No 1 dans le domaine de la tuberculose. Le ministre a déjà pris les moyens de doubler la capacité du sanatorium Cook aux Trois-Rivières, et il s'intéresse à l'Abitibi et à la Gaspésie, comme au district métropolitain qui devrait être pourvu de 1,000 à 1,200 lits additionnels d'ici dix-huit mois. Cela ne pourrait être considéré que comme un premier pas, car nous manquons de trois à quatre mille lits pour nos tuberculeux.

D'autres points sont essentiels dans un programme de contrôle de la tuberculose. Le rapport préconise une juste sélection des malades, l'hospitalisation gratuite, l'adoption de nouvelles lois sociales pour soustraire à la misère les familles dont le chef est obligé de faire une cure sanatoriale, la nomination d'un directeur provincial de la tuberculose et la reconnaissance du comité comme commission consultative.

L'an dernier, le comité inscrivait à son programme la création de zones de dépistage, et le rapport mentionne le travail accompli en ce sens. Montréal continue de donner l'exemple et plus de 100,000 travailleurs ont subi un examen photofluorographique en 1945, sous les auspices de la Ligue antituberculeuse métropolitaine. L'enquête radiologique se poursuit également en Gaspésie et dans le Bas Saint-Laurent (jusqu'ici, 14,255 examens) et le même appareil est utilisé pendant l'hiver, à Québec, où la Ligue a déjà examiné le personnel d'un bon nombre de maisons d'enseignement, voire d'usines. Une zone de dépistage est prête à fonctionner en Mauricie, une autre dans la région de Yamaska et Richelieu, cependant qu'une troisième est déjà en opération avec Sherbrooke pour centre.

Mais le dépistage n'est pas une pure affaire de mécanique. La lutte antituberculeuse exige d'abord des phtisiologues entraînés. Le comité provincial, qui n'a jamais cessé de s'intéresser au développement scientifique, publiant un bulletin mensuel à l'adresse des médecins, organisant des journées cliniques dont l'une, en 1945, fut présidée par le Dr Richard-H. Overholt, de Boston, un des maîtres de la chirurgie thoracique; le comité provincial, disons-nous, a commencé par fonder un prix de $25 (le prix Laënnec) dans chacune de nos trois universités, et il se propose maintenant d'offrir trois bourses de $1,200 à des jeunes médecins sérieux qui voudraient se spécialiser en phtisiologie, l'entraînement devant se faire dans un sanatorium de la province.

Un autre article a été ajouté au programme du comité: la réhabilitation des tuberculeux. Une commission d'enquête est à l'oeuvre et, sur la foi de son premier rapport, le comité provincial a l'intention de nommer un officier de réhabilitation qui visiterait les institutions sanatoriales, y organiserait les cours et dirigerait l'orientation professionnelle.

Suit un résumé des autres activités du comité provincial en 1945 : publicité dans les journaux et à la radio, distribution de littérature, concours intercollégiaux, sans oublier la campagne du Timbre de Noël.

Plusieurs résolutions sont enfin proposées : l'une pour demander aux gouvernements et aux municipalités d'appliquer tous leurs efforts à la suppression des taudis et à leur remplacement par des habitations hygiéniques; une autre recommandant la pasteurisation obligatoire du lait dans toute la province; une autre, enfin, priant le ministre fédéral de la Santé de mettre les sommes suffisantes à la disposition du Conseil National des Recherches pour que la découverte du remède spécifique contre la tuberculose soit hâtée, cette découverte étant maintenant escomptée dans un avenir assez proche.

Mémoire soumis à M. Duplessis

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, vient de recevoir de l'Association d'Expansion Industrielle du Saguenay, un mémoire au sujet du prélèvement de nouvelles taxes pour les écoles.

Dans ce mémoire, l'Association proteste contre la création d'une seule zone scolaire pour toute la province et la mise en commun du produit d'une taxe uniforme, pour distribution à toutes les écoles de la province. Tout en reconnaissant qu'il est important d'améliorer le programme scolaire et d'éducation dans le Québec, elle s'oppose à des impôts particuliers et injustes pour les régions éloignées des grands centres.

Elle fait remarquer que l'agriculture ne peut pas apporter une prospérité énorme à la province parce que dans le Québec la saison propice à la culture est trop courte comparativement à celle des régions qui font la concurrence dans ce domaine. Elle conclut que l'avenir du Québec réside dans le domaine industriel et que l'on ne peut attendre ce progrès que par le développement des régions éloignées où les ressources hydro-électriques peuvent être utilisées intégralement. L'Association fait remarquer que le principal avantage industriel de la vallée du Saguenay consiste en son énergie électrique peu coûteuse, et que le projet de certaines gens d'obérer ce marché par de nouvelles taxes constitue une mesure injuste envers cette région.

L'application d'un impôt uniforme sur chaque kilowatt-heure dans toute la province serait plus onéreuse au citoyen d'une petite ville ou village qu'au citoyen d'une grande ville, dit l'Association. Elle déclare que ce principe établirait des différences entre diverses catégories de citoyens, contrairement à tous les principes établis quand il s'agit d'imposer des taxes. Elle ajoute qu'une taxe injuste pourrait ruiner les industries.

Le mémoire fait remarquer que ceux qui favorisent l'établissement d'une zone scolaire unique dans toute la province de Québec et l'imposition de nouvelles taxes sur l'électricité sont des citoyens de centres populeux ou des personnes intéressées professionnellement aux écoles.

En s'opposant à l'adoption d'une zone scolaire unique pour la province de Québec, l'Association invoque le principe de l'autonomie locale, croyant que tout gouvernement démocratique exige que les législateurs soient eux aussi, sujet aux lois qu'ils formulent.

Chesterton était un vrai chef de file

"Chesterton, the Man", tel était le titre de l'intéressante conférence que prononçait hier après-midi, devant le Cercle des Femmes canadiennes, Mme Sheed, mieux connue sous son nom de lettres de Maisie Ward.

Mme Ward, qui a connu personnellement Chesterton, a d'abord affirmé avec esprit qu'il est grand par son esprit, qui était supérieur, bien que l'image de Chesterton soit inséparable de l'idée de grosseur corporelle dont il était affligé. Chesterton était l'homme distrait par excellence, c'est-à-dire que son esprit était continuellement absorbé dans quelque déduction.

Elève à l'école St-Paul, à Londres, il s'appliquait surtout au dessin. Ses compagnons d'études était extraordinairement brillants et devinrent tous des citoyens éminents. Considérant ses aptitudes artistiques, ses parents l'envoyèrent à une école des beaux-arts mais, comme par contradiction, Chesterton se mit alors à écrire.

Le jour où il tomba en amour, dit Mme Ward, fut très important pour lui. Sa femme, Francis, fut la personne qui eut le plus d'influence sur lui. Elle pratiquait intensément le catholicisme, à cette époque de modernisme où tout le monde discute religion mais où à peu près personne n'est pratiquant.

Sur les cent volumes que Chesterton a écrits, celui intitulé "Orthodoxy" est l'un des plus importants parce que, a expliqué la distingué conférencière, il a apporté le sourire dans le christianisme et expliqué comment le christianisme a su garder la voie droite de la vérité entre les extrêmes.

Chesterton était journaliste, il donnait des conférences et des cours; il a écrit plusieurs biographies, dont celles de Dickens et de Stevenson, des vies de saints, entre autres celle de saint Thomas. Il était aussi poète, historien, essayiste, auteur d'histoires de détectives et d'histoires d'imagination et il a donné maintes causeries à la radio.

Mme Ward a raconté, pour le bénéfice de ses auditeurs, comment Chesterton était aimé en Angleterre, non seulement des catholiques, mais de tous les Anglais. Même ceux qu'il combattait l'estimaient. Les deux grandes passions de Chesterton étaient la foi chrétienne et catholique et son pays, l'Angleterre. Il a toujours aimé la liberté et a dit, après sa conversion, que l'Eglise catholique est le seul refuge de la liberté. En terminant, Mme Ward a affirmé que les Anglais ont senti, à la mort de Chesterton, qu'il était un chef dans cette époque moderne et que son oeuvre persistera à côté de celle d'autres écrivains contemporains.

Mlle Hazel Boswell avait présenté l'éminente femme de lettres et conférencière.

Dr ADRIEN TREMBLAY
Spécialiste
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
Bureau et résidence :
119, rue St-Jean. Tél.: 3-7390

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Plus de billets en circulation

Londres, 1er. — (P.A.) — Le rapport financier hebdomadaire de la Banque d'Angleterre pour la semaine terminée le 27 février révèle que la circulation monétaire a augmenté de £530,000.

Les dépôts publics ont augmenté de £4,252,000, les dépôts privés de £15,307,000, les valeurs gouvernementales de £16,625,000 et les autres valeurs de £3,445,000.

L'éducation est le rôle des parents

A l'occasion d'un forum dirigé par M. Emilien Rochette, mercredi soir, à la salle paroissiale de Charlesbourg, M. Napoléon Nadeau a tiré comme conclusion que l'éducation des enfants était le rôle des parents, et non de l'Etat.

On a aussi insisté sur les dangers qui menacent actuellement la famille : mauvaises lectures, chansons à double sens, données à la radio, théâtre dangereux, etc.

Au tout premier rang de l'assistance, on remarquait : MM. les abbés L.-P. Bégin, Armand Dumont, Landry Chandonnet, MM. les maires Joseph Pagé et Emile Gauthier.

La journée d'hier a été consacrée aux familles nombreuses.

Hier soir, à huit heures et quart, à la salle paroissiale, le R. P. Massicotte, o.f.m., a présenté un film intitulé : "Le printemps de la vie".

Cette soirée était sous la présidence conjointe de MM. les maires Joseph Pagé, Emile Gauthier et Eug. Daigle.

M. Azellus Lavallée est réélu président

M. Azellus Lavallée, de Berthier, présidait ces jours derniers, à Montréal, l'assemblée annuelle de la Société des éleveurs de moutons de la province. M. X.-N. Rodrigue, le secrétaire, donna lecture de son rapport. Outre les officiers, MM. J.-P. Fleury, L.-V. Parent, Camille Bouchard, Roland Sabourin et X.-N. Rodrigue prirent la parole.

Les principales questions à l'étude furent la prolongation du boni de 4 cents la livre de laine pour une autre période de 5 ans, la classification des carcasses, l'établissement des lignées de grand choix, la nomination de classificateurs provinciaux coopérant avec les classificateurs fédéraux.

La direction sera confiée pour 1946 à MM. Azellus Lavallée, Berthier, président; Edouard Provencher, St-Félix de Kingsey, vice-président; X.-N. Rodrigue, secrétaire. Directeurs: MM. Arthur Belzile, St-Fabien, Josaphat Rodrigue, Beauceville, Albani Nichols, La Présentation, Omer Sauvé, St-Hermas, Henri Couture, St-Augustin, cté Portneuf.

Une suggestion de Lord Tweedsmuir

Londres, 21. —(P.C. — Par Câble) Lord Tweedsmuir, fils de l'ancien gouverneur-général du Canada, a préconisé dans un discours prononcé à la Chambre des Lords que le statut de haut-commissaire du Royaume-Uni à Ottawa soit modifié pour être élevé à la dignité d'ambassadeur.

Contre les Junkers

Paris, 1.— (P.A.).—Le comité exécutif de la Fédération mondiale des Trades Unions recommandait hier la séparation des propriétés à travers l'Allemagne pour être distribuées parmi le peuple allemand.

Le comité, qui récemment retournait d'une tournée dans quatre zones d'occupation en Allemagne, déclarait dans un rapport provisoire qu'il est nécessaire de détruire "La base économique de la caste Junker, un des principaux appuis du nazisme et du militarisme."

Mort de monsieur Emile Lyonnais

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Emile Lyonnais, époux de dame Régina DeBlois, survenue lundi à Montréal. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses fils: Léon, emp. civil; Fernand, emp. civil; ses filles, Mme Arth. Scott (Thérèse), Madame Alph. Paquet (Germaine), Madame U.-R. Lavois (Françoise); une belle-fille, Madame Léon Lyonnais (Jeanne-D'Arc Parent); 4 petits-enfants: Claude, Jacques et Camille Paquet, Jean Lyonnais; un frère Henri, emp. des Postes; ses soeurs, Mlles Léontine et Alphonsine, Mme Denis Blais (Eva), de Montréal, Mme Wilfrid Cadorette (Yvonne), Mme Alf. Caron (Cécile), Mme Alex. Dorion (Jeanne); ses belles-soeurs, Mme (Vve) Roch Lyonnais (Eva Paré), Mme Henri Lyonnais (Yvonne Cloutier); ses neveux, Albert, Henri, Alphonse, Paul, Charles et Roch-Albert Lyonnais; Roland et André Lyonnais, Robert, Maurice, André, Roland et Fernand Caron, René et Paul Cadorette, Roland Couture, Fernand Pouliot, Jules Bilodeau; ses nièces, Claire, Marie-Paule et Liliane Lyonnais, Lucie, Madeleine, Pauline Cadorette, Fernande Dorion, Jacqueline et Denise Caron, Alice Têtu, Mme Robert Caron (Jeanne Hébert), une tante, Mme (Vve) F.-X. Sauvat, et un oncle, M. Léon Lyonnais, de New-York; plusieurs petits-neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles de M. Emile Lyonnais auront lieu demain en l'église St-Roch.

PAR AVION...
à MONTRÉAL en 1 h. et 5 m.
à CHICOUTIMI (ARVIDA, BAGOTVILLE, SAGUENAY) en 50 minutes
Horaires commodes pour l'aller et le retour. Aucune priorité requise.
TÉLÉPHONE 3-5075
QUEBEC Airways

SPECTACULAIRE NOUVEAU
Revlon
"Tortoise Shell"
EMAIL à ONGLES ● CRAYON à LEVRES ● POUDRE FACIALE
Roussâtre bruni pour harmoniser lèvres et bouts des doigts.
Eblouissante poudre faciale, aussi. Et cette puissance d'"adhérence" toujours inséparable des produits Revlon !

"Match Box" 1.25
Email à ongles .50
Crayon à lèvres .65 *et* 1.25
Poudre faciale 1.00
Aussi
"HILDEGARDE ROSE"
dans le même assortiment que Tortoise Shell

POUDRES DE RIZ SATINÉES
pour les teints particuliers
HELENA RUBINSTEIN
Parfum exquis . . . douceur soyeuse . . . direz-vous des poudres de riz Helena Rubinstein. Elles sont broyées très fin, brossées et mélangées pour donner à votre teint sa perfection et son naturel de jeunesse. Apple Blossom, 1.25; Flower Petal, 1.25; Water Lily, 2.00; Town & Country, 3.75.

Une véritable aubaine . . .
CRÈME pour les mains "CUTEX"

Valeur de .86 pour ..... .79

Tél. 2-5214 J.E. LIVERNOIS LTÉE. RUE ST. JEAN QUEBEC
LA MEILLEURE PLACE EN VILLE POUR FAIRE L'ACHAT DE VOS PRODUITS DE BEAUTE

ATTRAPE! C'EST LE NOUVEAU LIFEBUOY!

SEUL LE NOUVEAU LIFEBUOY VOUS OFFRE CES 3 AVANTAGES
1 INGRÉDIENT EXCLUSIF!
2 ODEUR QUI SE DISSIPE!
3 MOUSSE EXTRA-PROTECTRICE!
Le voici le savon que nous voulions vous offrir depuis longtemps . . . le NOUVEAU Lifebuoy avec *l'ingrédient protecteur* habituel PLUS QUE DOUBLÉ. Pour enrayer la "B.O.", baignez-vous au nouveau Lifebuoy.

DORÉNAVANT L'INGRÉDIENT PROTECTEUR HABITUEL PLUS QUE DOUBLÉ
UN PRODUIT LEVER
LE SEUL SAVON FABRIQUÉ SPÉCIALEMENT POUR ENRAYER LA "B.O."
(Blessante Odeur de transpiration)
POPULARITÉ... NOUVEAUX AMIS... GRÂCE AU NOUVEAU LIFEBUOY!

Sur le marché des obligations

Montréal, 1er.— (PC) Les fonds d'Etat canadiens, les emprunts de la Victoire et les valeurs provinciales étaient en demande hier sur le marché des obligations, mais les offres sont demeurées rares. Les titres du gouvernement canadien n'ont pas fluctué, tandis que les valeurs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Québec ont obtenu des avances fractionnaires. Quelques titres de la cité de Montréal ont été recherchés à un meilleur prix dans les valeurs de municipalités.

Dans la section des valeurs de transport, les C. P. R. perpétuelles ont monté de 1-2 point à 128 1-2 off. Au compartiment des services publics, les Inter. Hydro Electric 6 p.c. ont progressé de 3-4 de point à 104 off. 106 dem. et les Shawinigan Water & Power 4 p.c. 1961 de 1-4 de point à 101 1-4 off. 102 1-2 dem. Par contre, les Saguenay Power "A" ont baissé de 3-4 de point à 113 1-4 off.

Parmi les industrielles, les Brown Co. 5 p.c. 1959 ont haussé de 1-2 point à 108 1-2 off. 110 1-2 dem, les Great Britain & Can. Investment 4 1-2 p.c. de 1-2 à 105 off. 108 dem., les Maple Leaf Milling 3 3-4 p.c. de 1-2 à 101 off. 103 dem., mais les Price Brothers 5 p.c. ont reculé de 1-4 de point à 102 4-4 off. 104 3-4 dem.

Au groupe de l'immeuble, les Hotel LaSalle 5 p.c. ont gagné 1 point à 81 off., les Lord Nelson 4 p.c. 1 point aussi à 91 off. et les University Tower 5 p.c. 1 point à 79 off.

A New-York

New-York, 1er.— (PA) Les cours ont manifesté de l'irrégularité hier sur la place locale et la séance a été très calme, le volume des transactions atteignant le plus bas niveau depuis le 1er février. Les titres canadiens inscrits sur le marché américain se sont bien comportés. La moyenne des chemins de fer a monté de .1 de point, celle des services publics de 1 de point aussi et celle des valeurs corporatives haut cotées de .2 de point.

Echange d'actions de Massey-Harris

Les agents de transfert pour Massey-Harris Co. Ltd ont notifié la Bourse de Montréal que 1,180 actions additionnelles du titre privilégié de cette compagnie ont été converties en 1,770 actions ordinaires sur la base de 1 1-2 action ordinaire pour une action privilégiée.

Après avoir donné effet à cette conversion il y aura un total de 307,796 actions privilégiées sur le marché et 1,076,807 actions ordinaires.

Fraser Companies gagne davantage

Montréal, 1er.— (PC) Le bilan de Fraser Companies Limited publié hier révèle que ses profits nets ont accusé une augmentation substantielle au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1945; ils se sont traduits en effet par $1,763,639, comparativement à $1,457,751. C'est l'équivalent de $4.75 par action ordinaire au lieu de $3.93 précédemment.

Les recettes d'exploitation sont passées de $6,129,187 à $5,542,523. Les impôts ont absorbé un montant de $1,770,000 contre $2,590,000. Il n'y a pas eu de portion remboursable des taxes en 1945, tandis qu'elle s'établissait à $259,000 en 1944. Le compte de surplus ressort maintenant à $6,652,451 comparativement à $5,630,845. Le fonds de roulement a enregistré une hausse appréciable, atteignant $6,349,654 au lieu de $5,691,434 un an auparavant. Durant l'exercice, la compagnie a dépensé $1,302,000 pour l'agrandissement de ses usines.

Dans ses commentaires sur les résultats de l'année, M. Aubrey Crabtree, président, a déclaré que la rareté de la main d'oeuvre, surtout, le manque de bûcherons, affecte encore les opérations de la compagnie.

Le dollar canadien

New-York, 1er.— (PC) Le dollar canadien a fermé inchangé à un escompte de 9 1-4 pour cent, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling est demeurée invariable à $4.03 1-2.

Travaux accélérés

L'on rapporte qu'une troisième foreuse au diamant est rendue sur la propriété de Fontana Gold Mines et qu'elle est même en opération. On est sur le point d'ériger une bâtisse pour l'échantillonnage, comme la compagnie se propose de pousser activement les travaux de sondage au diamant.

Titres hors-liste

	Off.	Dem.
Abitibi-nouv.	13¾	14½
Il. 1¾% priv. nouv.	17	17¾
Banque d'Epargne	38	..
Banque Provinciale	14¼	14½
Banque d'Epargne de Québec	25	..
Beauharnois L. H. & P.	..	5½
Can. Arsenals	..	26
Can. Fairb.-Morse	..	14
Capital Turat	..	70
Commonw. Int. Corp.	4.05	4.45
Cooksville, priv.	28	..
Cuban Can. Sugar	11	13
Dupuis Freres, priv.	101	..
Insurance Exchange	12	..
Interprov. Brick "A"	27	..
Id. "B"	11½	13¼
Laprairie Brick priv.	47	..
Montreal Finance, unités	19	..
Quebec Appts ord.	18	..
St. Lawrence Brick	16	..
St. Steel priv.	26	28
Un. Tower	4½	..
Western Grain	2	2¾
Id. priv.	45	48

AVEZ-VOUS LA GORGE RÊCHE ET À VIF?
Essayez VENO
SIROP CONTRE LE RHUME

Renseignements financiers

Le ralliement qui s'est dessiné mercredi a pris de l'ampleur hier, à la Bourse et au Curb de Montréal, ce qui a permis aux marchés d'effacer une bonne partie des pertes subies au début de la semaine. Toutes les moyennes des différents compartiments ont avancé et les gains avaient même un avantage de 2 à 1 sur les pertes en fin de séance. Les actions de Canadian Breweries ont été les plus achalandées au compartiment industriel et elles ont terminé la journée avec un gain de 5-8 de point à 22 3-4 sur un virement de 6,503 actions. Le fait saillant parmi les distilleries a été la poussée de Hiram Walker et de Dist. Seagrams qui ont gagné 4 et 2 points respectivement. Price Brothers a battu la marche au groupe de la pulpe et du papier avec une avance de 2 points. A la section minière, Joliet-Quebec a été en demande et ses actions ont monté de 7 cents à $2.17. Central Cadillac est demeuré le "leader" au point de vue activité, tandis que ses actions ont progressé de 5 cents à 52. O'Brien, Normetal, Lingman, Duquesne et Siscoe ont aussi gagné du terrain. L'on comptait en fin de séance 91 gains, 48 pertes et 67 stocks inchangés.

• • •

Wall Street a terminé hier le mois le plus réactionnaire depuis près de six ans en effectuant une poussée "sélective". Un choix de stocks parmi les chemins de fer, les industriels et les services publics ont réalisé de modestes progrès, tandis que nombre de meneurs se repliaient, faute d'appui. Le cours moyen de 60 titres compilé par la **Presse Associée** a baissé de .3 de point à 74.0 et accuse une perte de 5.8 points pour février, ce qui représente le déclin le plus accentué depuis mai 1940. Le fait saillant au "secteur" canadien a été la vogue de Distillers-Seagrams qui a monté de 2 1-8 points. Les échanges ont ralenti passablement peu après l'ouverture, de sorte que le virement n'a compté que 1,200,000 actions au lieu de 1,500,000 la veille; c'est aussi le volume le plus faible pour une séance entière depuis le début de l'année.

Les métaux usuels ont continué leur mouvement de reprise hier, à la Bourse de Toronto, et obtinrent en fermeture une avance de .44 de point. Le groupe des mines d'or s'est bien comporté durant les premières heures, mais la demande a ralenti vers la fermeture, de sorte qu'il n'a conservé qu'un gain de .07 de point. Les huiles de l'Ouest ont baissé de .10 de point. Le volume des échanges a accusé une légère augmentation, s'établissant à 1,970,000 actions comparativement à 1,635,000 mercredi. Le fait saillant sur le marché a été la vogue des actions de Joliet-Quebec et de Rouyn-Merger. Les actions de la première entreprise ont conservé une avance nette de 12 cents à $2.20, tandis que celles de Rouyn-Merger ont monté de 10 cents à 64.

Cours des huiles

Séance du 27 février 1946

Cours fournis par Gulf Securities Corp.

	Off.	Dem.
Admiral	7	..
Alberta Pacific	15	19
Anaconda	6¼	7
Anglo Canadian	108	119
British Dom	40	..
Calmont	38	..
Calgary & Edmonton	235	..
Command	15	..
Coastal Oils	31	33
Consol	35	..
Commonwealth	..	48
Dalhousie	47	55
Easterest	9	10½
Foothills	165	..
Grease Crtck	5¼	5½
Highwood Sarcee	8½	10
Home Oil	330	350
McDougall Segur	9½	11
McLeod Oil	6	6½
Mercury Oil	7	..
Model Oil	21	..
Okalta	55	..
Roxana	113	..
Royal Can	4	8
Spooner	..	17
Sunset	8	10
Turner Valley	12	..
Vulcan	23	..

Membre du Curb

M. H.-Douglas Bellinger, de la compagnie H.-D. Bellinger & Co., de Toronto, a été élu membre du Curb de Montréal. Cette compagnie de courtage a été non agréée au Curb de Montréal depuis 1935.

Tendances des marchés

Séance du 28 février 1946

Cours moyens à Montréal

	8 Ban.	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Jeudi	26.67	77.8	129.6	112.3	321.51	116.40
Mercr.	26.48	77.0	128.9	111.6	320.06	116.16
Mem der	26.45	77.8	132.3	114.1	333.90	116.83
Mois der	26.13	78.6	135.6	116.6	328.18	113.32
1945	19.91	60.9	97.2	85.1	202.49	90.60
Haut 46	27.33	79.4	138.1	118.4	339.22	118.56
Bas 46	24.33	73.5	127.2	109.4	309.97	109.04
Haut 45	24.42	73.2	126.0	109.0	323.16	111.91
Bas 45	19.27	58.8	92.5	81.3	178.99	76.13

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

Section industrielle

Ventes	Titres	Perm.	Ch.
6,503	Can Breweries	22¾	+ ⅝
2,911	Standard Chem Rts	95	+ ½
2,235	United Steel	12	+ ½
2,180	Dosco B	14¼	inc.
2,095	Cons Paper	16¼	— ¼
1,650	Can West Lumber	320	+ 5
1,537	Massey-Harris	18	+ ⅛
1,495	Montreal Power	24	+ ⅛
1,170	Inter Paper	46¼	— ¼
1,011	Can Brew Rts	40	inc.

Section minière

144,900	Central Cadillac	52	+5
69,400	Joliet-Quebec	217	+7
21,300	Goldvue Mines	80	+3
11,100	Stadacona Rouyn	124	—1

Cours moyens à New-York

	30a Ind.	15 C.P.	15 Uti.	60 Tit.
Jeudi	98.1	45.6	51.3	74.0
Mercredi	97.6	45.3	51.3	73.7
Semaine dernière	101.0	46.7	52.0	75.9
Mois dernier	105.9	50.3	53.7	79.5
1945	83.8	37.8	41.8	62.3
Haut 1945-6	106.6	51.0	54.1	80.4
Bas 1945-6	78.6	32.9	39.2	57.8
Haut 1944	79.2	34.5	39.2	58.3
Bas 1944	69.1	22.9	35.1	49.5

Cours moyens à Toronto

	20 Ind.	20 Or	10 Met.	15 Hui.
Jeudi	185.80	138.31	99.09	30.45
Mercredi	184.97	138.19	94.64	30.41
Sem dernière	189.13	142.00	101.96	31.21
Mois dernier	190.29	144.17	105.69	33.35
1945	137.83	120.75	77.84	29.05
Haut 1945-46	193.34	137.31	108.20	33.69
Bas 1945-46	131.00	107.98	72.49	26.35
Haut 1944	132.08	114.60	77.15	29.61
Bas 1944	116.63	95.54	67.37	25.17

Titres les plus actifs sur le marché de Toronto

Ventes	Titres	Perm.	Ch.
187,580	Joliet-Quebec	220	+12
109,900	Rouyn-Merger	64	..
66,000	Shawkey	62	inc.
65,833	Pic Pore	44	+3
57,100	Lapaska	56	—1
38,750	Siscoe Gold	126	+11
37,530	Magnet Cons	80	..
36,000	Goodfish	9½	..
32,300	Heva Cadillac	54	+3
22,500	Goldcrest	71	—8
20,400	North Inca	59	—2
18,500	Steelov	26½	..
17,000	Vermilata	16½	—½
16,600	Marlon	137	—16
15,500	Lingman	136	—2

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par

L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70, rue St-Pierre, Tél. : 2-1321

Séance du 28 février 1946

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Perm.
55	Alg Steel	21	21	21	21
10	Alum Ltd	157	157	157	157
2	Do 5% Pr	108	108	108	108
10	Do Pr	102½	102½	102½	102½
940	Asbestos Cor	31¾	31¾	31½	31½
225	Atlas A Pr	22	22	22	22
600	Argus	10	10	9¾	9¾
220	Do Pr	100½	100¾	100½	100¾
100	Bulol G Dr	22	22	22	22
135	Bath Pap A	19½	20	19½	20
48	Bell Tel	192	192	191½	191½
172	Brazilian Trac	26¾	27	26¾	26¾
150	B C Pow A	30	30	30	30
500	Br Am B Note	23¾	23¾	23¾	23¾
105	Bruck Silk	21½	21½	21½	21½
280	Alcohol A	18	18	18	18
65	Do B	15	15	15	15
6503	Can Brew	22⅝	23¼	22⅝	22¾
1011	Do Rts	40	40	35	40
825	Can Car	18	18	17¾	18
	Do nouv Pr	6	6	6	6
65	C Celanese	64	64	64	64
435	C Cement	17	17	17	17
65	Do Pr	144½	145	144½	145
40	C Iron Found	20	20	20	20
300	Do Pr	14	14	14	14
1	C Converters	10¼	10¼	10¼	10¼
25	Can Loco	34	34	34	34
30	C Nor Pow	11½	12½	12½	12½
776	Can Pacific	22¼	22¼	22	22
105	C Steamship	20	20	20	20
38	Do Pr	51	51¼	51	51¼
75	Cockshutt Plow	16¾	16¾	16¼	16¼
350	Cons Smelt	84	84¼	84	84
10	Cons Glass	43	43	43	43
50	Dom Bridge	32½	32¾	32¼	32½
75	Dist Seagr	97	97	97	97
550	Dom Bridge	41½	42½	41½	42½
60	D Coal Pr	14½	14½	14½	14½
330	Dom Dair	10½	10½	10½	10½
10	Dom Glass	180	180	180	180
2100	Dom Steel B	14¼	14¼	14	14¼
125	Dom Tar	24	24	24	24
65	Do Pr	110	40	110	40
57	Dom Textile	94	94	94	94
60	Dryd Paper	14¼	14¼	14¼	14¼
60	Du Pont A	31¾	31¾	31⅜	31⅜
50	Do B	15½	15½	15½	15½
25	Electrolux	18	18	18	18
140	Pound Co	31	31	31	31
185	Gat Power	16	16½	16	16½
115	G Steel W	19	19	19	19
300	Grp L & Al	13¾	13¾	14¾	14¾
25	Ham Bridge	10¾	10¾	10¾	10¾
450	How Smith	31½	31½	31½	31½
9	Hud B Min	41	41	41	41
565	Imp Oil	16	16	15¾	15¾
176	Imp Tobacco	14⅞	14⅞	14⅞	14⅞
80	Ind Accep A	35	35	35	35
210	Int Nickel	42	42	41¾	41¾
1170	Int P & Power Co	16½	16¾	16½	16¾
815	Int Petrol	22½	22¾	22½	22¾
501	Int Utilities	42¾	42¾	42¾	42¾
185	Jam Pub Serv	14¼	14¼	14¼	14¼
184	L of the W	30½	31	30½	31
	Do Pr	157	157	157	157
70	Laura Sec C	21¾	21¾	21¼	21¼
70	Labatts	25⅞	25⅞	25¾	25¾
1537	Massey Har	18	18⅛	18	18
90	McColl Fr	17½	17½	17½	17½
25	Mitch Rbt	29½	29½	29½	29½
40	Molson Brew	30¾	30¾	30¾	30¾
1495	Mont Power	24	24	23¾	24
10	Mont Tram	47	47	47	47
5	Mont L & M	32	32	32	32
215	Nat Brew	45¾	45⅞	45¼	45¾
545	N Steel Car	27¼	27¼	27⅛	27¼
35	Nlag W W	28	28½	28½	28½
290	Nor Mines	65¾	66½	65¾	66½
185	Ogil Fl Mills	31	31	31	31
78	Ott C & Air	7½	7½	7½	7½
25	Ottawa El Ry	55	55	55	55
100	Page-Hersey	33	33	33	33
115	Powell River	30¾	30¾	30¾	30¾
415	Power Corp	14⅝	15	14⅝	15
960	Price Bros	57	58	57	58
35	Quebec Pow	20	20	20	20
10	Sag Pow Pr	105½	105½	105½	105½
781	Shawin Pow	23⅜	23⅜	23½	23⅜
305	Sicks Brew	42	42½	42	42½
50	South Pow	19¼	19¼	19¼	19¼
78	St Law Corp	8	8	8	8
55	Do Pr	30	30	30	30
400	St Law P Pr	83	84	83	84
15	Steel of Can	82½	82½	82½	82½
10	Do Pr	86	86	86	86
750	Stand Chem	12¾	12½	12¼	12¾
2911	Do rts	100	100	95	95
2235	Unit Steel	11½	12	11½	12
38	Walk Hiram	112	114	112	114
5	Do Pr	22	22	22	22
25	Wilsil Ltd	25	25	25	25
116	Win Elec A	14¼	14¼	14¼	14¼
25	Zellers Ltd	37¼	37¾	37¼	37¼
50	Do Pr 6%	28½	28½	28½	28½
	BANQUES :				
370	Can Nat	20	20	20	20
280	Commerce	22	22	22	22
415	Montreal	25	25½	25	25½
655	Royale	23¾	24½	23¾	24½

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par

L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70, rue St-Pierre, Tél. : 2-1321

Séance du 28 février 1946

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Perm.
325	Abitibi	7¾	7¾	7¾	7¾
130	Do Pr 6%	94½	94½	94¼	94¼
2	Brew & Dist	13	13	13	13
5	Brand-Hand	15	15	15	15
15	Belgium	14	14	14	14
300	Brown	6¾	6¾	6¼	6¼
65	Do Pr	91	91	91	91
50	B C Pulp	57	57	57	57
75	B A Oil	26¾	26¾	26¾	26¾
25	B C Packers	45	45	45	45
225	C & D Sugar	25½	25½	25½	25½
25	C Gen Inv	17	17	17	17
15	C Indus B	205	205	205	205
225	C Marconi	4¼	4¼	4¼	4¼
702	C P & P Inv	2½	2½	2½	2½
224	Do Pr	14	14	14	14
1850	C W Lumb	320	320	320	320
785	C Vicks Ltd	16	16½	16	16
75	Do Pr	113	116	113	116
25	Cl Neon Pr	60	60	60	60
200	C Alcohol	5	5⅛	5	5⅛
25	Do Pr	7¼	7¼	7¼	7¼
2095	Cons Paper	16½	16½	16¼	16¼
200	Casaid Pr	12	13½	12	13½
25	Dom Oilcloth	41	41	41	41
50	Dom Woll	16	16	16	16
55	Donnacona A	17	17	17	17
125	Fairchild	4½	4½	4½	4½
30	Fleet Aire	6	6	6	6
135	Ford of C A	28½	28½	28½	28½
280	Fraser Co	56½	56½	55¾	56
25	Great Lakes	28½	28½	28½	28½
11	Halifax Ins	19	19	19	19
130	Int Paint Pr	30	30	30	30
65	Lake S J Pow	60	60	60	60
75	Lambert	11	11	10¾	10¾
190	Lowney	13¾	14	13¾	14
25	Maclar Pow	39½	39½	39½	39½
65	Mas Har Pr	28¾	28¾	28¾	28¾
58	Melchers	9	9	9	9
200	Do Pr	16	16	16	16
235	Minn & Ont	19¼	19¼	19	19
175	Maple Leaf	15	15	15	15
35	Pow 2 Pr	55	55	55	55
135	Que P & P Pr	35¼	35¼	34½	34½
30	Royalite	22	22	22	22
717	South Mount	26	26	26	26
25	Stowell Crew	29	29	29	29
25	Sangami	30	30	30	30
125	Unit Dist	14½	14½	14	14
30	Windsor H	12¼	12¼	12¼	12¼
	MINES :				
100	Aumaque	135	135	135	135
2000	Aubelle	67	67	67	67
300	Astoria	69	69	69	69
9500	Athona	43	44	43	43
6000	Beatrice	29	30	29	30
1000	Bouscad	15	15	15	15
1500	Bonville	23	23	22	22
2800	Cart Malar	11½	11½	11½	11½
144900	Cent Cad	48	54	48	52
1500	Century Min	41	41	41	41
5500	Cournor	63	63	61	61
1000	Duquesne	147	147	147	147
600	Elder	113	113	112	112
4000	East Sullivan	430	430	425	430
3000	Elderidge	21	22	21	22
700	Formaque	80	80	80	80
5600	Found Lake	53	53	53	53
500	Goldora	23	23	23	23
700	Goldbeam	175	175	170	170
21300	Goldvue	80	81	78	80
	50 Hollinger	173½	173½	173½	173½
1000	J M Cons	7	7	7	7
69400	Joliet, Qué	212	224	203	217
5500	Jack Lake	97	98	95	96
2000	Jack Waite	35	35	35	35
2000	Lingm Lake	139	139	135	135
1800	Louvicourt	159	160	159	160
5500	Lingside	38	37	35	35
7300	MacDonald	540	550	535	535
800	Normetal	160	165	160	165
5500	Norseman	29	30	29	29
650	O'Brien	300	310	300	310
8250	Pand Cad	36	37	36	36
1000	Que Yellow	32	32	31	31
2000	Red Crest	19	19	19	19
1000	Rochette	27	27	27	27
1500	Shawkey	63	63	62	62
1100	Sherr Gord	190	190	190	190
7680	Siscoe	116	120	110	120
50	Slad Malar	89	89	89	89
11110	Stad Rouyn	125	128	120	124
3000	Standard	29	30	29	30
500	Sullivan	320	320	315	315
400	Surf Inlet	99	99	99	99
1500	Villbona	38	38	38	38
	HUILES :				
500	Homestead	8	8	8	8

Volume : 386,900 actions, dont 45,800 industrielles et 341,400 minières.

SOULAGE LE Mal de Gorge DÛ À UN RHUME
Gargarisez-vous avec de l'
ASPIRIN
NOUVEAUX BAS PRIX
12 comprimés 18c
24 comprimés 29c
100 comprimés 79c
LE VÉRITABLE "ASPIRIN" EST MARQUÉ DE CETTE FAÇON

Le seigle s'est rallié à Winnipeg

Winnipeg 1er. — PC) — Le seigle de mai et celui de juillet se sont raffermis hier sur le marché des céréales, après avoir connu de la faiblesse depuis le début de la semaine. L'option de mai était particulièrement ferme et a terminé la séance avec un gain de 5 cents à $2.47 le boisseau. Le contrat de juillet avait haussé en fermeture de 2 1-2 cents à $2.37 et la livraison d'octobre de 4 3-4 à 5 cents à $1.87 1-4.

Le calme a persisté sur le marché d'exportation et on a rapporté la vente de 140,000 boisseaux de blé pour expédition au Royaume-Uni. Aucune autre transaction n'a été enregistrée.

A CHICAGO

Chicago, 1er. — PA) — La poussée du seigle de mai sur le marché de Winnipeg a permis à la place locale de trouver plus de support hier et les prix ont monté rapidement. En fermeture, le blé, le maïs et l'orge étaient encore stables aux prix-plafond de $1.80 1-2, $1.18 1-2 et $1.22 1-2 respectivement. L'avoine avait monté de 1-8 de sou ou baissé d'autant : l'avoine de mai valait $0.81. Le seigle était inchangé ou avait haussé de 3 3-8 sous : le seigle de mai se vendait $2.17 7-8 à 5-8.

Bourse des céréales

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
SEIGLE:				
Mai	239-37	247	237	247
Juillet	229½	237 b	229½	237 b
Octobre	182¼-82	187¼	181½	187¼b
AVOINES:				
Toutes les options au prix-plafond de 51½ cents.				
ORGE:				
Toutes les options au prix-plafond de 64¾ cents.				

A CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	180½	..	..	180½
Juillet	..	..	..	180½
Septembre	180½	..	..	180½
Décembre	..	..	..	180½
MAIS:				
Mai, juillet, septembre				118½
AVOINES:				
Mai	81	..	..	81
Juillet	..	..	..	81
Septembre	80¼-⅜	80⅜	80⅛	80⅜
Décembre	80¼	..	..	80¼
SEIGLE:				
Mai	215¼-½	217⅜	214⅝	217⅜-⅝
Juillet, septembre, décembre				144½
ORGE:				
Mai, juillet, septembre				122½

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, 1er. — (PC) — En fermeture, hier, sur le Canadian Commodity Exchange, le beurre 92 points du Québec se vendait 36b cents la livre. Les oeufs B-1 de l'Est : A-gros, 36b cents la douzaine : A-moyens, 34b ; A-poulettes, 28 1-2 à 29 ; E-B, 30b ; E-C, 25b. Les options : les oeufs de février se vendent 35b cents la douzaine.

Montréal, 1er. — (PC) — Voici les prix des produits de la ferme tels que rapportés ce jour par le ministère fédéral de l'agriculture :

OEUFS : emballés pour l'exportation : A-gros, 37 : A-moyens, 35. Oeufs non emballés pour l'exportation : A-gros, 36 ; moyens, 34 ; A-poulettes, 28 1-2 à 29 ; B, 30 ; C, 25. Arrivages : 1,136 boîtes.

BEURRE : prix de gros, Québec pasteurisé, frais et entreposé, No 1, 36 1-2 cents la livre ; No 2, 35 1-2. Arrivage courant, Québec No 1 pasteurisé, 35 3-4, livré à Montréal ; No 2, 34 3-4, livré à Montréal. Première qualité de crémerie, prix aux commerçants, 38 ; en tinettes, 37. Aucun arrivage.

FROMAGE : arrivage courant, coloré de l'Ouest et du Québec, 22 1-16 ; blanc, 22 FOB FSP. Prix de gros du fromage coloré, 22 13-16 à 23 1-16 ; blanc, 22 3-4 à 23. Arrivages : 16 boîtes.

PATATES : sac de 75 lbs, No 1, Québec, île du P.-E. et N.-B., $1.90 ; petites No 1 du N.-B., $1.75. Sac de 100 lbs, Maine "A", $2.54; B, $2.25-2.33.

Revue hebdo. du marché du bétail

Montréal, 1er. — PC) — Durant la semaine terminée le 28 février, il y avait en vente 1,584 bêtes à cornes, 73 moutons et agneaux, 4,948 porcs et 2,434 veaux sur les deux marchés aux bestiaux de la métropole. En outre, 615 bêtes à cornes, 811 moutons et agneaux, 392 porcs et 47 veaux ont été consignés directement aux maisons de salaison, tandis que 148 bêtes à cornes furent manigées dans les cours à destination d'autres endroits au pays.

Les arrivages de bêtes à cornes, de veaux et de porcs ont augmenté légèrement au cours de la semaine. Les vendeurs n'avaient aucun bouvillon de choix à offrir. Les veaux de lait étaient stables ou modérément à la baisse, mais les veaux d'herbe légers ont rapporté un peu plus. Les quelques moutons et agneaux offerts en vente sont demeurés stables. Les porcs ont trouvé entièrement preneurs et ont haussé de 25 cents.

Le prix maximum payé pour les bouvillons fut de $13.25. Les bouvillons moyens se vendaient $11.50-12.50 et les communs $9.50 et plus. Les génisses cotaient $7.50-11.50 et jusqu'à $12.00 dans certains cas. Les bonnes vaches à boucherie ont donné $8.25-10.00 et quelques sujets ont rapporté un peu plus. Les moyennes valaient $8.00-9.00 et les vaches destinées à la mise en conserve et la charcuterie $6.90-7.00. Les bonnes taures ont trouvé preneurs jusqu'à $10.50, tandis que les taureaux à saucisson se sont échangés à $7.50 et plus.

Les veaux de lait ont payé $11.00-13.00; ceux de qualité supérieure cotaient $16.50. Les veaux d'herbe légers se vendaient pour la plupart $10.00, avec quelques échanges à $9.50. Les veaux d'un an ont rapporté $8.50-8.00. Les agneaux ont donné $13.00-14.00 et les moutons $4.00-9.00. La plupart des porcs de la catégorie "A" valaient $19.00 ; quelques ventes se sont faites au début de la semaine à $19.25. Les truies habillées (abattues) ont payé $18.00-18.25 et quelques-unes $

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.

Albany River	40	44
Abenakis	12	14
Amal. Kirk	15	17
Amal. Larder	195	210
Annamaque	12	14
Barber L. N.	7	8
Blue Grass	8	10
Bravo	7	9
Bright Red I	10	19
Burley F.	4½	5½
Callinan	36	39
Carricona	10	12
Columbiere	31	33
Cons. Chib	52	55
Craibbe	43	45
Croydon	17	20
Chesikirr	36	40
Derlak	9	11
Dexter	90	110
Dastur	24	26
Dominion Mal	6	8
Harper Mal.	7½	9
Hayes Cad.	7	9
Highridge	14	16
Hayle	21	24
Hugh Pam	14	16
Hugh Pam	14	16
Insco	73	76
Kencour	8	10
Kenda	33	36
Lake Expanse	12	15
Larder U.	11	13
Lavalle	14	16
Louvore	6½	8
Marbenor	27	30
Martin Bird	13	15
Mate Yellowknife	14	17
Murbell	5	6
Murmac	24	26
National Malartic	47	50
New Augerita	21	23
New Malartic	9	12
Norbeau	120	135
Norford	13	16
Obalski	30	32
Obaska Lake	33	36
Opem Copper	35	39
Orpit	12	13
Ortona	14	16
Pascalis	42	45
Pinnacle	16	18
Poona Gold	5	7
PPresdor	6	7
Rambull	6	8
Rand Malartic	18	20
Rebair	47	52
Richgroup	16	19
Ritoria	8	10
Rhyolite	5½	6½
Scott Chib	15	17
Sun Bear	9	3½
Thornhill	45	47
Wesley Gold	5½	6½
West Red Lake	9	11
West Shore Mal	4½	5½
Wingait	16	19
Winchest	20	23
Walcoro	21	23
Young David	37	40

Soumissions acceptées

Ottawa, 1er. — (P.C.) — La Banque du Canada a annoncé hier que des soumissions avaient été acceptées pour le plein montant de $75,000,000 de bons du trésor du Dominion échéant le 31 mai 1946. Le prix d'escompte moyen des soumissions acceptées était de $99.90953 et le rendement moyen de .363 pour cent.

Bilan progressif

Montréal, 1er. — (P.C.) — MacLaren Power & Paper Co. annonce que ses profits nets de 1945 se sont traduits par $999,870, soit l'équivalent de $2.00 par action, comparativement à $843,643 ou $1.68 par action l'année précédente. Le fonds de roulement est passé de $5,789,015 à $7,165,301.

Capital refondu

Toronto, 1er. — (P.C.) — Les administrateurs de Russell Industries Ltd ont annoncé hier qu'ils avaient approuvé la subdivision des actions ordinaires d'une valeur au pair de $10 sur la base de quatre nouvelles pour une ancienne. Ce projet sera soumis à l'assemblée annuelle des actionnaires pour ratification.

Profits moindres de Macassa Mines

Toronto, 1er. — (P.C.) — Macassa Mines Ltd, de Kirkland Lake, Ont., annonce que ses profits nets se sont traduits par $236,417 en 1945, après avoir pourvu aux dépenses d'opération, aux frais d'administration, à la dépréciation et aux impôts, comparativement à $424,398 l'année précédente.

East Sullivan

Le Curb de Montréal a été notifié que 1,000,000 d'actions d'East Sullivan Mines Ltd émises sous le nom de Sullivan Consolidated Mines Ltd, qui ont été immobilisées avec Capital Trust Corporation Ltd, ont été libérées avec le consentement de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Plus de dépôts

Ottawa, 1er. — (P.C.) — Les dépôts du Dominion ont augmenté de $3,032,000 à $200,282,000 durant la semaine terminée le 27 février, rapporte la Banque du Canada dans son rapport financier hebdomadaire. Les dépôts des banques à charte ont augmenté de $35,164,000 à $522,221,000, tandis que les billets en circulation ont haussé de $1,679,000 à $1,085,528,000.

RENDEMENT DES VALEURS

Ordinaires	Taux div.	Prix appr.	Rend. %
Agnew Surpass	1.20	31	3.87
Aluminium	8.00	155	5.16
Asbestos	.80	31½	2.54
Bell Telephone	8.00	190	4.21
B. A. Oil	1.00	27¼	3.67
Building Products	.60	30	2.00
C. & D. Sugar	.80	37	3.00
Can. Celanese	1.00	66	1.51
Avec bonis	2.00	66	3.03
Can. Malting	2.00	62	3.23
Can. Vinegars	.40	16½	2.42
Can. Bronze	1.50	51	2.44
Can. Westinghouse	2.00	60	3.33
Crown Cork	2.00	49½	4.04
Dist. Seagrams	2.23	98	2.26
Dom. Brdige	1.20	41½	2.80
Dom. Glas	5.00	181	2.76
Dom. Textile	5.00	95	5.26
Ford "A"	1.00	31	3.32
Imperial Oil	.80	16½	3.03
Imp. Tobacco	.40	15	2.66
Avec bonis	.55	15	3.66
Int. Nickle	1.60	44	3.63
Int. Pete	1.00	23¾	4.21
Laura Secord	.80	22	3.63
Montreal Cottons	4.00	80	5.60
National Breweries	2.00	45	4.44
National Steel Car	1.00	28	3.57
Ottawa L. H. & P.	.60	17¾	3.38
Ogilvie	2.00	32½	3.07
Pennmans	3.00	70	4.29
Quebec Power	1.00	20	5.00
Royalite	1.00	24	4.17
St. Lawrence Flour	1.40	38	3.68
Avec bonis	1.90	38	5.00
Shawinigan	1.00	24½	4.12
Sicks Breweries	1.00	43	2.32
Avec bonis	1.60	43	3.72
South. Can. Power	.80	15	5.33
Steel of Canada	3.00	85	3.53
Western Grocers	3.00	140	3.14
Wilsil	1.00	26	3.84
PRIVILEGIEES			
Anglo Can. Tel.	2.75	55	5.00
Agnew Surpass	7.00	115	6.09
Belding Corticelli	7.00	157	4.46
Can. Cement	6.50	145	4.48
Can. Nor. Power	7.00	107	6.54
Can. Fairbanks Morse	6.00	130	4.62
Can. Industries	7.00	175	4.00
Com. Alcohols	.40	8	5.00
Dominion Glass	7.00	172	4.07
Dist. Sagrams	6.00	119	4.20
Dom. Textile	7.00	165	4.24
Gatineau Power	5.00	110	5.55
Gen. S. Wares	5.00	160	4.72
Goodyear	2.50	65	4.55
Howard Smith	6.00	112	5.36
Imp. Tobacco	2.99	8	3.74
Lake of the Woods	7.00	160	4.38
Montreal Cottons	7.00	140	5.00
McColl Frontenac	6.00	106	5.66
Ogilvie	7.00	175	4.00
Saguenay Power	5.50	105	5.24
S. C. Power	6.00	116	5.17
Steel of Canada	3.00	86	3.49
Tuckett Tobacco	7.00	165	4.24
Walker Gooderham	1.00	23	4.35
BANQUES			
Can. Nationale	.70	20	3.50
Commerce	.60	21	2.86
Dominion	.80	26	3.08
Montréal	.80	25	3.20
Nouvelle-Ecosse	1.00	34	2.94
Royale	.80	24	3.32
Toronto	1.00	35	2.88
MINES			
Bralorne	.80	18½	4.32
Cons. Smelters	1.00	87	1.15
Dome	1.20	31½	3.81
Hudson Bay	2.00	43	4.65
Lake Shore	.80	28	3.05
Hollinger	.40	18	2.22
Noranda	4.00	67½	5.93
Sylvanite	3.60	12	3.33

Rapport de travaux de Alta Mines Ltd

Les travaux se sont poursuivis sans interruption à Alta Mines Ltd depuis qu'on a commencé les opérations de forages au diamant l'automne dernier. Malgré les difficultés pour se procurer l'eau nécessaire, les administrateurs rapportent que six trous ont été complétés, dont cinq pour explorer la zone de contact qui se trouve recouverte de terrain mort.

Profits stables d'Ottawa Power

Ottawa, 1er. — (P.C.) — L'état financier d'Ottawa Light, Heat & Power Co. accuse peu de changements sur les résultats de 1944. Compte tenu des taxes remboursables, les profits nets de 1945 ont atteint $246,258, comparativement à $250,023 l'année précédente. C'est l'équivalent de $14.58 par action privilégiée 5 pour cent au lieu de $14.71 et de $1.15 par action ordinaire au regard de $1.18 en 1944.

Pasco Maritimes étend ses activités

Pasco Maritimes Gold Mines Ltd annonce que le levé au magnétomètre, effectué récemment sur la propriété, est maintenant terminé. Les résultats ont confirmé la prévisions de l'ingénieur, M. Jim Norrie, ainsi que celles de M. H. Ames, ingénieur géologiste, tout en indiquant de nouvelles anomalies. La compagnie est fort bien financée et elle est même actuellement en train de passer un contrat relativement à l'exécution d'un programme de sondage au diamant.

Etant donné les résultats obtenus sur les propriétés avoisinantes, soit Pasgil, Perron Gold Mines, Sencon Mines, Pascalis, etc., l'attention du monde minier se porterait de plus en plus sur ce secteur du champ minier de Bourlamaque, appelé à être fort actif au printemps. En effet, à la fonte des neiges, d'importants travaux d'exploration en profondeur et à la surface seront poursuivis sur ces propriétés ainsi que sur celle de Pasco Maritimes Gold Mines Ltd.

Elu directeur de Donnacona Paper

Lors de la dernière assemblée du conseil d'administration de Donnacona Paper Co. Ltd, le major-général Thomas-L. Tremblay, c.b., c.m.g., d.s.o., a été choisi comme directeur de la compagnie.

Permis annulés

Toronto, 1er.— (PC) La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a annoncé hier qu'elle avait annulé les permis de trois maisons de courtage de Toronto, soit H.-R. Bain & Company, M.-F. Burrows & Company et Charles S. Spratt & Company.

Au Capitol

Jeanne Crain, vedette de "State Fair", film musical en Technicolor qui prend l'affiche aujourd'hui.

CLUB MUSICAL DES DAMES CE SOIR

Voici le programme que rendra ce soir au Château Frontenac le fameux violoniste Francescatti.

I

Concerto en ré mineur — Tartini
Allegro
Adagio
Presto

II

Sonate en sol majeur — Beethoven
Op. 30, No 3
Allegro assai
Tempo di Minuetto, ma molto moderato e grazioso.
Allegro vivace

Caprices — Paganini
ré majeur, No 20
mi bémol majeur (E flat major), No 17
la mineur (A minor)), No 24.

Intermède

III

Introduction et Rondo Capriccioso — Saint-Saëns.

IV

Slavonic Dance (sol mineur) — Dvorak
The Prophet Bird — Schumann (arr. Heifetz)
Gypsy Airs — Sarasate

Au piano : LEON POMMERS.

★ CARTIER

DERNIER JOUR: Jennifer Jones et Joseph Cotten dans "Love Letters". Aussi "Bedside Manner" avec John Carroll.

COMMENÇANT SAMEDI

Errol FLYNN — Alexis SMITH — "SAN ANTONIO" (en couleurs)

George SANDERS — Ella RAINES — "UNCLE HARRY"

MAT 25c— SOIR 35c— Taxe incluse

IMPERIAL

Dernier jour : "Keep'em Flying" avec Abbott et Costello, Carol Bruce. "The Imposter" avec Jean Gabin, Ellen Drew. Ep. 13 — "The Jungle Raiders".

COMMENÇANT DEMAIN :

"A THOUSAND AND ONE NIGHTS"

CORNEL WILDE et EVELYN KEYES

Mr. Muggs Rides Again

THE EAST SIDE KIDS

PRINCESSE

Dernier jour : "Valley Of Decision" avec Greer Garson et Gregory Peck. "White Fongo" avec Richard Travers, Maris Wrixon. "Wanderer of the Wasteland" avec James Warren. Dernier ép.— The Purple Monster Strikes.

COMMENÇANT DEMAIN :

"SING ME A SONG OF TEXAS"

Tom Tyler et Rosemary Lane

"I LOVE A MYSTERY"

Nina FOCH et Jim BANNON

"The Crime Doctor's Courage"

avec WARNER BAXTER

CLASSIC — DERNIER JOUR

"RENDEZ-VOUS", James Stewart, Margaret Sullavan; "The Black Swan" en Technicolor, Tyrone Power, Maureen O'Hara.

COMMENÇANT DEMAIN :

Van JOHNSON, June ALLYSON, Jose ITURBI, Harry JAMES, dans "TWO GIRLS AND A SAILOR"

Aventures d'une reine bohémienne

MARIA MONTEZ — JON HALL — PETER COE

GYPSY WILDCAT in TECHNICOLOR

Continuel tous les jours

MAT. 20c — SOIREE 30c

CANADIEN

COMMENÇANT DEMAIN

Deux nouveaux films français

Gaby MORLAY — Irène CORDAY — Jacques DUMESNIL

LES AILES BLANCHES

avec MARCELLE GENIAT — SATURNIN FABRE

NOEL-NOEL dans ADEMAÏ BANDIT D'HONNEUR

avec GABY ANDREU et GEORGES GREY

DERNIER JOUR

"PATRICIA"

AMUSEMENTS

5 JOURS COMMENÇANT AUJOURD'HUI

(JUSQU'A MARDI APRES-MIDI INCLUSIVEMENT). CONTINU DE 1 h. 30 à 11h. "STATE FAIR" à : 1 h. 45, 4h. 20, 6h. 50, 9h.20.

Les plus ravissantes chansons dans l'attachante histoire des gens les plus sympathiques sur le continent

Dana ANDREWS — Jeanne CRAIN — Dick HAYMES — Vivian BLAINE

Rodgers and Hammerstein's STATE FAIR in Technicolor

Autres Attractions

"PARIS HOLIDAY" "MAGIC CARPET" : "CHINA CARRIES ON", CARICATURE DISNEY : "DONALD'S CRIME" ; ACTUALITES.

CAPITOL

UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

Horaires des cinemas

CAPITOL : — Représentation continue de 1 h. 30 à 11 h. ; "State Fair" (100 min.) à 1 h. 45 ; 4 h. 20 ; 6 h. 50 et 9 h. 20. Sujets courts à 3 h. 25, 6 h. et 8 h. 30.

CANADIEN : — Feu Nicholas, 12.00, 2.59, 5.49, 8.52 hrs. Patricia, 1.15, 4.14, 7.04, 10.07 hrs. Continuel tous les jours.

CARTIER : — Bedside Manner, 1.00, 4.30, 8.00 hrs. Love Letters, 2.40, 6.10, 9.40 hrs. Nouvelles, 2.20, 5.50, 9.20 hrs. Continuel tous les jours.

CINEMA DE PARIS : — Les Bateliers de la Volga : 1.00, 3.50, 7.00, 9.50 hrs. Pluie d'Or : 2.32, 8.32 hrs. Reportage: 2.22, 8.22 hrs.

CAMBRAI :—Le Chevalier de la Vengeance : 2.30, 4.40, 6.50, 9.00 hrs, ainsi que sujets courts.

CLASSIC : — Rendez-vous, 12.45, 3.45, 6.45, 9.45 hrs. The Black Swan, 2.20, 5.20, 8.20.

EMPIRE : — Cartoon : 1.05, 4.25, 7.50 hrs. Paris Underground : 1.10, 4.35, 8.00 hrs. Nouvelles : 2.45, 6.10, 9.35 hrs. The Fifth Chair : 3.00, 6.25, 9.50 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

FRANCAIS : — Hello Frisco Hello, 12.45, 3.45, 6.45, 9.45 hrs. Tales of the Border, 2.05, 8.05 hrs. Quand l'amour reprend, 2.15, 8.15.

IMPERIAL : — Sujets courts, 1.00, 7.00 hrs. The Impostor : 1.45, 7.45 hrs. Keep Them Flying : 3.28, 9.28 hrs.

PRINCESSE : — Sujets courts, 12.30, 6.30 hrs. White Pongo, 12.48, 6.48 hrs. Valley of Decision, 2.14, 8.14 hrs. Wanderer of the Wasteland, 4.13, 10.13 hrs.

RIALTO : — La Marmaille, 1.40, 6.45, 9.55 hrs. J'aime toutes les Femmes, 3.10, 8.25 hrs. Nouvelles, 1.30, 8.00 hrs.

VICTORIA : — The Daltons Ride Again: 2.20, 4.55, 7.15, 9.50 hrs. Nouvelles : 2.15, 4.45, 8.30 hrs. Swing Out Sister: 1.10, 3.45, 6.10, 8.40 hrs. Sujets courts: 1.00, 3.35, 7.10, 9.40 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — She Wouldn't Say Yes, 6.30, 9.45 hrs. Actualités françaises, 7.55 hrs. Painter and the Pointer (cartoon), 8.05 hrs. Aloha, le chant des îles, 8.15 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : — Invisible Stripes, 7.00, 9.35 hrs. Nouvelles, 8.15 hrs. Le mensonge de Nina Pétrovna, 8.25 hrs.

THEATRE CANADA : — Double Exposure: 7.00, 10.10 hrs. Nouvelles : 8.00 hrs. Sujet court : 8.10 hrs. Incendiary Blonde : 8.20 hrs.

"Hollywood Music Box"

Un groupe des jolies ballerines qui font partie de la troupe "Hollywood Music Box" qui donnera neuf représentations à Québec, de samedi le 9 à jeudi le 14 mars au Palais-Montcalm.

FRANCAIS — JUSQU'A SAMEDI

William POWELL — Myrna LOY dans "QUAND L'AMOUR REPREND"

Aussi ALICE FAYE, JOHN PAYNE, dans "HELLO, FRISCO, HELLO" en technicolor

MAT. 12c — SOIREE 25c

CINEMA de PARIS

COMMENÇANT DEMAIN :

DEUX NOUVEAUX FILMS FRANÇAIS

2 NOUVELLES VEDETTES DU CINEMA FRANCAIS

Julien BERTHEAU (Secrétaire de la comédie française) — Ariane BORG dans LA VALSE BLANCHE

Sensationnelle rentrée de FERNANDEL dans LA BONNE ETOILE

Aujourd'hui dernier jour

LES BATELIERS DE LA VOLGA "PLUIE D'OR"

Deux spectacles dans un !

Conférence-Concert

par le grand pianiste

JEAN DANSEREAU

Comme en novembre dernier il vous charmera en vous faisant revivre certaines scènes de "A SONG TO REMEMBER". Des pièces de CHOPIN & DEBUSSY jouées et expliquées. Vous aimerez Chopin davantage et comprendrez mieux Debussy.

7 pièces au programme (la grande Polonaise)

Un devoir envers vous-même d'assister à ce grand spectacle

PALAIS-MONTCALM

Dimanche 3 mars 8h.15

Admission $1.25, $1.00

(pas de taxe fédérale)

Prix réduits pour étudiants

2 prix de présence de grande valeur

Une présentation de "Les Amis de Chopin"

RIALTO — AUJOURD'HUI

LE PLUS GRAND TENOR DU MONDE — Jan KIEPURA dans "J'aime toutes les femmes" avec DANIELLE DARRIEUX

En programme double avec

Marmaille avec PIERRE LARQUEY

PALAIS-MONTCALM: 6 SOIRS COMM. SAM. 9 MARS

AVEC MATINEES LES 10-12-14

JACK NORTH PRESENTE

L'EDITION 1946 DU GRAND SPECTACLE MUSICAL

HOLLYWOOD MUSIC BOX

40 ACTEURS en personne — 10 NUMEROS DE VAUDEVILLE

COMEDIE — JOLIES FILLES — ORCHESTRE

Soirs et matinée du 10, $1.00-$1.25, Mat. 12-14, $1.00 plus taxes

Billets réservés en vente mardi le 5 mars à 10 A.M.

2 MAGNIFIQUES PRIMEURS AUJOURD'HUI

MAT. 30c — SOIR 47c — taxes incluses

"LES DALTONS à CHEVAL"

CRI DE TERREUR DU VIEIL OUEST...

pendant que les renégats les plus audacieux frappent de nouveau !

THE DALTONS RIDE AGAIN

with ALAN CURTIS LON CHANEY — KENT TAYLOR NOAH BEERY, Jr. MARTHA O'DRISCOLL — JESS BARKER THOMAS GOMEZ JOHN LITEL

UNIVERSAL

1 heure continue tous les jours

Autre attraction :

Arthur Treacher, Rod Cameron, Frances Raeburn Fuzzy Knight, Billie Burke, les Boogie Woogies dans un tourbillon de fou rire.

"SWING OUT SISTER"

Chansons à sensation : "Only In Dreams", "Happy Go Lucky Lady", "All I Want to do is Swing", "Love is a Bluebird on the Wing", etc. (Nouvelles et Cartoon).

VICTORIA

A partir d'aujourd'hui au théâtre Empire

Fred Allen, Rudy Vallee, Victor Moore et Don Ameche dans une scène de la grande comédie de mystère, "The Fifth Chair", qui avec un autre grand film prend aujourd'hui l'affiche à ce théâtre.

AVENTURES - AMOUR - EMOTIONS!

Suivez Benjamin Blake, cet homme qui parcourut le monde pour défendre son héritage!

TYRONE POWER dans "Le Cavalier de la VENGEANCE" avec GENE TIERNEY

et GEORGE SANDERS — FRANCES FARMER — RODDY McDOWALL

1 h. contin. Matinée 20cts Soirée 30cts taxes comp.

Commençant AUJOURD'HUI

Cambrai

Ces grandes étoiles de radio et de cinéma jouent ces rôles dans la comédie de mystère par excellence de l'année !

JACK H. SKIRBALL presents FRED ALLEN — America's Ace Radio Comic — "THE FIFTH CHAIR" with Guest Stars JACK BENNY — DON AMECHE — WM. BENDIX — VICTOR MOORE — RUDY VALLEE and BINNIE BARNES — ROBT. BENCHLEY — JERRY COLONNA — John Carradine - Gloria Pope

Jack : un avare mystificateur

Bill Bendix un "racketeer"

Don Ameche: un "waiter" chantant

Jerry Colonna un tourbillon mental

Comme toujours... le plus joyeux Moore !

Vallee vous amusera !

autre attraction "PARIS UNDERGROUND" avec Constance Bennett, Gracie Fields et George Rigaud. d'aujourd'hui à jeudi

EMPIRE

Chronique de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

VENDREDI, 1er MARS

8.15 CBV-CBF-CBM—Elévations matutinales
9.00 CKCV—Le Club d'économie
9.05 CBV-CBF—Musique d'orchestre
10.30 CKAC—Chansonnette françaises
10.45 CBV-CBF—Sur demande spéciale
10.45 CKCV—Bonjour madame
10.45 CBM—Concert
11.00 CBV-CBF—Grande Soeur
11.30 CBV-CBF—Joyeux Troubadours
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CKCV—Avec un grain de sel
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBV-CBF—Quelle nouvelles avec Jovette Bernier
12.35 CBV-CBF—Le Réveil rural. Concert et causerie
12.45 CBV-CBF—Rue principale
1.15 CKCV—Chronique parlementaire avec Jean Leroye
1.30 CBV-CBF—Vers le Soleil
1.30 CHRC—Causerie: Conseil central des oeuvres de Québec.
1.45 CBV-CBF—Le quart d'heure des virtuoses. Au programme: Carl Weinrich, organiste
2.00 CKAC—Capsules mélodiques
2.00 CFV-CBF—Moulin de la chanson
2.15 CBM—Musique de jazz
2.30 CBM—Concert
2.30 CKCV—Méli-Mélo avec Léon Lachance
2.30 CBV-CBF—Lettre à la Canadienne
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme: Quatuor pour piano et cordes, no 1, en do mineur de Gabriel Fauré.
3.45 CKCV—Le Dilletante
4.15 CBV-CBF—La vie des Quatre
4.15 CHRC—Avis divers
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège: Le poème symphonique: Richard Strauss et le poème symphonique. Commentaires de Jean Vallerand.
5.00 CBM—Musique classique
5.15 CKAC-CHRC—Pierre et Pierrette
5.30 CBV—Conseil des oeuvres: Mme Benoit Pelletier
5.45 CBF—Les cotes de la Bourse
5.45 CBV—En marge de nos émissions
5.50 CBV—Chronique sportive
6.00 CBF—Yvan l'Intrépide
6.25 CBF—Chronique sportive
6.30 CKCV—Chanssons françaises
6.30 CBV—Revue de l'actualité
6.30 CHRC—Causerie sportive
6.30 CKAC—Variétés musicales
6.45 CBV-CBF—Programme musical
7.00 WABC—Jack Kirkwood Show
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 CKAC—Moi j'ai dit ça
7.30 CBM—Les pianistes Marsons
7.30 CBV-CBF—Soirée canadienne
7.45 CBF-CBV—La fiancée du commando
7.45 CKCV—"La Casa Cugat"
8.00 CHRC—Le théâtre improvisé
8.00 WABC—The Aldrich Family
8.00 CBV-CBF-CBM—"Concert Pop" avec l'orchestre symphonique de Toronto, sous la direction de Jean Beaudet. Au programme, des oeuvres de Massenet, De Falla, Gounod, Ponchelli, Debussy et Charpentier. Soliste: Frances James, soprano
8.30 CKCV—Mon pays mes amours
9.00 CBV-CBF—Studio G-7
9.30 CBV-CBF-CBM—L'heure de la valse avec Bob Hannon, Evelyn MacGregor, le choeur Amsterdam, Abe Lyman et son orchestre
9.30 CKCV—Voulez-vous que je vous

Simpson's

PRESENTE

VENDREDI, 1 MARS

CBF — 8 à 9 p.m.

CONCERT SYMPHONIQUE "POP"

Par L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO

sous la direction de ETTORE MAZZOLENI

Artiste invitée MARY SYME, pianiste

Lester Patrick fait ses adieux

Après une carrière de plus de 40 ans dans le hockey, LESTER PATRICK vient d'abandonner le poste de gérant des Rangers de New-York. Il a confié la charge de gérant et coach à FRANK BOUCHER et celle de gérant d'affaires à TOM LOCKHART. De gauche à droite : Tho mas-F. Lockhart, Lester Patrick et Frank Boucher (Photo Central Press)

Finale du circuit Régional ce soir

Le Pont-Rouge recevra le Garneau de St-Grégoire dans la seconde partie de la série finale pour le championnat de la région au Colisée à 8 h. 30 précises. — St-Grégoire en avant 1-0 dans la série. — Alignements puissants chez les deux équipes.

La ligue Régionale donnera aux amateurs de Québec l'occasion de voir une joute de la série finale entre Pont-Rouge et St-Grégoire ce soir au Colisée, à 8 h. 30 précises.

Les deux équipes encore sur les rangs sont de force égale et il est impossible de favoriser tel ou tel autre club. Le Saül Garneau de St-Grégoire a terminé la cédule régulière du circuit Raymond Caron en tête du classement, suivi de très près, deux points seulement, par le Pont-Rouge.

Le St-Grégoire et le Pont-Rouge n'ont perdu qu'une partie chacun au cours de l'hiver, et ce fut l'un contre l'autre. Ils se sont rencontrés quatre fois. La première joute, disputée à St-Grégoire, fut remportée par Pont-Rouge. Les deux parties suivantes furent jouées à Pont-Rouge et furent annulées toutes deux. Leur dernier match eut lieu à St-Grégoire à la fin de la saison et le Garneau avait décroché la décision.

Le Pont-Rouge reçoit donc le St-Grégoire ce soir dans la 2e joute de la finale. Il avait perdu la première mercredi soir en refusant de jouer à St-Grégoire. Ce dernier mène donc par 1-0.

Le St-Grégoire possède un solide alignement. Dans les buts, Andy Parr se montre toujours calme. Il est protégé à la ligne bleue par Marcel Dufour, Phil Simard et André Girard. De plus, le Garneau a trois lignes admirablement bien balancées, formées de Moran, Archibald et Leclerc ; Savard, Parochelle et Courteau ; Raymond, Laforest et Fortin.

Pont-Rouge n'est pas à plaindre non plus. Il a un cerbère de première valeur en Paul-Eugene Drolet et un quatuor défensif pesant et effectif avec Théo Hamel, René Marcoux, Pat Mercier et Dusseault. Les lignes d'attaque sont formées de Charlie Pissinis, Charlie Moreau et Conrad Parent ; Paquet, Bélanger et Emile Fortin ; P. Délisle, J. Délisle et Jean-Paul Poulin.

C'est donc là de quoi faire une partie excitante et chaudement disputée. Le gagnant de cette série finale rencontrera le champion de Lévis pour le droit de rencontrer les champions du Lac St-Jean.

Le hockey

HIER

Ligue Senior—
Aucune joute

Ligue Nationale—
Rangers 1, Détroit 4

Ligue Américaine—
Buffalo 8, Indianapolis 1
Providence 2, New-Haven 5

Ligue Provinciale—
Aucune joute

CE SOIR

Ligue Senior—
Aucune joute

Ligue Nationale—
Aucune joute

Ligue Américaine—
Aucune joute

Ligue Provinciale—
Aucune joute

LES POSITIONS

LIGUE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	38	28	8	2	194	123	58
Ottawa	39	24	13	2	187	152	50
Shawinigan	40	18	20	2	158	193	38
QUEBEC	39	17	19	3	146	160	37
Valleyfield	40	15	22	3	162	184	33
Hull	40	9	29	2	157	212	20

LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	42	24	15	3	142	108	51
Chicago	42	21	14	7	170	136	49
Boston	45	20	16	9	144	136	49
Détroit	41	17	16	9	110	116	43
Toronto	42	14	22	6	121	156	34
Rangers	43	10	24	9	134	155	29

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	53	31	15	7	229	174	69
Hershey	52	23	22	7	165	178	53
Providence	52	20	28	4	190	217	44
New-Haven	54	11	33	10	176	230	32

Section Ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Pittsburgh	54	29	17	8	233	183	66
Indianapolis	56	28	19	9	250	211	65
Cleveland	54	25	22	8	235	220	58
St-Louis	54	18	29	7	163	230	43

C.E.O.C. Laval et "Y" Aces en avant dans la ligue de la Cité

Dans la ligue de ballon-panier de la cité, le C.E.O.C. Laval a pris une avance d'un point sur l'Université Laval, au cours de la première partie de la semi-finale "B", jouée mardi soir, en gagnant au compte de 36 à 35 dans leur série de deux parties au total des points.

Yvan Jinchereau ouvrit le pointage de la partie pour donner une avance de 1 à 0 à l'Université, mais les joueurs du C.E.O.C. ne furent pas lents à reprendre le dessus et au bout de dix minutes de jeu, dans le premier vingt, ils menaient par 9-4. Durant le reste de la période, les deux clubs déployèrent un jeu de toute beauté, tant à l'offensive qu'à la défensive, pour terminer le premier engagement sur un pied au compte de 19-19. Paul-André Marquis, Henri Geoffrion et Charley Bouffard furent alors les meilleurs compteurs du C.E.O.C. avec 7, 4 et 4 points, tandis que Jean-Marie Rheault et Jean Couture totalisaient respectivement 8 et 5 points pour l'Université.

Au cours du second engagement, l'avantage changea trois fois de mains, tellement chaque équipe jouait avec coeur et voulait gagner. A moins de 5 minutes de la fin de la joute, les joueurs du C.E.O.C. avaient réussi à prendre une avance au score de 35 à 30 et ils se croyaient assurés d'une bonne marge, lorsque Couture et Rheault comptèrent à tour de rôle pour l'Université pour mettre le score à 35-34. Guy Délisle, du C.E.O.C., qui avait compté 10 points depuis le début de la partie, réussit un lancer de punition avant que Jinchereau ne fasse la même chose pour l'Université pour clore cette partie mouvementée qui se termina au compte de 36 à 35 en faveur du C.E.O.C. Laval.

Les joueurs qui se signalèrent le plus du côté du C.E.O.C. furent Guy Delisle, Paul-André Marquis, Henri Geoffrion et Charley Bouffard avec respectivement 11, 7, 6 et 6 points, tandis que Jean-Marie Rheault et Jean Couture réussissaient 12 et 11 points pour l'Université.

La dernière partie entre ces deux équipes aura lieu samedi soir, à 7.30 heures, à 27 Ste-Famille, et l'on s'attend à ce qu'une grosse foule soit témoin de cette joute décisive.

Pour sa part, mercredi soir, le Y-Aces prit le compte sur le Y-Spartan au pointage de 49 à 33, dans la première partie de la série "A".

Au cours du premier vingt, les Aces prirent l'avantage au score de 24 à 13, alors que Babe Pugh et les deux frères Doddridge, Bobby et Errol, unirent leurs efforts pour compter respectivement 8, 4 et 4 points. Du côté du Spartan, Bob Carew et Bobby Wallace furent les meilleurs scoreurs avec 6 et 4 points.

Durant le second engagement, les joueurs du Spartan multiplièrent leurs efforts pour vaincre, mais ils ne purent faire mieux que de compter 20 points contre les 25 des Aces.

Art Scott réussit alors 11 points pour les Aces, tandis que son coéquipier Babe Pugh augmentait son total de 6. Wallace, du Spartan, se mit de nouveau en vedette pour son club avec 8 points, tandis que Eddie Fox en comptait 5.

Par cette victoire, le Y-Aces s'est donc assuré une marge de 16 points pour la 2e partie qui aura lieu ce soir au Y.M.C.A.

Voici le sommaire de ces deux joutes:

C.E.O.C. Laval (36) : Guy Delisle 11, Paul-André Marquis 7, Henri Geoffrion 6, Charley Bouffard 6, Philippe Savard 4, Marc Rouleau 2.

Université Laval (35) : Jean-Marie Rheault 12, Jean Couture 11, Yvan Jinchereau 4, Adrien Léger 3, Roger Darveau 2, Raymond Desmeules 2, Marc Lavigne 1.

Y-Spartan (33) : Bobby Wallace 12, Bob Carew 8, Eddie Fox 5, Bill Donnely 2, Lecouvie 2, Bobby O'Connor 2, John Kennedy 1, Pete Andrews 1.

Y-Aces (49) : Babe Pugh 14, Art Scott 13, Gordon Ward 6, Errol Doddridge 6, Bobby Doddridge 5, Dynes 3, Blackmore 2.

Les Red Wings de Détroit disposent des Rangers de New-York par 4 à 1

Détroit, 29. — (P. A.) Les Red Wings de Détroit ont remporté une victoire au score de 4-1 contre les Rangers de New-York, dans une partie régulière de la ligue Nationale de hockey, hier soir, devant 11,128 spectateurs.

Quoique le résultat de la partie eut peu d'effet sur le classement de la ligue, les deux clubs se lancèrent dans la mêlée avec énergie. Ab DeMarco accepta une courte passe de Grant Warwick, après 14.03 minutes de jeu, dans la première période, pour donner l'avantage aux Rangers.

Détroit égala le compte dans la seconde période quand Joe Carveth s'élança vers le cerbère Charlie Rayner, prit une passe de Fernand Gauthier et envoya le disque entre les jambières de Rayner.

Adam Brown, enregistrant son 17e but de la saison, ce qui lui permet de dominer les scoreurs du Détroit, s'unit à Sid Abel et Carl Liscombe pour mettre Détroit en avant et, après cela, les Wings ne furent réellement jamais en danger.

Lynn Patrick et Jerry Couture portèrent leur bâton trop haut et furent envoyés à la clôture. Pendant leur absence, Ted Lindsay pénétra dans le territoire des Rangers avec Gauthier pour donner un avantage de 3-1 au Détroit. Gauthier scora un autre but pour Détroit après 17.18 minutes de jeu dans la dernière manche.

ALIGNEMENTS

DETROIT		NEW-YORK
Lumley	But	Rayner
Stewart	Déf.	Laycoe
Quackenbush	Déf.	N. Colville
Armstrong	Centre	Laprade
H. Watson	Aile	Pike
Couture	Aile	P. Watson

DETROIT — Subs : Jackson, Hollett, Liscombe, Abel, Gauthier, Brown, Carveth, Lindsay, Conacher.

NEW-YORK — Subs : Trudell, M. Colville, Warwick, Patrick, Gardner, Demarco, Russell, Leswick, Moe.

Arbitre — Frank (King) Clancy.

Juges de lignes — Doug Young et Stan McCabe.

SOMMAIRE

Première période

1—New-York, Demarco, Warwick 14.08
Punitions — Stewart, Jackson, Leswick.

Deuxième période

2—Détroit Carveth, Gauthier 2.54
3—Détroit, Brown, Liscombe, Abel 6.32
4—Détroit, Lindsay, Gauthier 17.53
Punitions — Patrick, Couture.

Troisième période

5—Détroit, Gauthier, Hollett, Carveth 17.18
Punitions — Stewart, M. Colville.

La direction des Alouettes ne tient pas à vendre la franchise

"Dans le but de dissiper l'impression qui pourrait exister, nous désirons qu'il soit bien compris que nous ne tenons nullement à vendre notre franchise dans la ligue Canado-Américaine. Mais nous ne voulons pas, non plus, l'exploiter dans des conditions désavantageuses". Telle est la déclaration faite, hier soir, par les propriétaires des Alouettes de Québec, à l'issue d'une réunion spéciale tenue afin d'étudier la situation.

Notre informateur ajoute : "L'offre d'achat des Troy Celtics nous a été faite aux premiers jours de février, juste au moment où nous entamions des négociations nouvelles pour la location du stade municipal. Devant la tournure des choses, après deux semaines de pourparlers, et sur réception de la lettre de M. Sabagian, nous avons cru sage et opportun de renseigner les amateurs".

"Les conditions de location qui nous sont offertes ne sont pas acceptables dans leur ensemble, mais nous avons bon espoir de nous entendre avec les autorités quand nous aurons exposé certains faits nouveaux aux membres de la Commission, poursuivit le porte-parole des Alouettes. "Nous ne demandons pas un traitement de faveur. Nous voulons tout simplement exploiter notre entreprise sur une base aussi équitable que le font les détenteurs de franchises dans les autres villes du circuit, notamment Trois-Rivières. Autrement, nous nous trouverions dans un état d'infériorité. Notre demande n'est que légitime, car les résultats financiers du passé démontrent que notre exploitation est des plus hasardeuse".

Le porte-parole des Alouettes tint à ajouter, avant de nous quitter : "Les amateurs de baseball peuvent être certains que nous tenterons l'impossible pour les satisfaire et nous nous refusons à croire que nous n'obtiendrons pas l'entière coopération de ceux qui sont le plus en mesure de nous aider".

Nous sommes informés que des requêtes sont en circulation en ville et que déjà près d'un millier de signatures ont été adressées au maire et aux échevins.

Le docteur Rochefort, de Trois-Rivières, est passé dans notre ville hier et sa visite ne serait pas étrangère à la solution du problème du baseball ici.

Partie contremandée

A la suite des incidents qui se sont produits hier après-midi, dans notre ville à l'occasion de la journée des étudiants, il a été décidé de contremander la joute de hockey qui devait avoir lieu, hier soir, au Colisée, entre l'Université Laval et l'Université de Montréal. Le club montréalais s'était rendu dans notre ville pour prendre part à la partie. Après consultations entre les membres de la commission sportive de l'A. G. E. L., on a jugé sage de contremander la partie. On trouvera, en première page de notre journal, les détails concernant les incidents qui ont marqué la journée des étudiants.

J.-Y. Bélanger a gagné le derby

Samedi et dimanche derniers de nombreux sportifs se sont rendus à Québec-Ouest devant le Buffet Central, pour la grande course qui mit quatre coursiers aux prises dans une distance de 25 milles. Alors que la course était partagée dans les deux jours, Wilfrid Lépine prit une avance de 21 secondes samedi sur son plus proche concurrent, J.-Y. Bélanger. Cependant, dimanche après-midi, Bélanger s'assura de la victoire en entrant 1 m. 45 secondes plus tôt que son plus proche adversaire. Bélanger, quoique relativement jeune, s'est montré très bon conducteur. Nous devons allouer à Lépine l'expérience qu'il possède et dont il a fait preuve dimanche en parcourant le trajet avec deux chiens. Verret et Hardy ont démontré leur bon esprit sportif et l'organisation les en félicite. Tous les amateurs s'accordent à féliciter l'organisateur, Roméo Pelletier, pour son dévouement et son initiative. De magnifiques prix furent remis aux coureurs à l'hôtel de ville après la course.

Voici le temps et le classement :

	Samedi	Dimanche	Total
Bélanger	53m. 15s.	55m. 5s.	1h. 48m. 20s.
Lépine	52m. 54s.	58m. 30s.	1h. 49m. 4s.
Verret	59m. 40s.	58m. 24s.	1h. 58m. 4s.
Hardy	71m. 38s.	61m. 46s.	2h. 12m. 51s.

Les juges étaient : l'hon. Wilfrid Hamel, M. Emile Fontaine, échevin, MM. Eugène Malouin, F.-E. Fortin, Napoléon Fontaine, Jules Savard, Lucien Pelchat et Roger Gagnon.

Dimanche prochain, au même endroit, les équipes Bélanger et Lépine courront pour un enjeu de $50.00.

Stirnweiss a signé

Crestwood, N.-W., 1er. — (P.A.) — George (Snuffy) Stirnweiss, joueur de deuxième but des Yankees de New-York l'an passé et premier frappeur de la ligue Américaine, a déclaré hier qu'il en était venu à une entente avec le club et partirait le plus tôt possible pour le camp d'entraînement en Floride. On a rapporté que Stirnweiss demandait une augmentation de $5,000. On croit que son nouveau contrat stipule un salaire de $20,000.

Belle réception au Loretteville

L'Association Sportive de Loretteville a servi un magnifique banquet au club de hockey les As de Loretteville de la ligue Régionale hier soir à la salle Montcalm.

Les agapes ont été présidées par M. Bégin, président du club, qui était accompagné à la table d'honneur de Mlle Gaby Pleau, reine du festival sportif de Loretteville, de M. l'aumônier de l'Association, de M. le maire Dion et de nombreux officiels de l'endroit et de la région.

Après le festin, servi à la perfection par de gentilles demoiselles de Loretteville, M. Bégin proposa de nombreuses santés qui furent applaudies avec enthousiasme. M. Ray Malenfant, coach du club de hockey, a remercié les organisateurs de la fête et a présenté tous ses joueurs à la nombreuse assistance. On procéda aussi au tirage d'une magnifique couverture de laine.

Avant de terminer la veillée, les convives purent se récréer par d'entraînantes danses carrées. En un mot, la soirée a été un grand succès.

Fuller élu président

Montréal, 1er. — (P.C.) — J.-A. Fuller, du Royal Montreal Golf Club, a été élu président de la Royal Canadian Golf Association pour la saison 1946, lors de l'assemblée annuelle tenue ici, hier. M. Fuller succède à Harold-R. Frost, du Toronto Thornhill Golf and Country Club.

George-W. Lang, du Westmount Golf and Country Club, de Kitchener, Ont., a été nommé premier vice-président, et F.-N. Robertson, du Riverside Golf and Country Club, de St-Jean, N.-B., 2e vice-président. W. D. (Bill) Taylor, du Mississauga Golf Club, de Port Credit, Ont., a été élu trésorier.

Le tournoi omnium pour le championnat canadien aura lieu au Beaconsfield Golf and Country Club, près de Montreal, du 27 au 30 juin inclusivement.

M. Maurice Samson, de Quebec, a été nommé membre du comité exécutif.

A Giffard

La direction du club de hockey féminin de Giffard désire informer le public que le vrai nom du club est "Glamours" et non le "Pin-Up-Girls" tel qu'annoncé dans une récente joute de hockey survenue sur la côte de Beaupré.

Finale Junior à l'A. S. Q. Limoilou

C'est ce soir que débutera la série finale de la ligue junior de l'A. S. Q. L., alors que le St-Jean-Baptiste rencontrera les Olympiques dans une première partie d'une série 3 dans 5, pour le championnat de la ligue et pour la possession du trophée de M. le curé de St-Fidèle, l'abbé Adélard Turmel.

Possédant des alignements des plus puissants les deux équipes finalistes devraient se faire une lutte acharnée au cours de leurs prochaines parties. Invincibles durant la saison régulière, l'on se demande si les Olympiques pourront continuer leur marche victorieuse avec un adversaire de la trempe du St-Jean-Baptiste. Raymond Beaulé, capitaine des Olympiques, a fort confiance en l'issue finale de la série, mais les rapides joueurs du St-Jean-Baptiste pourraient lui causer une désagréable surprise, car Dicaire, qui pilote le St-Jean-Baptiste, peut compter sur un alignement très solide et ses avants peuvent rivaliser aisément avec ceux des Olympiques. Nous admettrons que le système défensif des Olympiques est supérieur au St-Jean-Baptiste, avec Dion dans les buts, mais le cerbère Drolet a prouvé au cours des récentes parties qu'il était capable de tenir le coup et Dicaire compte bien sur cette atout pour l'emporter.

La mise au jeu se fera à 8.00 hres précises et l'on invite tous les amateurs pour cette partie qui sera disputée au parc Ferland à St-Fidèle.

Dans la ligue Juvénile l'on continuera la série finale dimanche après-midi alors que les Rapides du Salon Pelletier et les Commandos se rencontreront dans une quatrième partie. Les Commandos mènent présentement 2 à 1 dans cette série.

Deux combats pour le titre à Lauzon

Les deux combats à finir qui seront présentés ce soir au camp de Lauzon, sous les auspices du comité des huttes militaires des Chevaliers de Colomb, feront parler d'eux pendant longtemps, si l'on en juge par l'antagonisme qui se manifeste entre les lutteurs en présence.

Dans l'un de ces combats, Georges Girard, le "solide gars de Giffard", défendra son titre canadien à 150 lbs contre Red Simpson qui s'est démontré dernièrement d'une telle combativité et d'une telle rudesse qu'il a fallu tout naturellement lui accorder ce combat. Ceci fait d'ailleurs l'affaire de Girard qui a quelques comptes "amicaux" à régler avec Simpson à la suite de la trop fameuse rencontre d'équipes de vendredi dernier.

Dans l'autre combat, de deux dans trois à finir également, Kid Hecker devra se surveiller et faire appel à toutes ses merveilleuses qualités de lutteur pour conserver son titre mi-moyen canadien. En effet, Paul Néron a depuis longtemps les yeux sur ce titre, qu'il a tenté de décrocher à maintes reprises à Montréal sans succès. Nul doute que ce combat, tout comme le premier, sera très rude, surtout depuis que Hecker a démontré qu'en plus d'encaisser à profusion il savait également porter l'attaque avec frénésie chez l'adversaire. Signalons que pour répondre aux savates de Kid, Paul Néron a toujours son fameux "neck lock" qui l'a rendu si populaire ou "impopulaire" selon le cas.

La préliminaire entre Young Marshall et Paul Michaud devrait également intéresser tous les amateurs désireux de savoir si le premier peut répéter, aux dépens de Michaud, la fameuse râclée administrée récemment à Robin.

Le comité des huttes des Chevaliers de Colomb désire inviter tous les amateurs de lutte du district à assister nombreux à cette séance. Toutes les commodités leur sont offertes de même qu'un transport des plus faciles de la traverse au camp de Lauzon. La séance débutera à 8.30 hrs très précises.

Raquetteurs Frontenac

C'est ce soir qu'aura lieu au chalet du club Raquetteurs Frontenac la soirée récréative à 8 h. 15. De riches et nombreux prix seront distribués aux gagnants. Cette soiree est pour le public en général. Chaque membre devra avoir avec soi, 3 invités. Il faut que la coopération soit le mot d'ordre comme aux soirées précédentes. Voilà ce qu'attendent Lachance, Labrecque, Egan.

Pour la convention de Sherbrooke, tous les membres devront se rendre à la gare du Palais pour 3 h. 30, samedi après-midi, et non à l'hôtel St-Roch. Ceci a pour but de ne pas nuire au trafic du samedi, sur la rue St-Joseph et sur le boulevard Charest.

Festival à St-Basile

Dimanche prochain, le 3 mars 1946, l'Association Sportive de St-Basile présentera son grand festival annuel et tout indique un grand succès.

L'ouverture se fera à 8 heures par une magnifique parade de costumés, il y aura pour faire suite, une course en patins pour le championnat de l'endroit et différentes autres attractions, le tout dans un décor lumineux.

Tous les participants aux différents concours sont priés de se rendre à la patinoire pour 7 h. 30 afin de recevoir les dernières instructions. Il y aura de nombreux prix à gagner pour les costumes et des prix spéciaux pour les différentes attractions.

La clôture du Festival sera marquée d'une grande soirée à la Salle Paroissiale à 9 h. 30. Le public aura le plaisir d'applaudir des artistes de grand talent tels que: Mireille Tourville, soprano, Suzanne Bégin, pianiste. Les Frères Dionne, acrobates et Noël Moisan agira comme maître de cérémonie.

Tournoi de la C. P. G. A.

Montréal, 29. — (P. C.) Emile Colette, président honoraire de la Canadian Professional Golfers' Association, a annoncé hier que les dates du tournoi omnium de la C. P. G. A., à Winnipeg, ont été confirmées par Fred Corcoran, gérant des tournois de la Professional Golfers' Association of America. Le tournoi se déroulera du 8 au 11 août.

Carrasquel à Mexico

Mexico, 1er — (PA) Alejandro Carrasquel, lanceur vénézuélois des White Sox de Chicago acheté de Washington, a signé un contrat de trois ans aujourd'hui jour jouer dans la ligne mexicaine. La saison débutera le 14 mars prochain.

Ernesto Carmona, gérant du club de Mexico, annonçait pendant ce temps que les joueurs suivants avaient signé pour jouer dans ce circuit : Fermin Guerra des Sénateurs, Rene Monteagudo, Phillies; Natilla Jaminez, qui devait se rapporter à Indianapolis : Roland Gladu, Montréal, et Julio Acosta, Milwaukee.

Le détail au tennis sur table

Les séries de détail progressent rapidement dans la ligue de tennis sur table de Québec. Le Quebec Sporting Goods a pris la mesure du Ste-Foy pendant que le Murray triomphait du Belvédère en deux parties consécutives. La Banque Canadienne a également éliminé le Jacques-Cartier pendant que le Bougainville remportait la victoire contre le J.-M. Clément.

Il ne reste donc plus que quatre équipes dans la course au championnat. Tout d'abord, le Quebec Sporting Goods rencontrera le Bougainville pendant que la Banque Canadienne Nationale jouera contre le Murray.

Pour donner une idée de la force des équipes encore en lice nous donnerons les moyennes que ces joueurs ont conservées durant la cédule régulière de la ligue de tennis sur table. Comme on pourra le constater, le Quebec Sporting Goods est encore l'équipe à battre cette saison mais certains clubs peuvent causer des surprises.

	J.	G.	P.	M.
Paul Thomassin, Quebec Sp. Goods	66	65	1	990
B. Morissette, Quebec Sp. Goods	42	38	4	905
Yvan Dalgnault, Quebec Sp. Goods	24	21	3	875
Jack Thomassin, Murray	66	53	13	809
Jos. Rousseau, Banque C. Nat.	66	53	13	809
P. E. Grenier, Quebec Sp. Goods	60	47	13	784
Maurice Lauzon, Bougainville	54	42	12	778
R. Thibault, Banque C. Nat.	66	51	15	773
Jean Côté, Bougainville	54	41	13	759
Victor Lapointe, Banque C. Nat.	66	50	16	758
Robert Gosselin, Murray	66	46	20	697
Guy Chartier, Murray	66	44	22	668

Comme on peut le voir, tous ces joueurs ont conservé une excellente moyenne.

Moyenne individuelle des équipes pour la moyenne des joueurs:

	J.	G.	P.	M.
Quebec Sporting Goods	192	171	21	896
Banque Can. Nat.	198	154	44	778
Bougainville	162	119	43	735
Murray	198	144	54	729

Pour ceux qui désireraient assister à ces excitantes rencontres, voici les adresses des clubs:

Pour le Quebec Sporting Goods et le Murray, le local est situé à 110, rue Murray ; pour la Banque Canadienne Nationale, c'est le Cercle Paroissial Jacques-Cartier, rue St-François ; pour le Bougainville c'est à 188, rue Bougainville.

Tournoi Syndicat au Curling J.-C.

Voici les résultats des parties jouées hier soir au club dt curling Jacques-Cartier dans le tournoi Syndicat:

Wilfrid Samson, 9; Juge Langlais, 7.

Alfred Gravel, 9; Arthur Egan, 3.

Léo Duquette, 12; Lucien Côté, 1.

Ce soir à 7 h. 45, la semi-finale sera jouée entre les équipes Duquette et Samson, alors qu'à 9 h. 30 la série quart de finale se terminera entre les clubs Côté et Gravel.

Vedettes juniors de la saison

VICTOR CORBIN (à gauche) et HENRI TALBOT, tous deux des Generals de Universal Equipment, qui se sont particulièrement signalés cette année. Victor Corbin a remporté les trophées Jacques Parent et G.-Lucien Emond comme ayant terminé la cédule en tête des compteurs et comme premier compteur de francs buts. Victor Corbin en est à sa troisième année consécutive à terminer en première position des scoreurs. Henri Talbot, défense-étoile des Generals, a été reconnu le joueur le plus gentilhomme de la ligue et décroche ainsi le trophée Jos. Paquet.

Gagnant du trophée Luc.-A. Fournier

RODOLPHE LAFRESNAYE, de Riviere-du-Loup, qui a gardé pendant toute la saison les filets des Generals de Universal Equipment, a terminé la cédule régulière en tête des cerbères du circuit Junior. Il a ainsi décroché le trophée Capt. Luc.-A. Fournier pour le cerbère qui a conservé la meilleure moyenne au cours de la saison.

Vous épargnez encore plus sur les LAMES MINORA

Le paquet économique Minora vous épargne 16%

● Bonne nouvelle! Vous épargnez 16% de plus sur les LAMES MINORA, la lame canadienne de qualité à prix modéré. Oui, le paquet MINORA économique, renommé, est de nouveau à l'étalage: 12 lames 25c. Rasez-vous vite, aisément avec les LAMES MINORA plus durables. Épargnez en exigeant le gros paquet économique.

Les Lames Minora se vendent aussi 4 pour 10¢

COLISEE
Tél.: 5129 — 2-7041, loc. 7

VENDREDI
1er MARS — 8.30 P.M.

SERIE FINALE — CHAMPIONNAT INTERMEDIAIRE
District de Quebec

ST-GRÉGOIRE vs PONT-ROUGE
Adultes 35c — Enfants 10c — Taxes inc.

Plus LA MOUSSE EST HUMIDE Plus LE RASAGE EST DOUX

Êtes-vous irrité chaque matin par le FEU du rasoir? Savez-vous qu'il est causé presque toujours par le séchage trop rapide du produit que vous employez? Pensez alors à la crème à barbe Lifebuoy dont la mousse est ULTRA-HUMIDE et surtout CONSTANTE. Le dernier coup de rasoir est aussi doux et aussi ras que le premier . . . même à l'eau froide ou avec une lame usagée.

Comment en serait-il autrement! Entre plusieurs marques soumises à l'épreuve de l'humidité, Lifebuoy se classa première avec 41% PLUS D'HUMIDITÉ. C'est un fait constaté scientifiquement et consigné comme tel.

UN PRODUIT LEVER

Essayez la Mousse Lifebuoy à Humidité Constante

TARZAN — Episode No 2039

La tristesse de Tarzan

Par Edgar Rice Burroughs

Copyright Edgar Rice Burroughs

Ortiz knockoute Castillo

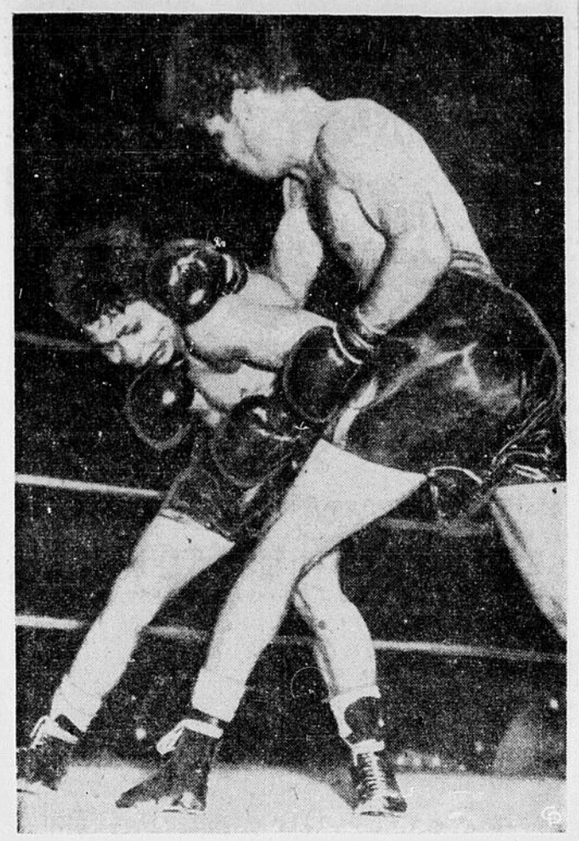

MANUEL ORTIZ, champion poids-coq du monde, a défendu avec succès, pour la 13e fois, son championnat en knockoutant LUIS CASTILLO, de Mexico, dans le treizième round d'un combat qui devait en durer 15, à San Francisco. Ortiz applique ici une droite à l'oreille de Castillo. (Photo Central Press)

MacPhail est bien optimiste

St. Petersburg, Flo., 28. — (Par Jack Hand, de la Presse Associée) Larry MacPhail est de retour de Panama avec des rapports optimistes quant au (1) département des lanceurs des Yankees, (2) la température dans la zone du canal et (3) les finances.

Ces trois facteurs sont également importants pour l'énergique président qui s'attend à ce que son club connaisse sa saison la plus profitable quant aux victoires et aux recettes.

Avant de discuter de la situation du "pitching", MacPhail se montra très enthousiaste quant au travail au bâton et au champ de Joe DiMaggio, Tommy Henrich, Joe Gordon et Phil Rizzuto.

"J'aimerais prédire que deux de ces gars, peut-être tous les quatre, connaîtront leur meilleure saison dans le baseball cette année", déclara MacPhail.

Mais le département des lanceurs constitue le principal problème des Yankees.

"Spud Chandler a retrouvé son ancienne forme et il devrait être capable de remporter 20 victoires, rapporta Larry. Joe Page, le jeune lanceur gaucher, semble prendre les choses plus sérieusement. Floyd Bevens devrait s'améliorer beaucoup, aussi.

"MacCarthy fait déjà travailler les lanceurs pendant cinq manches. Il pourra suivre ces athlètes dans quelques parties ici dès qu'ils seront prêts".

La plupart des lanceurs qui étaient avec le club l'an passé s'entraînent présentement à St. Petersburg.

Red Ruffing, quoiqu'il ait signé son contrat, ne s'est pas encore montré et Ernie Bonham, n'est pas arrivé, non plus. Marius Russo est ici mais il n'a pu travailler bien fort parce qu'il a subi une intervention chirurgicale au bras, récemment.

"Je ne tenterai pas de dire quel club remportera le championnat mais je vais prendre une chance de désigner les équipes qui termineront la saison en première division : New-York, Boston, Détroit et Cleveland, mais pas nécessairement dans cet ordre", déclara MacPhail.

Un lord contre le prêt américain

Londres, 29 — (PC) Lord Rotherwick a attaqué vigoureusement hier le prêt proposé des Etats-Unis à la Grande-Bretagne, déclarant que la Grande-Bretagne en acceptant ce prêt, deviendrait "un quarante-neuvième état américain illégitime".

Lord Rotherwick, président et directeur général de la Clan Steamship Line, a fait cette déclaration à l'assemblée annuelle de la Chamber of Shipping.

L'O. N. U. siégera au Hunter College

New-York, 29 — (PA) L'Organisation des Nations unies veut établir ses quartiers temporaires au Hunter College, dans le Bronx, une des plus grandes institutions d'éducation pour femmes des Etats-Unis.

Des arrangements ont été complétés afin d'employer ce collège pour les assemblées du conseil de sécurité, qui doivent commencer le 21 mars prochain.

Sir Stafford Cripps explique son attitude

Londres, 1er — (Reuter) Sir Stafford Cripps, président du Board of Trade, a dit hier soir à la Chambre des Communes, au cours du débat sur l'embauchage et les affaires économiques que "c'est seulement en raison de mon désir passionné de voir le plus tôt possible des standards plus nombreux et meilleurs pour nos gens que je crois qu'il est mal de ne concentrer nos efforts à l'heure actuelle que sur une plus grande quantité de produits pour la consommation". Sir Stafford a dit qu'il y aurait un soulagement si la Grande-Bretagne se procurait les dollars du Canada ou des Etats-Unis. Elle ne pourra jouir d'un meilleur niveau de vie qu'au moyen d'une production augmentée.

Le budget des services armés britanniques

Londres, 1er — (Reuter) Les estimés des dépenses pour les trois services armés de la Grande-Bretagne, au cours de l'année fiscale 1946, s'élèvent à 1,192,575,000 livres (environ $1,869,000,000) a-t-on révélé hier. Ce total est porté à 1,667,000,000 livres par les estimés de 474,000 livres ($1,896,000) pour le ministère des Approvisionnements et de la Production aéronautique.

Clinique réclamée

Montréal, 1er. — (P.C.) — Le Dr J.-Ernest Ayre, chef du laboratoire de gynécytologie de l'hôpital Royal Victoria, a dit ici, hier, que l'établissement à Montréal d'une "clinique de recherches sur le cancer" avec des facilités adéquates de diagnostic et de laboratoire serait un grand pas de fait vers la diminution des souffrances humaines et des pertes de vie non nécessaires.

Ils plaident culpabilité

Montréal, 1er. — (P.C.) — Dorila Breton et Albert Bolduc, débardeurs de Stornway, Qué., ont plaidé culpabilité hier, devant le juge Edouard Tellier, à une accusation d'avoir reçu de l'étoffe volée pour une valeur de $3,000, propriété du Pacifique Canadien. La sentence a été retardée au 7 mars, en attendant la production d'un rapport de M. Allison Walsh, procureur spécial du C.P.R.

Brillant avenir de la langue française

Montréal, 1er. —(P.C.)— M. Jean-Paul Vany, professeur associé de l'université de Paris et inspecteur en chef des langues modernes à Paris, a prédit hier une grande évolution dans le développement et l'usage du français moderne grâce à de nouvelles inventions modernes, comme la radio et les instruments phonétiques. Le professeur Vany parlait au Cercle universitaire.

ST-FABIEN-PANET

Décès — Le 18 janvier, est décédée, Mme William Montminy, née Joséphine Richard, à l'âge de 54 ans et 2 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte un fils Adrien et deux filles: Maria et Rosa.

Nos sincères condoléances.

Baptême — Joseph-Edouard-Yval, enfant de M. et Mme Albert Nolet. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Bilodeau, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

Malades — Nous apprenons que M. M. Claude Aubin est à l'Hôtel-Dieu de Québec, pour traitement.

M. Roméo Rodrigue, est à l'hôpital Laval, à Québec.

—M. Eugène Landry qui était à l'hôpital de Lévis depuis deux mois est revenu dans sa famille pour compléter sa convalescence.

—Mlle Clémence Duquet, coiffeuse, est malade.

Nos voeux de prompts rétablissement.

ARTHABASKA

Fanfare d'Arthabaska — La fanfare d'Arthabaska a repris ses activités pour de bon. Les pratiques se font régulièrement. Nous espérons que tous les musiciens se feront un point d'honneur de toujours suivre les exercices, malgré tous les sacrifices que cela peut comporter. C'est un avantage pour une ville de posséder sa propre fanfare amateur, et nous sommes certains que la population est prête à la supporter moralement, et même pécuniairement, au moment apportun; car on ne peut nier qu'il faut de l'argent pour payer les dépenses inévitables occasionnées pour le bon fonctionnement d'une telle association.

ST-PROSPER, Doch.

Naissances

Marie - Rose - Hélène, fille de M. et Mme Georges Poulin. Parrain et marraine: M. et Mme Archelas Gagnon, de Ste-Rose. Porteuse, Mme Jean-Denis Gilbert.

—Joseph - Richard, fils de M. et Mme Georges-Aimé Poulin. Parrain et marraine: M. et Mme Henri-Louis Poulin. Porteuse, Mlle Colombe Poulin.

—Joseph - Lucien - Aurélien, fils de M. et Mme Pierre Chabot. Parrain et marraine: M. et Mme Aurélien Poulin.

—Marie - Gaétane, fille de M. et Mme Maurice Rodrigue. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Talbot.

Marie - Huguette - Danielle, fille de M. et Mme Wilfrid Roy. Parrain et marraine: M. et Mme Raoul Arsenault, de Québec. Porteuse, Mlle Léa Roy.

—Joseph - Oliva - Normand, fils de M. et Mme Alfred Goulet. Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Goulet. Porteuse, Mme Charles-Auguste Roy.

—Marie - Jacqueline - Pierrette, fille de M. et Mme Alcide Bélanger. Parrain et marraine: M. et Mme Hervé Quirion. Porteuse, Mme Edouard Morin.

Décès

M. et Mme Joseph Lachance, née Julia Gagnon, ont eu la douleur de perdre leur fille, Micheline, à l'âge de 3 mois.

A l'hôpital

M. Herménégilde Rodrigue, et Mlle Nicole Roy sont actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les prisonniers firent des leurs

Medicine Hat, 1er. — (P.C.) — Le sergent quartier-maître Hettema, un interprète, a dit hier, au procès du sergent Werner Schawald, 30 ans, un des Allemands accusés d'August Plaszek, 30 ans, un compagnon d'emprisonnement, comment on le força à se rendre au bureau du chef du camp des prisonniers de guerre, à Medicine Hat.

Lorsque Hettema, un membre de la garde des vétérans du Canada, entra dans le camp avec le lieutenant Q.-S. Dawe pour ramener Christian Schultz, un prisonnier qui avait demandé d'être protégé, il fut, avec le lieutenant Dawe, entouré et forcé de se rendre au bureau du chef du camp, par une foule de prisonniers, jusqu'à l'arrivée du chef.

Femme brûlée de la tête aux pieds

Montréal, 1er. — (P.C.) — Mme Wilfred Prévost, 37 ans, a été sérieusement brûlée hier alors qu'une boite de cire qu'elle avait placée sur le poêle, chez elle, fit explosion. La cire chaude se répandit sur elle. Les constables Fred Savage et Marcel Duplessis, de radio-police, furent appelés sur les lieux de l'accident et transportèrent la femme blessée à l'hôpital. Le constable Savage a dit qu'elle était "brûlée" de la tête aux pieds".

Exportation du poisson

Montréal, 1er. — (P.C.) — Sir Andrew Jones, chef de la mission anglaise des vivres au Canada, a étudié hier, avec des représentants de compagnies de poisson et des gouvernements concernés, des contrats relatifs aux exportations de poisson du Canada et de Terre-Neuve. On croit que les contrats échus le 31 décembre dernier seront renouvelés. A.-J. Boudreau, un officier de la Fédération unie des pêcheurs du Québec, une organisation coopérative, déclara que les besoins du Royaume-Uni et de l'Europe cette année seraient beaucoup plus élevés que ce que l'industrie de la pêche peut produire.

Spaak fera enquête

Bruxelles, 1er — (PA) Paul-Henri Spaak, socialiste et président de l'assemblée générale des Nations Unies, a été chargé par le régent, le Prince Charles, de la tâche de faire enquête sur les possibilités de former un nouveau gouvernement belge. Le prince avait précédemment mis fin à la mission de Auguste de Schryver, chef du parti social chrétien (catholique), de former un gouvernement. M. de Schryver a dit que le parti socialiste ne consentirait pas à soumettre à un vote populaire la question du retour du roi Léopold, actuellement en exil.

La France abandonne des droits extraterritoriaux

Tchoung-King, 1er — (PC) La France a abandonné hier ses droits extraterritoriaux en Chine par la signature du traité entre la Chine et la France, ici. Ces droits existaient depuis 44 ans. En vertu des dispositions du traité, semblables aux clauses négociées en 1943 avec la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada, la France consent à ce que le quartier diplomatique de Peiping, les établissements internationaux de Shanghai, Tientsin, Hankéou et Canton retournent tous au gouvernement national chinois.

Les gens considèrent les marques de commerce comme une garantie de qualité; 88 pour cent intervioués dans une enquête récente de la Brand Names Research Foundation ont révélé qu'ils préfèrent acheter de la gasoline de marque connue.

La formation de l'armée de réserve du Canada

Ottawa, 1er. — (P.C.) — La formation de l'armée de réserve du Canada en temps de paix a été confiée hier au major-général B.-M. Hoffmeister, c.b.e., d.s.o., et deux palmes, de Vancouver; le brigadier W.-C. Murphy, c.b.e., d.s.o., e.d., de Vancouver, et le brigadier J.-C. (Jeff) Jefferson, c.b.e. Ils commanderont respectivement la 15e, la 22e et la 18e brigades d'infanterie.

Le grand constable Joseph Doyon décédé

Trois-Rivières, 1er. — (D.N.C.) — M. Joseph Doyon, grand constable pour le district judiciaire de Trois-Rivières, est décédé hier après une longue maladie. Il était âgé de 75 ans. Il laisse son épouse (née Maria Arseneault), ses fils Lorenzo et Jean-Maurice; ses filles, Mlles Marie et Yvonne, Mme Cyrille Larose, Mme Maurice Leclerc, Mlle Germaine; un frère, Charles Doyon. Les funérailles auront lieu lundi à la cathédrale.

L'usage des grains dans les liqueurs alcooliques

Ottawa, 1er. — (D.N.C.) — Ottawa ne fera aucune démarche avant l'entrée en vigueur de restrictions de Washington sur l'usage des grains dans les brasseries et les distilleries. Les ministres du cabinet fédéral ne se sont pas encore prononcés; toutefois, les ministres de l'Agriculture et du Travail, MM. Gardiner et Mitchell, sont opposés au projet.

Seul le scotch reste rationné

Montréal, 29 — (P.C.) — Les gérants des magasins de la Commission des liqueurs ont été avertis dans un mémoire de la Commission que le rationnement imposé sur les spiritueux comme le Rye Whisky, prendra fin aujourd'hui dans la province de Québec.

Le Scotch Whisky importé et canadien, le seul spiritueux encore rationné dans la province de Québec, sera distribué sur la base de deux bouteilles de 40 onces par mois à chaque client possédant un livret de rationnement.

Appel d'Attlee

Londres, 1er.— (PC—Câble) Le premier ministre Attlee, au cours d'un débat sur la main-d'oeuvre, avant-hier, a réitéré son appel à tous et à chacun d'aider à augmenter la production. Il reçut l'appui solide des ministres et des chefs de l'opposition. Les membres du cabinet ont décidé de rencontrer, à compter du 18 mars, les employeurs et les employés des principaux endroits producteurs des Iles, pour leur dire que le travail dont être la route de la prospérité.

Un incendie à St-Isidore

Saint-Isidore, 1. — Un incendie a détruit entièrement, mardi dernier, le 26 février, la maison de Mme (Vve) Amédée Guillemette, située au Grand Rang, non loin des Quatre-Chemins, à Saint-Isidore de Dorchester. Le feu a tout ravagé en l'espace d'une heure. La grange, à une trentaine de pieds environ de la résidence, a cependant échappé au désastre. Il n'y eut aucune perte de vie. Mme Guillemette habitait la propriété avec son fils Raoul et sa belle-fille. On attribue la cause de l'incendie à un tuyau surchauffé. Les pertes sont légèrement défrayées par les assurances.

Le procès du capitaine D. W. Thomson

Amsterdam, 1er — (PC—Câble) Une cour militaire canadienne s'est ajournée hier pour décider du cas du capt. D. W. Thomson, de Toronto, après que l'avocat de la défense eût plaidé que l'accusé était la victime de "ce qui était alors l'atmosphère irréelle et fantastique de la Hollande".

Le capt. J. S. Connolley, de Halifax, avocat de la Défense, demande un acquittement sur le premier des quatre chefs d'accusation portés contre le capt. Thomson. Cette accusation porte sur le prétendu vol de deux autos et la mauvaise façon dont il en aurait disposé.

Un cardinal malade reçoit son chapeau

Utrecht, Hollande, 1er — (PA) Le Cardinal de Jong, un des nouveaux princes de l'Eglise catholique romaine, a reçu le chapeau cardinalice hier des mains du nonce papal, Mgr P. Giobbe, à une cérémonie grandiose.

Des catholiques de toute la Hollande parcoururent la cité et assistèrent en foule à la cérémonie à la cathédrale. La maladie avait empêché le cardinal de Jong d'assister au consistoire de Rome.

UNE BOITE de véritables PASTILLES VALDA vaut une forêt de PINS et d'EUCALYPTUS pour vos voies respiratoires

Avertissement de Dutton au Canadien

Montréal, 1er. — (P.C.) — Mervyn (Red) Dutton, président de la ligue Nationale de hockey, a averti le club de hockey Canadien que la prochaine fois que les spectateurs au Forum lanceront des bouteilles sur la glace, comme il a été fait avant-hier, la partie sera rappelée et accordée au club visiteur.

Le jeu fut retardé de dix minutes pour permetre de nettoyer la patinoire. Les officiels de la Canadian Arena Co. ont annoncé que des policiers spéciaux seront dispersés un peu partout dans le Forum samedi soir alors que les Red Wings de Détroit visiteront les Canadiens et que quiconque lancerait une bouteille serait arrêté immédiatement.

Le Feuille d'Erable va jouer à Beaupré

Le Feuille d'Erable du Rest. Marcotte ira jouer à Beaupré ce soir contre le club junior de l'endroit. Les joueurs sont priés de se rendre au restaurant Marcotte pour 6 h. 45 au plus tard.

Hurst défait Peralta

Montréal, 1er. — (P.C.) — Tirant parti d'un efficace jab de la gauche, Harry Hurst, rude cogneur mi-moyen de Montréal, a obtenu la décision sur Joey Peralta, de New-York, ici, hier soir, dans un combat de 10 rounds mené rondement.

Hurst, qui annula avec Peralta ici, il y a un mois, s'ouvrit rarement mais, quand il le fit, il appliqua de durs punches qui firent grimacer le féroce et agressif pugiliste mexicain. Pesant 143 3-4 livres, Peralta concédait une livre à son adversaire.

Un juge accorda cinq rounds à chaque pugiliste; un autre en accorda six à Hurst et trois à Peralta et le dernier juge donna cinq rounds à Hurst, quatre à Peralta et annula l'autre.

Dans la bataille semi-finale, Fernando Gagnon, de Québec, champion poids-plume du Canada, a knockouté Al Cella, de New-York, champion poids-plume de l'armée américaine, dans le cinquième round. Le combat devait durer huit rounds. Gagnon pesait 121 3-4 livres et Cella 124 1-2.

Roméo Ouimet, 135, remporta une victoire par knockout technique contre K. O. Lessard, 134 1-2, de Québec. Lessard s'infligea une large coupure à l'oeil gauche, dans une collision avec Ouimet. Les deux pugilistes tombèrent au plancher après la collision, dans le deuxième round, et l'arbitre décida que Lessard ne pouvait continuer la bataille.

Un des plus vieux anneaux connus est un anneau égyptien en or qui a été trouvé à Ghiseh, portant le nom de Chéops, le pharaon pour le tombeau duquel a été construite une des pyramides.

DEMANGEAISON ARRETEE EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REMIS

Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, médicamentée, pure, rafraîchissante. Non graisseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

DANGER

Vous propagez des millions de germes quand vous toussez. Pensez aux autres et arrêtez cette toux avec les Pastilles Smith Bros. contre la toux. En vente partout—Noires ou au Menthol—10c.

PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX

MARQUE DÉPOSÉE

MOTS CROISÉS

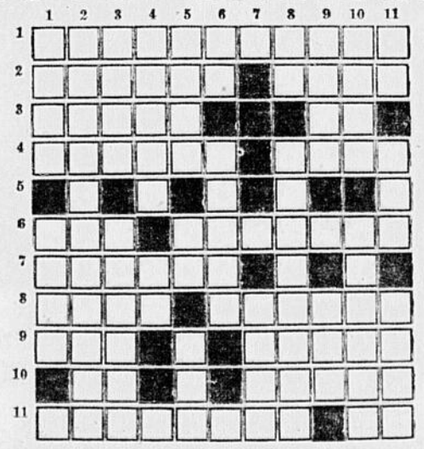

HORIZONTALEMENT

1—Rivale.
2—Drap plié placé sous le corps d'un malade — Tournée.
3—Action de soumettre à une pression — Equerre.
4—Espèces de gros canards sauvages — Couleur intermédiaire entre le vert et le bleu.
6—Enduit tenace — Qui a peu de largeur.
7—Petite île.
8—Exister — Issue.
9—Etat physiologique de certains animaux — Parties internes.
10—Du verbe rire — Foyers de la cheminée.
11—Nouvelle lune chez les Grecs — Pronom personnel.

VERTICALEMENT

1—Cabane des nègres en Amérique — Attacher avec un lien.
2—Culture de l'olivier.
3—Genre de graminées — En troisième lieu.
4—Enduire de cire — Equerre.
5—Diminuer par le frottement — Conjonction — Personne bavarde.
6—Ile de l'Atlantique — Paysages.
7—Tental avec hardiesse.
8—Conjonction — Qualité de ce qui est exempt de saleté.
9—Marque pour se rappeler quelque chose — Art de lancer.
10—Enlever la vie — Divisés en trois.
11—Terminaison — Suinte — Crochet de fer.

Solution du problème d'hier

S	P	I	N	E	L	L	E	■	C	A
P	A	R	■	L	A	■	M	■	A	■
I	P	E	C	A	C	U	A	N	H	A
N	E	■	I	■	U	■	C	A	I	D
U	L	I	G	I	N	A	I	R	E	■
L	A	■	U	N	E	■	A	I	R	E
E	R	S	E	S	■	I	T	N	■	S
■	D	E	■	U	■	O	I	E	S	■
R	I	V	E	■	I	N	O	■	■	E
O	S	I	E	R	S	■	N	I	E	R
T	E	R	■	■	O	I	S	O	N	S

UNE BONNE DOUCHE AU SAVON ODEX, VOILÀ CE QUI ME REMONTE APRÈS UNE PARTIE SERRÉE

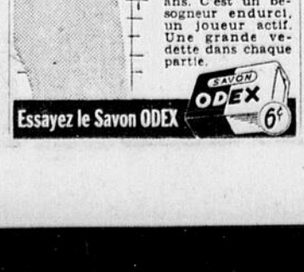

nous dit T. BLAKE des Canadiens de Montréal

"Toe" est âgé de 31 ans. C'est un besogneux endurci, un joueur actif. Une grande vedette dans chaque partie.

Essayez le Savon ODEX — SAVON ODEX 6¢

AU TRAVAIL

Au travail comme au jeu il faut de l'énergie et de l'entrain. Les tablettes McCoy prises tous les jours assurent énergie au travail, entrain au jeu. Les tablettes McCoy contiennent les mêmes vitamines que l'huile de foie de morue ainsi que des sels minéraux indispensables. Les tablettes McCoy sont garanties. Satisfaction ou argent remis.

TABLETTES McCOY

Nerfs exacerbés

SI la tâche quotidienne vous épuise, si vous êtes irritable, agité, facilement désemparé, essayez le Sirop d'Hypophosphites de Fellows. Connu dans le monde entier, le Fellows contient les éléments minéraux essentiels requis pour tonifier vos nerfs, enrichir votre sang, améliorer votre appétit et vous aider à tirer plein profit de vos repas.

Le Sirop de Fellows vient en aide depuis plus de 75 ans aux personnes épuisées. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien aujourd'hui. Demandez le Fellows. Grosse bouteille de famille, $1.39. Format régulier, 89c.

SIROP de FELLOWS

Un Tonique de Famille Depuis 1864

Nouvelles de travail

Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

HOMMES — DEMANDES POUR QUEBEC

	Bûcherons (en forêt)		
1	Charron (fer — Bois — Peinture)	25.00	sem.
3	Mécaniciens — fer ornemental	0.65	hre
1	Electricien expert (réparation moteur)	0.80	hre
6	Mécaniciens (réparations Diesel)	0.60 et plus	hre
1	Opérateur — machine Resaw — — Yale V60	0.60	hre
11	Mouleurs	30.00—40.00	sem.
3	Apprentis-pressiers — Platine (1 à 3 ans d'exp.)	contrat collectif	
10	Ouvriers spécialisés (mfre chaussure)	à la pièce	

HOMMES — DEMANDES EN DEHORS DE QUEBEC

28	Fileurs (textile)	0.43½—0.65	hre
6	Opérateurs — Torsionneuses (textile)	minimum 0.43½	hre
10	Leveurs de bobine (textile)	21.12—30.72	sem.
5	Cardeurs (textile)	0.43½—0.47	hre

FEMMES — DEMANDEES POUR QUEBEC

167	Domestiques	16.00—45.00	mois
25	Couturières spécialisées	10.00—15.00	sem.
40	Ouvrières spécialisées (mfre chaussure)	0.17—0.25	hre
2	Masseuses	10.00 et plus	sem.
9	Coiffeuses d'expérience	15.00—25.00	sem.
11	Sténographes bilingues	12.00—25.00	sem.

FEMMES — DEMANDEES EN DEHORS DE QUEBEC

75	Ouvrières (mfre tabac)	0.28	hre
175	Ouvrières (mfre chaus. caoutchouc)	0.29½—0.30	hre
50	Apprenties (mfre bas de soie)	0.20	hre

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada.

Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell, Ministre du Travail — A. MacNamara, Sous-ministre

DICK TRACY

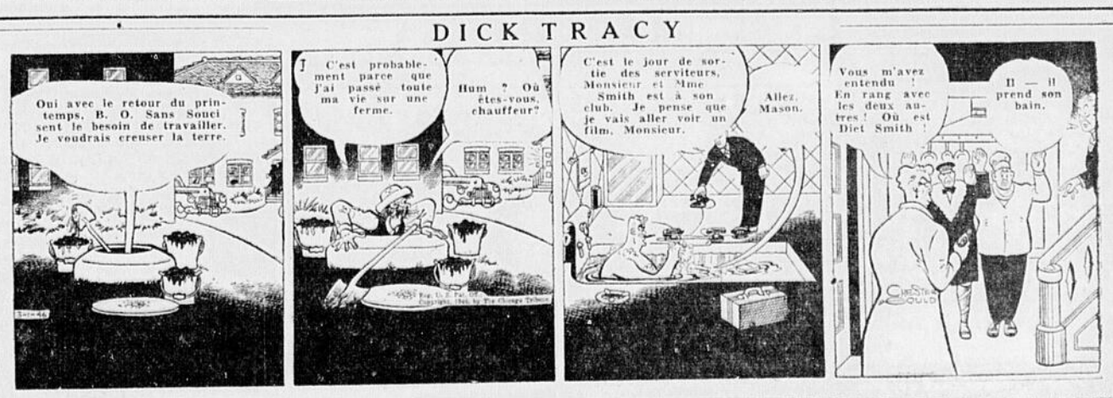

L'AGENT SECRET X-9

(Copyright Public Ledger Inc.) — Par MEL GRAFF

Résultats

LA JOURNÉE MÊME

Essayez votre chance

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

Signalez: 7116

L'Evénement - Journal est publié et imprimé soin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

Membre de la Presse Canadienne

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

L'Evénement - Journal est publié et imprimé soin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
TEL.: 7116

insertions.	
1 insertion — 25 mots ou moins	.35c
chaque mot additionnel	.02
Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne)	.25c
Annonce classée avec vignette: double tarif. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions, moins 15%	
Contrat d'un an 45 fois le prix de six insertions.	

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque cependant pour les annonces de faveur obtenue qui seront chargées à $0.50 l'insertion suivant la formule officielle.

Prix de l'abonnement à L'Evénement-Journal, Québec et Lévis: $6 par année, $3.00 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65. A la campagne, $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois, 1 mois .65. Combiné ville et campagne: 12 mois $9.00, 6 mois $4.50, 3 mois $2.00, 1 mois $1.00.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser: L.-E. FORTIER, N.P., 72 DE L'EGLISE, tél.: 9450 Rés. 4-5312.
OSX-7R—890973-C

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque, 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser: L.-E. FORTIER, N.P., 72 DE L'EGLISE, tél.: 9450. Rés. 4-5312.
ESX-7R—V85345-C

ARGENT A PRETER: COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 37 DE LA COURONNE, ch. 213, tél.: 2-6488.
HKA-7HC—W71280-E

COMMERCE A VENDRE

STATION DE GAZOLINE, très bien située, bons chiffres d'affaires, aucune information par téléphone. S'adresser JULES TRUDEL, 212, RICHELIEU.
CAA-36R—W71492-E

DIVERS A VENDRE

RUGS TAPIS en stock, importés et faits au pays, vente et achat de tapis usagés, réparations, rénovations, ouvrage fait par des experts. ARARAT RUG CO., Ch. 23, 139, St-Jean, tél. 3-5282.
CA-43B—W71088-C

COUPONS toile, crêpe, sheer, etc., 2 à 5 verges, $1.50 la livre, et ½ à 2 verges, $1.00 la livre. Beaucoup de crêpe à lingerie. Envoyé C. O. D. PRODUITS DU TEXTILE, 57, rue King-ouest, Sherbrooke, Que.
HA-43—W71289—C

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 25 ST-STANISLAS tél.: 2-7490. Anglais, français, sténographie, dactylographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
LA-46R—V98399-E

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE des relatrices ou toutes personnes charitables pouvant disposer de leurs temps libres, afin de solliciter pour l'Aide aux Colons. Adresser toutes correspondances au CLUB DE L'AIDE AUX COLONS, 2303, rue Ste-Catherine est, Montréal.
CA-33B—W71221-C

Cuisinière

CUISINIERE d'expérience demandée. S'adresser HOTEL KENNEBEC, LEVIS.
EA-53B—W71632-C

PERSONNELS

POUR UNE FORME SVELTE — les comprimés Slendor. Efficaces. Inoffensifs. Traitement - 2 semaines $1.00 ; 12 semaines - $5.00. Aux tous pharmaciens.
135-HIA-Pers.—W71780-C

HOMMES DEMANDES

ETALAGISTE VITRINES

POUR MAGASINS spécialités lingerie dames. Expérimenté, situation stable, bon salaire. S'adresser à BINNS (Canada) Ltd, 43, rue Saint-Jacques ouest, Montréal.
CA-63B—W71236-C

PHARMACIEN LICENCIE demandé pour ville des Cantons de l'Est. Ecrire mentionnant références et salaire à CASIER No 353 LE SOLEIL. LA-65B—W71505-C

ON DEMANDE

Un machiniste de première classe de huit à dix ans d'expérience pour moulin à papier situé à Baie-Comeau, Qué.

On demande également un Professeur de musique (homme ou femme) doit être bilingue. Tous les intéressés devront spécifier leur expérience, âge, état matrimonial, etc.— Les demandes devront être adressées à :

Monsieur G. C. Kerr,
gérant du personnel,
Québec North Shore Paper Co.,
BAIE COMEAU, Qué.

Le service National de Placement du district a été avisé de cette annonce.

HA-65B—W70872-C

ON DEMANDE contremaître bilingue pour prendre charge boutique réparations tracteurs et automobiles exploitée par grande compagnie pulpe et papier sur rive nord fleuve Saint-Laurent en bas de Québec. Doit connaître parfaitement tout genres tracteurs type chenille moteur Diesel et autres outillages chantiers. Doit aussi connaître installations gazoline et diesel stationnaires et marines. Bonnes conditions de vie et bon salaire. Ecrire CASE 404 "L'EVENEMENT - JOURNAL" - "LE SOLEIL". LA-65B—W71734-C

HOMMES DEMANDES

VENDEUR EQUIPEMENT ELECTRIQUE POUR BUREAUX

GRANDE COMPAGNIE canadienne demande homme expérimenté dans vente et service équipement électrique de bureaux aux organisations commerciales. Homme retour du front ayant expérience radar ou radio ferait l'affaire, doit être bilingue, demeurer à Québec et préférablement ayant une automobile et désireux voyager districts rive nord. Ecrire mentionnant âge, relations antérieures, record service guerre (s'il en a) et salaire requis à Case 411, "Le Soleil" ou "L'Evénement-Journal".

DIVERS

Posage de terrazo

CONSULTEZ René Hébert, entrepreneur, tél. 4-6559. Spécialités Zinc, lavabos, planchers, épitaphes. Travaux exécutés aux couleurs désirées. Satisfaction garantie. 4 RUE ST-PAUL, St-Grégoire, Co. Montmorency. CDB—W71865-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Colporteurs - Marchands - Jobbers

VOUS ETES SUREMENT intéressés dans l'achat de marchandises neuves et usagées pouvant se revendre rapidement avec tous profits. Notre assortiment est au complet dans toutes les lignes desirées. Prix défiant toute compétition. Une visite vous convaincra. Liste de prix sur demande. Notez bien l'adresse, LA CIE ASSH ENR., 28½-30, St-Joseph, Québec.
SSA-CDHC—W70468-C

Quebec New Second Hand Jobbers

AVONS GRAND ASSORTIMENT de marchandise neuve et usagée, pour toute la famille. Gros et detail. Prix spéciaux aux jobbers. Demandez notre catalogue gratis 1946. 44½ RUE ST-JOSEPH.
HIA-CDHC—W71630-C

MEDECINS

Dr CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59, ST-JOSEPH, app. 101, Québec. Heures de bureau : 10 h. à 11 h. a.m. et 2 h. à 4 h. p.m. Le soir : lundi, mercredi, vendredi, 7 h. à 8 h. TEL. 4-4004.
LA-Méd.-R.—V98398-E

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Internes en permanence, médecin au choix. Pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitement toutes infections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. MERE DIRECTRICE, 680, chemin Ste-Foy, Québec.
HCA-Mat.-R.—W70551-E

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER MACHINES POUR LE TANNAGE

Sommes intéressés à acheter neuves ou d'occasion presse Sheridan, aussi machines à repousser, raser, électrifier et mesurer pour commerce tannerie. Si vous avez de ces machines disponibles veuillez écrire donnant prix et détails à CASE No 438, LE "SOLEIL, L'"EVENEMENT-JOURNAL".
863—W71743-C

REMEDES

PAMPHLET GRATUIT — Tout homme qui a eu une maladie de voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine, doit faire l'expérience recommandée dans le traité explicatif du Dr Prévost intitulé : "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage", envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. 3410 HUTCHISON, MONTREAL, 25.
NR-Remèdes—V98755-C

SACS VIDES

SACS VIDES demandés, à acheter, meilleur prix payé. Aussi guenilles, crin, métaux, etc.

QUEBEC SACK SUPPLY
98 Mgr GAUVREAU,
tél.: 3-4553

COA-CDHC—W70164-C

VOLAILLES

25 POUSSINS GRATIS. Tous nos poussins sont progéniture de sujets de base et enregistrés. Garanties pondeuses. Tous éprouvés pour sang. Prix : Leghorns blancs mêlés, $12.00 le 100 ; poulettes, $24.00 ; Rocks barrés mêlés, $13.99 ; poulettes, $21.00 ; Rocks blancs mêlés, $15.00 ; poulettes, $25.00 ; Leghorns bruns, mêlés, $14.00 ; poulettes 25.00. Hybrides 14.00 et 15.00 ; poulettes 23.00. Ne tardez pas. Commandez dès maintenant. GODDARD CHICK HATCHERY, Britannia Heights, Ont. 56-HA-112B—W71740-C

BONS PRIX poulets de gril en vue pour cochets Bray février. Livraison immédiate de quelques sujets en croissance, races pesantes. Aussi autres poussins en croissance, diverses races. Commandez maintenant poussins mars-avril, évitez désappointement. Agents : La Maison Langevin, 140 de la Couronne, téléphone : 3-0619 ; D. Cadrin, Saint-Vallier ; Ferdinand Roy, Daveluyville. 5-OA-112B—W71739-C

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

Mort de madame Vve Placide Roy

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Vve Placide Roy (née Philomène Plante), de St-Anselme de Dorchester, survenu à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, mercredi, à l'âge de 77 ans.

La défunte était la mère de M. Ernest Roy, de Bonneville, Alb.; de MM. François, Almanzor et Roméo Roy, de Québec; de M. Arthur et David Roy, de Laviolette; de Mme Joseph Bélanger (Alice Roy) d'Hartford (Connecticut); la belle-mère de M. Joseph Boucher, de Cabano; de M. Joseph Labadie, de St-Anselme; la belle-soeur de Mme Romuald Roy, de Montréal, de Mme Vve Georges Plante, de Salem, Mass.

Elle laisse dans le deuil une quarantaine de petits-enfants et de neveux et nièces, dont M. l'abbé Albert Turgeon, curé de Wanchope (Sask.), la Rév. Soeur Servus Dei des Soeurs de la Charité de Québec.

La dépouille mortelle est exposée chez M. François Roy, 167 d'Aiguebelle, St-François d'Assise.

Les funérailles auront lieu demain matin à St-Anselme.

Sombre situation

Londres, 1. — (P.C.) — par câble) — Le premier ministre Attlee a dit, mercredi, à la Chambre des Communes que la situation de l'échange britannique en regard du dollar était "sombre" et que, même si les Etats-Unis accordaient le prêt de $3,750,000,000, "cela ne nous permettrait pas de nous retirer et de prendre les choses facilement.

Le salon d'art des médecins canadiens

Le Salon d'Art des médecins sera différent cette année, lors de l'ouverture du congrès de la Canadian Medical Association, à Banff. En effet, en plus de voir des photographies, on y trouvera même des peintures à l'huile, des fusains et des pastels. La maison Frank-W. Horner Ltd prend un intérêt tout particulier à ce nouveau genre d'exposition, après en avoir fait l'initiation.

Le secrétaire général de la Canadian Medical Association présentera des plaques représentant, en bas-relief, la tête de sir Frederick Banting pour le meilleur tableau en peinture et en photographie. La Canadian Medical Association enverra à ses membres les formules nécessaires pour prendre part au salon d'art et de photographie.

Agréable soirée

Les employés de la Commission des liqueurs se réunissaient au chalet du club Frontenac, hier soir, pour célébrer le retour au pays des anciens combattants de leur département.

Devant une assistance composée de plus de trois cents personnes, M. Albert Sylvain, président du club des employés de la Commission et officier des relations ouvrières de la Commission, remercia l'assistance d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation. Tout en s'amusant d'une façon agréable et digne, dit-il, le public québécois montre une fois de plus par son magnifique empressement qu'il sait profiter de toutes les occasions pour encourager le sport en notre ville. Car, affirme-t-il, le recettes de cette grande soirée iront toutes au bénéfice du club de hockey de la Commission des liqueurs dont il est lui-même le gérant.

L'assistance applaudit alors au noms de tous les héros qui ont illustré au cours de cette guerre les annales de la Commission. On présenta le lieutenant-colonel P.-M. Deschênes, le lieutenant Pierre Chabot, les sergents M. Masson et F. Morency, les caporaux A. Bisson, L. Lebel et M. Allard, les soldats A. Parrot, A. Thibault, R. Drouin, P. Savard, G. Bernard, R. Berger et J.-M. Gobeil, les marins Jean Gamache, Pierre Bisson et Mlle Josy Lister, l'aviateur R. Lacroix.

L'orchestre Albert Bédard soutenait la partie musicale. Un tirage eut lieu au cours de cette soirée, à laquelle assistaient MM. Gérard Lachance, directeur, Paul Chartier, trésorier, Marcel Pouliot, gérant du stade municipal, et Mme Pouliot, M. Georges Pelletier, président du club des raquetteurs Frontenac.

Cautionnement de $60

Le recorder Emile Morin a fixé à $60 le cautionnement d'une femme accusée d'ivresse mais qui a plaidé non coupable lorsqu'elle a comparu hier matin. Deux autres hommes, également accusés d'ivresse, ont été condamnés à une amende de $25 chacun.

ENFIN! SOULAGEMENT EN 7 MINUTES DES *Rhumes de Cerveau* GRIPPE, MIGRAINE avec les BUCKLEY'S CINNAMATED CAPSULES

Pour le bien des personnes qui ont passé l'âge moyen

Dans bien des cas passé l'âge moyen, hommes et femmes commencent à voir décliner leur énergie, leur activité et leur vitalité générale.

Petites affections semblent plus difficiles à secouer qu'auparavant et, ici et là, apparaissent des preuves évidentes de décadence physique.

C'est alors pour eux le temps d'aider à maintenir leur santé et leur vigueur en prenant les Pilules Milburn pour la Santé et les Nerfs.

Par leur action tonique sur l'organisme elles contribuent à tonifier et revigorer le patient.

Prix 50c la boîte, 65 pilules, à tous les comptoirs de pharmacie. Voir notre marque de fabrique un "coeur rouge" sur la boîte.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

★

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 896

Pour donner un cachet intime à votre "home", crochetez vous-même vos nappes ou vos dessus de buffet, ou centres.

Voyez ce carré. En en confectionnant plusieurs, vous trouverez mille manières de les assembler. Le patron 896 contient toutes les instructions requises.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Vol avec effraction

Trois-Rivières, 1er. — (D.N.C.) — Un vol avec effraction a été commis de nuit à la bijouterie Fernand Paquin, 1400, rue Hart. Le voleur a fait sauter la vitre de la vitrine pour faire main basse sur un lot de montres, bracelets, colliers, etc.

Le major Lionel Lafrance

(Suite de la page 3)

donné le résultat suivant:

au poste de "chairman", M. D. Boulanger; au comité des finances, M. G. M.-Deschênes; au comité des amusements, M. Lionel Savard; à la régie des immeubles, M. J.-E.-A. Gendron; au comité de réception, M. E.-E. Simpson; au service social, M. J.-E. Ouellet; au comité des sports, M. A.-L. Langevin.

Les officiers et directeurs élus par acclamation sont: 1er vice-président, M. J.-S. Lindsay; 2e vice-président, M. Louis Coderre; 3e vice-président, M. Gérard Vallerand; secrétaire honoraire, M. J.-H. Tousignant; trésorier honoraire, M. Charles Foders; comité des règlements, M. Louis-E. Dupont; comité de recrutement, M. Gaétan Dubois; comité de publicité, M. Jean-Paul Barry; comité de placement, M. Jean Duchaine; comité de la campagne du coquelicot, M. J.-P. Thivierge. M. Simon Paradis est le secrétaire de la succursale, tandis que le capitaine Pierre DeGuise en est l'aviseur légal.

Le col Pâquet présida l'assemblée générale qui précéda l'élection des officiers, tandis que M. M. Goulet, troisième vice-président provincial de la Légion canadienne, agit comme président d'élections.

Les employés de l'Hydro

(Suite de la page 3)

nions à ceux qui ont l'intention d'établir des industries, ici, des éléments de sécurité raisonnable, que nous leur montrions qu'employeurs et employés savent s'unir pour le bien commun".

Les conditions du prêt

On sait que l'Hydro-Québec a acquis, en 1944, l'entreprise d'électricité et de gaz de la Montreal Power ainsi que le fonds social de la Beauharnois Power.

M. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques, a expliqué le projet de loi en disant qu'il permet l'établissement d'un système de prêts analogue à celui du crédit agricole. L'Hydro-Québec et la Beauharnois pourront prêter à leurs employés jusqu'à concurrence de $1,000,000, dans le cas de l'Hydro, et de $100,000, dans celui de la Beauharnois. Ces prêts se feront à 3 p.c. d'intérêt, pour une période de 20 ans. L'Hydro compte environ 1,400 employés et la Beauharnois 100. Si l'on tient compte des célibataires, 1,000 à 1,200 de ces employés seront en mesure de bénéficier de la loi.

Le ministre ajoute qu'en encourageant la dissémination de la propriété immobilière chez ce groupe d'employés, le gouvernement est sûr d'assurer la stabilité de ces gens dans leur emploi et de contribuer au règlement des problèmes économiques et sociaux de l'après-guerre.

Objection de M. Bienvenue

M. Valmore Bienvenue (L—Bellechasse), sans attaquer le principe de la mesure, trouve qu'on entoure de beaucoup de sollicitude les employés de l'Hydro et de la Beauharnois qui, après tout, note-t-il, sont des nouveaux venus dans le service civil de la province. Il ne s'objecte pas à ce qu'on leur accorde des faveurs, mais pourquoi pas faire la même chose aux vieux serviteurs de la province, qui ont 30, 40 ou même 50 ans de service à leur actif ?

Le premier ministre répond qu'il est désappointé de l'attitude du député de Bellechasse. Il voudrait faire de la démagogie qu'il ne s'y prendrait pas autrement, dit-il. M. Duplessis affirme que le gouvernement prend une nouvelle initiative qu'aucun autre gouvernement avant lui n'a risquée, mais il entend procéder avec précaution. Il fait observer que le projet de loi est un premier pas dans la bonne voie et qu'il importe de ne pas s'aventurer à l'aveuglette dans une entreprise de ce genre.

M. Duplessis reproche à M. Bienvenue de vouloir soulever les 14,000 fonctionnaires civils de la province contre une autre catégorie d'employés, au lieu de collaborer avec le gouvernement à la mise en application d'une mesure salutaire, "qui va réduire d'une façon très appréciable la crise du logement".

Le gouvernement ne crée pas l'argent

"Nous voulons poser plusieurs jalons solides vers la solution de cette crise", dit-il, "en tenant compte du fait que les gouvernements ne sont pas des créateurs d'argent mais les dispensateurs de l'argent du peuple. Il ne sert à rien de remplir un fossé pour en creuser un autre. La province compte 14,000 employés répartis un peu partout. Dans l'état actuel des choses, on ne pourrait établir avec des garanties de succès un système de prêt pour tous ces employés. Nous allons d'abord faire une expérience".

M. Jacques Dumoulin (L—Montmorency) soutient que le premier ministre n'a pas saisi le sens des paroles du député de Bellechasse. Celui-ci, dit-il, s'est demandé pourquoi on a choisi les employés de l'Hydro et de la Beauharnois de préférence à d'autres.

M. F.-J. Leduc (L—Laval) exprime l'opinion que le gouvernement n'aurait pu présenter ce bill si le chef de l'Opposition n'avait pas étatisé la Montreal Power et la Beauharnois.

"Celui qui a posé les premiers jalons dans cette affaire, c'est le chef de l'Opposition", dit-il.

M. Leduc déclare, ensuite, que l'Hydro-Québec est tenue d'affecter ses profits à la réduction des taux, dans Montréal. Si elle veut prêter pour favoriser la petite propriété, elle ferait mieux d'emprunter. Le député de Laval est favorable au principe du projet de loi, mais il avertit les gens de Montréal de voir à ce que les millions de profits de l'Hydro servent d'abord à la diminution des taux de l'électricité.

Un début timide, dit M. Laurendeau

M. André Laurendeau estime que le gouvernement fait réellement un effort pour régler le problème du logement, mais le trouve bien insuffisant. C'est un début timide, dit-il.

"Avec le montant en jeu, on ne règlera pas le quart du cinquième du problème", affirme-t-il. "C'est au plus si l'on pourra construire 200 maisons.

M. Bourque : — "N'est-ce pas là un bon commencement ?"

M. Laurendeau : — "Sans doute, mais j'estime que le principe doit être étendu".

M. Laurendeau craint que l'employé devienne, avec ce bill, le prisonnier de l'employeur. Au prix actuel de la construction, le loyer sera de $45 et de $55 par mois, ce qui ne sera à la portée que d'un petit groupe d'employés.

M. René Chaloult félicite le gouvernement de cette initiative, mais se demande pourquoi l'on commence par l'Hydro, qui est sous la domination de nos compatriotes de langue anglaise, dit-il.

M. Duplessis : — "C'est tout simplement parce que les commissaires de l'Hydro ont été les premiers employeurs à nous le demander. Le notaire Savoie, l'un des commissaires, a été l'initiateur et l'inspirateur de ce système.

M. Chaloult : — "Le gouvernement a-t-il l'intention d'étendre cette initiative ?

M. Duplessis : — "Nous avons l'intention d'étendre toutes les bonnes initiatives dans la mesure du possible".

Un danger pour l'employé ?

M. David Côté (CCF-Ind. — Rouyn-Noranda) se réjouit également de cette initiative mais il déclare qu'avant de l'étendre aux employés civils, il faudra les assurer qu'ils ne perdront pas leur position. Le député s'inquiète du paragraphe B de la clause 8 qui dit que lorsque l'emprunteur cessera de travailler pour l'Hydro ou la Beauharnois, il devra rembourser immédiatement son prêt.

M. Laurendeau reprend cet argument et demande s'il n'y aurait pas moyen d'accorder un certain délai à l'employé qui quittera l'Hydro, pour une raison ou une autre, afin de lui permettre de rembourser son prêt sans être pris à la gorge.

L'hon. Laurent Barré et M. Cyrille Dumaine prennent part à la discussion sur ce dernier point. Après quoi M. Duplessis fait remarquer que la suggestion de M. Laurendeau mérite d'être étudiée. Il faut se rappeler, cependant, dit-il, qu'un employé congédié ou qui quitte l'employeur bénéficie d'un avis d'un mois. Faudrait-il étendre encore ce délai ?

Le premier ministre suggère, à son tour, que le projet soit adopté en comité plénier et que la 3e lecture soit remise à une autre séance. Dans l'intervalle, il consultera ceux qui ont préparé le projet de loi, des experts et des actuaires, pour savoir s'il y aurait moyen d'accorder un certain délai additionnel à l'employé. S'il y a lieu d'amender la clause 8, il le fera.

Sur ce, le projet est voté en comité plénier et la Chambre s'ajourne à mardi prochain, en dépit de la motion du premier ministre, adoptée la semaine dernière, qui décrète que la Chambre doit siéger du lundi au samedi inclusivement.

"L'opposition a fait preuve de tant de diligence que nous pouvons ajourner, je crois, à mardi prochain", dit-il.

Au cours de la semaine, la Chambre a voté une dizaine de mesures ministérielles en 3e lecture, dont trois hier.

Au Palais de Justice

(Suite de la dernière page)

meule électrique de $30, une clé à roues de $4 et un coffret à outils de $25. D'après la preuve, le jeune homme a pris part au vol en tenant un moine électrique de $32, une ouvert le chassis à pentures, pendant que deux copains allaient à l'intérieur.

Après avoir été trouvé coupable, le jeune homme a imploré la clémence de la cour, en déclarant qu'il a été pris par surprise, qu'il n'avait pas l'intention de voler, et, comme preuve, il amena que le lendemain soir, alors que le même groupe se rendait dévaliser la boutique de M. Philippe Hamel, rue Dorchester, lui-même refusa leur invitation en disant : "Vous m'avez pris hier soir, mais pas ce soir !" En fait, il est en preuve dans les procès de l'autre vol que lui n'y était pas.

"La cour a été excessivement clémente pour les autres, à cause de certaines pressions qui ont été exercées. Mais tâchez de ne plus recommencer", déclara M. le juge Achille Pettigrew.

Les menaces de Métayer

Alfred Métayer a subi hier, devant M. le juge Alphonse Garon, son procès sommaire pour des menaces qu'il aurait faites il y a deux semaines à un jeune homme qui venait de témoigner contre lui dans une affaire de vol sur la personne d'un pauvre infirme.

M. Stanislas Leblond, huissier-audiencier des Sessions de la Paix, et la victime sont venus tous deux témoigner que Métayer aurait dit, en s'adressant au témoin, M. Fortin : "Laisse faire, toi, mon m.. stool pigeon, je vais t'arranger".

Cet incident était survenu à la fin d'une séance du tribunal. Dans le corridor, Métayer avait demandé au constable de retourner dans la cour pour y prendre son paletot. C'est là que, sous le coup de la colère, en apercevant celui qui venait de rendre un témoignage incriminant pour lui, il aurait laissé percer la malheureuse phrase.

M. J.-A. Roy, gérant de la Maison des bûcherons, 319, St-Paul, est venu déposer devant M. le juge Pettigrew, des cartes du registre attestant que Métayer s'est inscrit à son hôtel du 6 au 8 novembre 1944, avec un nommé Léo Larouche. Il a aussi déclaré que Métayer lui aurait offert des pneus.

Vol de deux autos

Un jeune homme de 18 ans, John Ford, de Montréal, a plaidé non coupable devant M. le juge Garon, à l'accusation de s'être, il y a quelque temps, introduit de nuit au garage de l'Imperial Oil, rue St-Cyrille, et d'y avoir pris un Dodge de $1,400 et un Chevrolet de $1,300. Il subira son procès sommaire le 7.

$400 d'amende

Le marché noir du sucre a fait de nouveau parler de lui en Cour des Sessions de la Paix. Un épicier de Québec a été condamné à $400 d'amende par M. le juge Laetare Roy, pour avoir transféré 170,000 faux coupons. Le prévenu n'avait agi que comme intermédiaire, recevant $425 pour sa part de bénéfice. Les 170,000 coupons avaient été vendus au prix de $2,975 à un marchand de St-Denis de Kamouraska. Un voyageur d'une maison de gros de cette ville était à l'origine de cette vente. Il a déjà été condamné à $600 d'amende.

Jeunes Filles! Femmes! qui Souffrez les ennuis de

TROUBLES PÉRIODIQUES FÉMININS

Si vous souffrez de crampes mensuelles avec migraine, mal de dos, et sensation de nervosité, d'agitation, d'irritabilité—causés par les périodes mensuelles—essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager de tels symptômes.

Le Composé de Pinkham FAIT PLUS que soulager les douleurs mensuelles; il aide à diminuer la fatigue, la nervosité, l'irritabilité, qui accompagnent ces douleurs. Le Composé de Pinkham est l'un des remèdes les mieux connus et les plus efficaces en son genre.

Des milliers et des milliers de femmes en ont bénéficié. Nous vous engageons à essayer sérieusement ce remède efficace.

COMPOSÉ VÉGÉTAL **LYDIA E. PINKHAM'S**

Quel dommage!

La GINGIVITE s'attaque à 4 PERSONNES SUR 5

Vous-même, vous avez peut-être la gingivite sans le savoir! Cette inflammation des gencives est une ennemie acharnée des dents et des gencives. Si vos gencives saignent le moindrement, ou sont sensibles, ne prenez pas de chance! Car la gingivite conduit souvent à la pyorrhée. Voyez votre dentiste à tous les trois mois; et, à la maison, frictionnez vos gencives deux fois par jour avec la pâte dentifrice Forhan's, formule du Dr R. J. Forhan. La Forhan's est la première pâte dentifrice préparée spécialement en vue d'un double but: frictionner les gencives afin d'éviter l'infection, et polir les dents afin de mettre en valeur tout leur éclat naturel. Achetez un tube de Forhan's *aujourd'hui!* Toute votre famille appréciera son goût rafraîchissant, purifiant. En vente partout.

GENCIVES PLUS FERMES—DENTS PLUS PROPRES

Employez la Forhan avec le massage

LA FORHAN'S NE CONTIENT PAS D'ABRASIFS NOCIFS!

EMPAQUETAGE SPECIAL "FLAV-O-TAINER" A L'EPREUVE DE L'AIR

Aussi en vente dans des pots de verre fermés à vide, moulu pour cafetières ordinaires ou pour filtres en verre.

4515F

QUALITÉ RENOMMÉE DEPUIS PLUS DE 40 ANS

POUR LE SERVICE PUBLIC DU CANADA

CONCOURS ANNONCE POUR

SURVEILLANT EN CHEF, SERVICE DES ADMINISTRATEURS ET DES HOMMES DE PROFESSION, HOMME, COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE, OTTAWA. — $4,200 PAR ANNEE.

INSPECTEUR DU POINÇONNAGE DES METAUX PRECIEUX, HOMME (trois vacances— une à Toronto et deux (bilingues) à Montréal), MINISTERE DU COMMERCE— $2,400 PAR ANNEE, PLUS UN BONI.

ADJOINT PUBLICITAIRE (deux vacances), MINISTERE DU COMMERCE, OTTAWA— $1,560 à $1,920 PAR ANNEE, PLUS UN BONI.

Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste et aux bureaux de la Commission du service civil dans tout le Canada. Les formules de demande, que l'on peut se procurer aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir au plus tard le 16 MARS 1946 à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA

JEAN DE HOLLYWOOD — *Par RENNY McEVOY et JIM PABIAN*

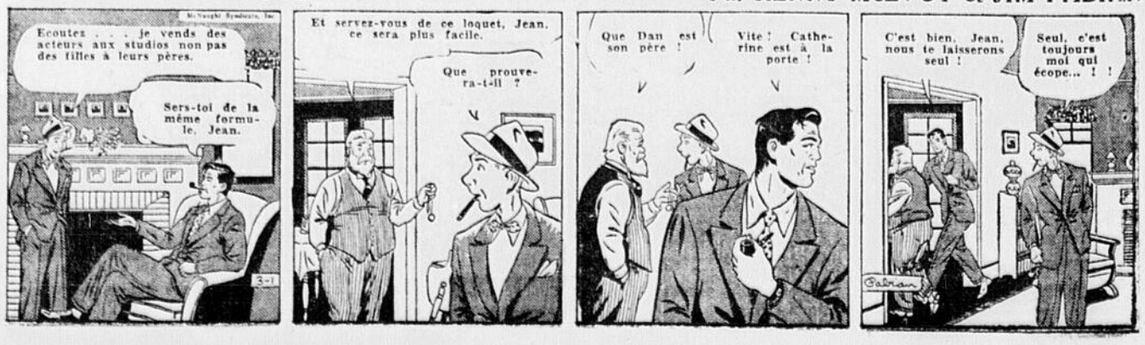

Changements dans les octrois sur le coton, la laine et le worsted

Les subsides sur le coton seront diminués d'environ le tiers et ceux sur les produits de laine et de worsted seront éliminés partout où la chose sera possible.

Ottawa, 1er.— (PC) La commission des prix a annoncé hier soir que des changements avaient été effectués dans les taux des subsides sur le coton, la laine et le worsted d'importation et de fabrication domestique, mais ajouté qu'il était impossible d'indiquer immédiatement quel serait le pourcentage des augmentations qui se produiront dans les prix de plafond.

La commission révéla que les octrois sur le coton seraient diminués d'environ le tiers et que ceux sur les produits de laine et de worsted seraient éliminés dans un certain nombre de cas et réduits substantiellement là où l'élimination totale n'est pas possible.

A compter d'aujourd'hui, le prix d'achat de base de tout le coton brut a été augmenté de quatre cents la livre, le subside étant diminué du même montant. Afin de compenser, les moulins de coton ont été autorisés à augmenter les prix de vente de leurs produits. Les prix maximums des fils de coton et des tissus importés, après aujourd'hui, seront augmentés "de montants correspondant aux augmentations dans les prix des moulins canadiens et les subsides d'importation seront diminués d'une façon appropriée".

Les subsides d'importation sur la laine brute furent supprimés après le premier février, à l'exception de certaines qualités pour lesquelles ils furent continués à cause de la difficulté d'obtenir des approvisionnements. Les subsides domestiques sur les fils de worsted disparaîtront aujourd'hui et le subside domestique sur les tissus de worsted disparaîtra le premier avril, les subsides sur les fils et les tissus de laine et de worsted importés étant fixés aux mêmes dates.

Des augmentations dans les prix de vente maximums des fils et tissus de laine et de worsted seront permises afin de compenser pour la réduction du subside.

La commission ajouta que, puisque le matériel lui-même ne formè qu'une partie du coût total de production des produits finis, le pourcentage d'augmentation du prix sera beaucoup moins élevé que pour les fils et les tissus. Seule l'augmentation actuelle du coût aux manufacturiers se réfléchira dans le rajustement de leurs prix de plafond.

Le pourcentage des augmentations de prix au détail sera moins élevé que celui des manufacturiers, dit la commission.

Pacte avec Moscou

Moscou, 1er — (PA) Une délégation de la république de Mongolie se préparait à laisser la Russie hier après avoir signé un traité d'alliance et d'aide mutuelle avec l'Union Soviétique. C'est le premier traité à être signé par la république depuis que son indépendance a été reconnue par la Chine.

Une main toujours belle...

Nacre de Perle . . . cette lotion bienfaisante non seulement protègera vos mains contre les attaques du froid et les obligations ménagères qui risquent chaque jour d'en compromettre la beauté, mais elle les rendra douces, fines et blanches. Demandez Nacre de Perle en vente aux principaux magasins à rayons et aux pharmacies.

Nacre de Perle

LA LOTION QUI EMBELLIT LES MAINS

3F

JEUNESSE RETROUVÉE

Etre belle toute sa vie est chose possible. Votre charme et votre personnalité se conserveront grâce à une bonne circulation du sang. Les GOUTTES fluidifiantes RAMEAU aident à régulariser la circulation à tout âge et s'avèrent très efficaces contre les malaises de la ménopause chez les deux sexes (étourdissements, vapeurs, vertiges, etc.) Traitement scientifique également recommandé contre les varices, phlébites et hémorroïdes. En vente dans toutes les pharmacies, ou s'adresser à RAMEAU, dép. 6, 507, Fortune, Montréal (22e). (Le flacon pour traitement de 1 mois: $1.50).

Bientôt . . .

en vente chez votre fournisseur: un célèbre produit français,

L'EAU DES CARMES BOYER

Efficace contre vertiges, étourdissements, faiblesse, syncopes, migraines, indigestions.

Sûr du sucre ou dans une infusion.

7 *Toutes pharmacies*

Agent général: J. Alfred Ouimet, Montréal

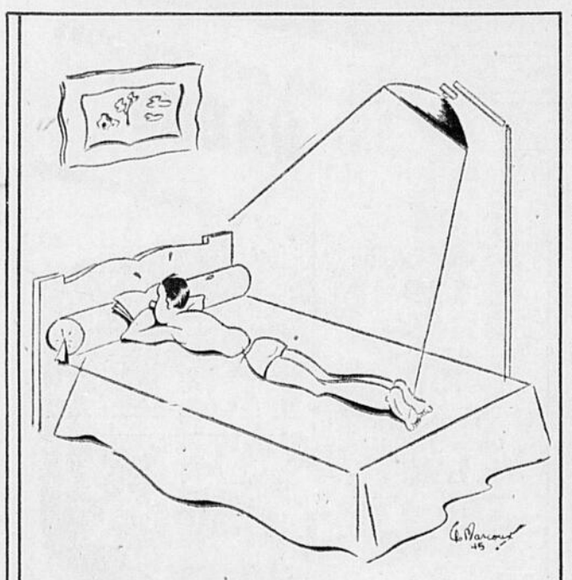

Pour lc d'Électricité . . .

Un sou peut acheter
Toute l'électricité nécessaire
Pour faire fonctionner
Une lampe "bain de soleil"
Pendant quatre heures.

Quelle commodité pour si peu . . .

QUEBEC POWER COMPANY

A VOTRE SERVICE JOUR ET NUIT

Pour les officiers du Royal Rifles

On nous prie de souligner qu'au banquet organisé pour le 13 avril par le Royal Rifles seulement les officiers et trois représentants des soldats seront invités. La raison de cette décision c'est l'impossibilité de trouver une salle pour loger tout le régiment. Les sergents-majors régimentaires de chacun des trois bataillons sont invités à représenter les soldats. Le comité d'organisation exprime ses regrets de ne pouvoir inviter tout le monde à ce banquet.

Echange de coups de feu dans une prison

Columbia, Tenn., 1er. — (P.A.) — Deux nègres ont été mortellement atteints et deux autres personnes, dont un shérif-adjoint, ont été blessées, hier, au cours d'un échange de coups de feu dans la prison de comté.

William Gordon et James Johnson rendirent le dernier soupir alors qu'on les transportait à un hôpital de Nashville, Tenn.

Les nègres étaient partie de la centaine de personnes détenues en rapport avec les désordres de race qui avaient eu lieu au début de la semaine.

Ils furent atteints, déclara Lynn Bombar, commissaire de la sécurité de l'état, après qu'un des noirs eut saisi une carabine confisquée mardi au cours des perquisitions de maison en maison et eut tiré au bras du shérif adjoint R.-T. Darnell.

Le shérif J.-J. Underwood déclara que toutes les armes avaient été vérifiées deux fois, afin d'être certain qu'elles n'étaient pas chargées. "Nous ne savons pas où ils prirent les munitions", dit-il.

"Je venais juste de leur dire qu'ils seraient libérés sur un petit cautionnement, environ $200, ajouta Underwood, parce que nous ne croyions pas qu'ils étaient des chefs dans les désordres."

Bombar identifia le troisième noir comme Napoleon Stewart.

Obsèques d'une religieuse

D'imposantes obsèques ont été faites hier, dans la chapelle du monastère des Ursulines de Québec, à la R. Mère Marie de Bonsecours, ancienne supérieure générale, décédée ces jours derniers, à l'âge de 78 ans, après plus de 50 années de vie religieuse. C'est sous sa direction que fut construite l'Ecole normale de Mérici. Elle fut dépositaire, maîtresse des novices, directrice de l'Ecole Normale, supérieure locale et supérieure générale.

La R. Mère de Bonsecours, née Adélaïde Lachance, était la fille de feu M. Barthélemy Lachance, de St-Jean, I.O. Elle laisse deux soeurs, Mlle Nathalie Lachance et Mme B.-O. Filteau, épouse du secrétaire du département de l'Instruction publique.

Le service a été chanté par M. l'abbé Jules Lachance, chapelain de l'Hôtel-Dieu et cousin de la défunte, assisté de M. l'abbé Lactance Blais, aumônier des Ursulines, comme diacre, et de M. l'abbé G.-M. Dechêne, ancien aumônier, comme sous-diacre.

Sir Thomas Chapais, M. le chanoine Dubé, principal de l'Ecole Normale Laval, M. B.-O. Filteau, M. J.-P. Labarre, inspecteur général des Ecoles Normales, et un grand nombre d'anciennes élèves des Ursulines assistaient aux funérailles.

La 35e brigade

La 35e brigade de réserve, dont le colonel G.-E.-A. Dupuis, O.B.E., M. C., a quitté le poste de commandant à la fin de l'année dernière, serait réorganisée prochainement, a-t-on appris aujourd'hui. Il serait aussi question d'un changement de local pour cette vieille unité de notre ville. Comme on le sait, les quartiers de la 35e brigade étaient situés sur la rue St-Louis. On pense qu'ils seraient maintenant transférés aux quartiers généraux de l'ancien bureau de poste, au local 103.

Grand banquet de dames libérales

Un grand dîner dansant des dames libérales du Québec, lequel aura lieu le 5 mars prochain à l'hôtel Victoria, est déjà assuré d'un succès complet si nous en jugeons par la déclaration de mesdames Fournier, Poulin, Sanfaçon et Pinault, car présentement il ne reste aucune carte de disponible, ce qui veut dire que 300 convives prendront part à ce dîner dansant, lequel restera mémorable dans les annales politiques de la vieille capitale.

De brefs discours seront prononcés par l'honorable Ad. Godbout, chef du parti libéral, ainsi que par Mme Jos. Fournier, Mlle Clarisse Poulin, Mme Yvon Bouchard et M. Roméo Jobin. Mlle Lucie Ménard, présidente de la Fédération canadienne des dames libérales, sera également présente.

Le travail reprend à la Ford Motor

Windsor, Ont., 1er — (PC) La compagnie Ford du Canada a dit hier que la plupart des employés qui furent remerciés le 15 février par suite de la grève de l'acier aux Etats-Unis, retourneront à leur ouvrage dimanche soir sur le chiffre de minuit. Plus de 5,000 hommes étaient relâchés vu le manque d'acier à la suite de la grève américaine.

Se lever la nuit en fait bien vieillir avant leur temps

Vous sentez-vous plus vieux que votre âge, souffrez-vous de levers la nuit, courbatures, nervosité, mal de jambe, douleurs rhumatismales, mictions brûlantes, rares ou trop fréquentes ? Rappelez-vous alors que vos reins sont d'importance vitale à votre santé et que ces symptômes peuvent provenir des affections rénales et vésicales peuvent être la cause de ces symptômes Dans ces cas **Cystex** donne généralement prompt et heureux soulagement en aidant les reins à chasser les excès d'acides et déchets toxiques. Vous avez tout à gagner et rien à perdre en essayant le **Cystex**. La garantie sans restriction assure le remboursement de votre argent sur retour de la bouteille vide si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Ne retardez pas. Procurez-vous **Cystex** (siss-tex) dès aujourd'hui à la pharmacie.

Cystex

aide à nettoyer les reins

Un citoyen de Lethbridge provoque une sensation par ses aventures

Marié depuis un mois à une jeune fille de Cornwall, il se fait passer pour un réfugié juif-autrichien, un prisonnier de guerre allemand évadé, un juif-canadien.

Cornwall, Ont., 1. — (P.C.) Une jeune femme de 21 ans s'est reprochée elle-même hier d'avoir participé à la sensation nationale causée par son époux d'un mois.

Depuis mercredi soir, cet homme de bonne apparence, marié récemment sous le nom de Derek Haflin, réfugié juif-autrichien, a changé de nom plusieurs fois, en celui de Hans George Schulte, prisonnier de guerre allemand évadé, en celui de John Galbreth, juif-canadien de Lethbridge, et finalement en celui de John Gailbraith, de Lethbridge.

L'épouse, Joyce Rabin, membre d'une famille éminente de Cornwall, se soucie peu des noms, et encore moins de ce que ce problème peut causer de tracas aux autorités policières. "Je l'aime plus que jamais. Je l'adore, et s'il y a quelque chose dans le monde que je puisse faire pour l'aider, je le ferai", a-t-elle dit.

L'individu en question se disait gradué d'une université de Londres et de l'université de Dalhousie, à Halifax. Ce sont précisément ses aveux qui ont amené son arrestation, sous l'accusation de n'avoir pas rapporté ses changements de domicile aux officiers de l'enregistrement national, après que les agents de la Gendarmerie royale ne purent trouver aucune confirmation d'un stage de l'individu à l'université de Dalhousie.

Musicien émérite, et enjoué, Gailbraith était très populaire dans les cercles de jeunes, jusqu'à ce qu'il vienne ici, en décembre dernier. Il était à l'emploi de l'Hôpital Général de Cornwall. Les membres du personnel ont dit hier que les soupçons ont commencé à peser sur l'accusé quand il sembla ignorer les termes médicaux qu'il aurait dû connaître dans ses fonctions.

Après son arrestation, il prétendit être un évadé d'un camp de prisonniers à Medecine Hat, en août dernier, mais les officiels de l'armée disent qu'il n'y a aucune filière pour un prisonnier du nom de Hans George Schulte.

A Lethbridge, le chef de police George Harvey dit que la police possède un mandat contre John Gailbraith, accusé d'avoir changé un chèque sans provision. La police de Lethbridge a le pouvoir de ramener Gailbraith pour lui faire subir son procès pour faux chèque.

De retour au pays après 11 ans d'absence

La Révérende Soeur Bernadette de l'Immaculée, des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, rapatriée d'Europe, après un séjour de onze ans, est arrivée hier à Québec, où elle passera huit jours en visite chez ses parents, M. et Mme Napoléon Robitaille, de St-François d'Assise. Elle a passé les années de la guerre à Nantes, en France, où elle s'est dépensée généreusement dans les services hospitaliers de sa communauté.

Soeur Bernadette s'est embarquée à Marseille à bord du "Gripsholm", avec quatorze autres Soeurs des Filles de la Charité. Elles sont arrivées à New-York dimanche, le 17 février, après une traversée orageuse qui a duré quinze jours. De là elles ont pris le train en direction de Sherbrooke, siège de leur maison-mère canadienne.

Soeur Bernadette, née Simone Robitaille, a été reçue à Québec par ses parents et ses soeurs. Elle a un de ses frères, le R. P. Louis-Alphonse Robitaille, O.M.I., qui demeure à Ville-Marie, comté de Témiscamingue.

L'hon. A. Doucet fêté par ses confrères

L'honorable André Doucet, ministre dans le cabinet McNair, du Nouveau-Brunswick, a été l'objet d'une belle réception de la part de ses confrères, au Cercle universitaire, lors de son récent passage à Québec. Etaient présents : MM. les abbés Adélard Turmel et Arthur Maheux, MM. R. Lavergne, E. de la Chevrotière, M. Guimont, M. Marcoux et A. Galarneau. A cette occasion on a fait l'élection de nouveaux officiers. Ont été élus à la grande unanimité : président, M. André Doucet; vice-président, M. Réal Lavergne, auparavant secrétaire; secrétaire, M. l'abbé Arthur Maheux. On a aussi fixé une réunion pour le lundi, premier juillet.

Retard causé par les glaces à un traversier

Le "Cité de Lévis", traversier qui fait la navette entre Québec et Lévis, a été entraîné à la dérive par les glaces qui descendaient le courant en plus grandes quantités que d'habitude hier. Le navire, qui était parti de Lévis à 8 h. 40, n'est parvenu à Québec qu'à 10 h. 25. Le brise-glace du gouvernement fédéral "N. B. McLean", qui se rendait aux chantiers de la Davie Shipbuilding, à Lauzon, pour y entrer en cale-sèche et y subir une réparation à son hélice, s'est porté au secours du traversier en lui frayant un chemin parmi les glaces, de sorte qu'il lui soit possible de rentrer au port. La tempête d'hier avait rendu la navigation particulièrement difficile.

Agréable soirée

Une soirée récréative réunissait hier soir les membres du club "Rendez-Vous", à la salle 414 de l'édifice Quebec Power. Le club, organisé en novembre 1945, a pour membres les commis de bureau du Quebec Power.

Il y eut représentation cinématographique, puis séance de magie par le professeur Lucini, imitations et déclamation par M. Eugène Marier.

Des prix de présence furent gagnés par Mme Georges Boiteau et par M. Victor Côté.

La soirée était organisée par MM. Robert Grenon, président, et Alexandre Tremblay, secrétaire.

Une assemblée d'infirmières

Une assemblée de l'Association des infirmières catholiques du Canada, section de Québec, s'est tenue mercredi soir à l'Hôtel-Dieu de notre ville, à laquelle assistaient au delà de deux cents infirmières religieuses et laïques de la ville et de la banlieue. Mgr Georges-Léon Pelletier y était présent, et Mlle Maria Beaumier, présidente de l'association, lui souhaita la bienvenue, ainsi qu'à tout l'auditoire. Mgr Pelletier a donné de précieuses directives, en rappelant la doctrine sociale de l'Eglise. Le conférencier était le R. P. Francis Goyer, S.S.S., qui traita de la charité et de la garde-malade dans la pratique de sa profession. M. l'abbé Hudon, aumônier de l'association, adressa aussi la parole pour tirer quelques conclusions de la soirée, et la R. Mère Ste-Gertrude, directrice de l'Hôpital Civique, remercia le conférencier et la Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec pour avoir eu l'amabilité de recevoir les infirmières dans sa maison.

Paquebot en feu

Liverpool, Angleterre, 1er — (Reuter) Le paquebot suédois Drottingholm a pris feu à son quai, à bonne heure hier, et le personnel et les passagers suédois ont dû quitter le navire en vêtements légers. Coiffés de masques, les pompiers ont pénétré ensuite dans les cales pour y combattre le feu, parmi les ballots de coton. Le feu a été découvert par des débardeurs qui déchargeaient du courrier.

La manifestation

(Suite de la 1ère page)

lier et de la lingerie et les objets les plus divers. Aucun des occupants n'apporta d'opposition et il n'y eut aucune intervention de la police tant que les étudiants se trouvèrent en nombre sur la rue St-Louis.

Des pancartes

Après une demi-heure, un carabin fixa au-dessus de l'entrée de la maison une pancarte portant une inscription qui expliquait l'intention du geste posé, tandis qu'un de ses confrères en clouait une autre qui disait : "Fermé pour réparations". Les étudiants se dispersèrent peu à peu et quelques-uns apportèrent avec eux des "reliques" de leur descente.

Un membre de l'A. G. E. L. nous a affirmé que le plan comportait une visite de la maison et "l'arrestation" des occupants que l'on aurait été remettre aux mains de la police. Mais il semble que les Carabins ayant constaté que leur proie leur avait échappé, passèrent leur dépit sur le mobilier.

La police sur les lieux

Il ne restait qu'un petit nombre d'étudiants, sur les lieux lorsque la police arriva. Elle opéra l'arrestation d'un étudiant pour ivresse et désordre. La police fit ensuite les constatations des dommages que certains évaluent à environ $2,000.

Parade non officielle

Pour la majorité des étudiants, la parade s'est terminée sur la rue St-Louis, tandis que quelque 200 autres ont voulu profiter du fait qu'ils avaient les clefs de la ville pour poursuivre leur randonnée dans le bas de la ville. Ils sont descendus à St-Roch par la côte d'Abraham et la rue de la Couronne. A cet endroit, un autre incident survint. Un taxi voulut passer et les étudiants protestèrent en frappant et endommageant la voiture. D'autres chauffeurs de taxi voulurent venger leur camarade et il s'ensuivit une bagarre à laquelle se mêlèrent plusieurs jeunes gens qui se trouvaient au carré Jacques-Cartier. On rapporte que deux autres taxis furent brisés.

Des taxis partirent à travers la haute-ville pour repérer les étudiants, qui étaient facilement reconnaissables avec leurs rubans et leur canne. Il y eut de multiples bagarres.

Les blessés

Il y eut peut-être un peu plus d'une vingtaine d'étudiants qui ont été blessés dans ces échauffourées. Une dizaine ont dû être pansés à l'Hôtel-Dieu et l'on croit que quatre d'entre eux ont reçu des coups sérieux. Plusieurs autres dont il fut impossible de contrôler le nombre sont allés se panser eux-mêmes chez eux.

Vers 5 heures, le Cercle des Etudiants était transformé en poste de soins d'urgence. Il fallut l'ambulance pour transporter deux des blessés, dont l'un d'entre eux, M. Michel Tremblay, reçut les soins du Dr Richard Lessard.

La bataille continue

Mais pendant ce temps plusieurs bagarres continuaient de s'alimenter un peu partout. Et on rapporte que trois voitures de taxi ont été endommagées sur la côte du Palais, tandis que d'autres subissaient le même sort à St-Roch. On dit qu'un "jeep" a été aussi renversé sur la rue d'Auteuil, en face du Club de Réforme. Mais aucun chauffeur de taxi ne fut blessé. Il y eut aussi des vitres de cassées à quelques trams.

Le calme se rétablit vers l'heure du souper.

Suspension du Gala

L'exécutif de l'A. G. E. L. se réunit d'urgence à 6 h. 30 pour prendre une décision au sujet du Gala sportif, qui devait avoir lieu au Colisée. Le chef de police, M. Gagnon, dit aux étudiants qu'il ne pouvait répondre du maintien de l'ordre au Colisée à cause de la surexcitation des esprits. Il promit tout de même de mettre à leur disposition une vingtaine de constables.

Le Gala sportif fut contremandé. Mais un grand nombre d'étudiants accompagnés de leurs amies se sont quand même rendus au Colisée en même temps que d'autres personnes, dont la police évalue le nombre global à plus d'un millier. Il n'y eut pas de désordre et aucun dégât.

Menaces aux Etudiants

Des téléphones de menaces ont été faits aux Etudiants dans lesquels on les avertissait que le Cercle des Etudiants, sur la rue Couillard, serait pillé. La police fut prévenue de ces menaces, qui se réalisèrent vers les 8 h. dans la soirée, quand une foule considérable a manifesté contre les étudiants, en trois principaux endroits. La principale manifestation a eu lieu en face du Cercle des Etudiants, rue Couillard. Toutes les vitres de la façade de l'immeuble ont été brisées à coups de blocs de glace.

Le Cercle avait fermé ses portes depuis une heure déjà. Et il n'y avait que le modérateur de l'université Laval, M. l'abbé Lelaidier, et le directeur du personnel, M. Deblois, qui se trouvaient dans l'édifice au moment de l'assaut. A part les vitres, il y a des dégâts surtout au rez-de-chaussée causés par la neige et les morceaux de vitres.

Les troubles ont commencé de se manifester vers 8 h. 45, dans la rue Couillard. La foule s'est grossie rapidement au point qu'en quelques minutes à peine, la rue entière était remplie de gens. On estime qu'une foule de plus de mille personnes était massée là. Il n'y eut pas de bagarre, cependant. Manifestant leur désappointement de l'absence des étudiants, des manifestants ont crié : "Où sont-ils, les étudiants, les "fils à papa ?", tandis que d'autres commençaient à lancer des blocs de glace dans les vitres.

L'arrivée de la police, quelques instants plus tard, n'a pas empêché les manifestants de projeter encore de la glace contre l'immeuble. Le cordon de policiers semblait ne pas suffire à contenir les rangs serrés de manifestants. Quelques minutes plus tard, avec l'arrivée d'un nombreux contingent, et en plus, du chef de police lui-même, la foule a été rapidement évacuée complètement de la rue Couillard, et un cordon de policiers a été formé aux deux bouts pour empêcher que les incidents ne reprennent.

Deux voitures du poste central du service des incendies se rendirent aussi sur les lieux.

Au Cercle universitaire

En face du Cercle des Etudiants, rue Couillard, un fort contingent de policiers a réussi à disperser la foule, après plusieurs minutes d'efforts. Le groupe s'est reformé en partie pour se diriger vers la rue d'Auteuil où une manifestation analogue, mais de peu d'importance, a eu lieu devant le Cercle Universitaire. Quelques manifestants ont commencé à lancer des glaçons contre l'immeuble. Deux vitres d'une fenêtre du rez-de-chaussée ont été cassées. Les manifestants se sont dispersés après que des serveuses furent apparues à plusieurs fenêtres. Un glaçon, dirigé vers une fenêtre du premier étage, a failli blesser une jeune fille qui observait la scène.

A l'Université

Le groupe, encore diminué, a descendu la rue St-Louis en direction de l'université. En face d'un pavillon de l'université, rue Ste-Famille, des glaçons furent lancés. Il y eut une couple de vitres de brisées à cet endroit, mais les policiers, qui gardaient la rue Couillard, du côté de la rue Ste-Famille, eurent tôt fait d'intervenir pour disperser le dernier groupe de manifestants. Des vitres du côté de la rue Hébert ont également volées en éclat alors que des glaçons ont été lancés d'un véhicule passant à une bonne allure. Le Dr Ls-P. Dugal, qui était à ce moment à faire des expériences dans le laboratoire de l'Institut d'Hygiène et de Biologie humaine fut fort étonné de voir tomber ces projectiles.

Assaillis et coffrés

On a rapporté que deux jeunes gens qui ont été identifiés comme des étudiants et qui étaient à l'angle de la côte du Palais et de la rue St-Jean, ont été attaqués spontanément par deux passants. Les deux étudiants ont été laissés sur la place, à peu près hors de combat. Quelques instants plus tard, la police, alertée, arrivait sur les lieux et coffrait les deux jeunes gens. Une accusation d'ivresse serait portée contre eux. On a dit qu'ils étaient des étudiants, parce qu'ils portaient à leur boutonnière un flot de rubans. Leurs agresseurs avaient eu le temps de prendre la fuite.

Travail de la police

La police a vu presque tous ses effectifs mobilisés hier. En outre d'avoir à rétablir l'ordre à la suite des bagarres, plusieurs constables continuèrent d'être en service au cours de la nuit. Deux furent en devoir au Cercle des Etudiants et deux autres à l'Université, tandis que d'autres hommes ont fait la patrouille des points névralgiques toute la nuit.

Le chef de police nous a affirmé qu'il opérerait des arrestations parmi les assaillants des étudiants.

Souffrance de l'asthme promptement arrêtée

Mr. G.-G. Beazley, Truro, N.-E., était asthmatique, toussait et étouffait des heures la nuit, ne pouvait dormir. Il essaye sans succès plusieurs remedes. **Mendaco** ne tarde pas à mettre fin à ses crises et maintenant il se sent mieux que depuis des années. Pour prouver que **Mendaco** aura le même effet chez vous, nous vous faisons la généreuse offre d'essai suivante. Procurez-vous **Mendaco** dès aujourd'hui chez votre pharmacien ! S'il ne détache et n'élimine pas l'épais mucus étrangleur, ne vous fait pas respirer librement, dormir de façon reposante et ne vous délivre pas de la souffrance des crises d'asthme, retournez le paquet vide et tout votre argent vous sera remboursé. Vous avez tout à gagner et rien à perdre. Aussi ne souffrez pas un jour de plus sans demander **Mendaco** à votre pharmacien. a

Occupation de consulats

(Suite de la 1ère page)

cou. L'exécution de dix républicains à Madrid a provoqué l'indignation du peuple russe).

Des dépêches de Hendaye, du côté français de la frontière, déclaraient que quelques voyageurs traversèrent le pont international d'Irun au cours des dernières heures avant que la frontière de 300 milles soit fermée. Tous les autres points de la frontière avaient déjà été fermés par les Espagnols.

Après minuit, suivant des agents des douanes à Hendaye, seulement les personnes détenant des passeports diplomatiques et celles travaillant pour la Croix-Rouge internationale ou pour l'Administration des secours et du rétablissement des Nations unies pourront traverser la frontière dans l'une ou l'autre direction.

Combat, journal français de la résistance, demanda un blocus de l'Espagne par les Nations unies, afin de faire tomber le gouvernement de Franco.

Le Populaire, organe du parti socialiste français, écrivit : "Il appartient à l'Angleterre, qui "déteste" Franco, et à l'Amérique, qui ne l'aime pas, de ne pas prolonger l'agonie".

Les journaux communistes français accusèrent l'Angleterre et les Etats-Unis d'appuyer Franco.

Aucune forme d'agression

(Suite de la 1ère page)

maintenir nos troupes dans les territoires d'autres Etats souverains sans leur approbation et leur consentement donnés librement.

3.—Nous ne devons pas prolonger indûment la préparation de la paix et continuer à imposer nos troupes à de petites nations appauvries.

4.—Aucune puissance n'a le droit de s'approprier des biens ennemis dans des pays libérés ou satellites avant qu'un règlement de réparations ait été accepté par les Alliés.

5.—Nous ne devons pas faire une guerre de nerfs afin d'atteindre des fins stratégiques.

6.—Nous n'avons pas l'intention d'hésiter et de céder dans des situations où nulle puissance ne veut la guerre, mais où nulle puissance ne pourra éviter la guerre.

7.—Nous ne devons pas regarder le fait d'attirer l'attention sur des situations qui peuvent mettre la paix en danger comme un affront à la nation ou aux nations responsables de ces situations.

L'hon. Paul Sauvé

(Suite de la 1ère page)

du nouveau ministère :

"Le ministre du Bien-être social et de la Jeunesse est chargé :

a) de l'administration et de la direction du département (les statuts ne reconnaissent pas l'appellation ministère) du Bien-être social et de la Jeunesse;

b) de l'application des lois ayant pour objets particuliers le bien-être social, l'aide à la jeunesse et la préparation de son avenir;

c) d'étudier les problèmes concernant le bien-être social, l'enfance négligée ou délaissée, la délinquance juvénile, la réforme de ses victimes, la ségrégation et le traitement des jeunes détenus et tous autres problèmes concernant l'enfance et la jeunesse malheureuses, d'en rechercher les solutions appropriées et de proposer les mesures qui s'imposent;

d) généralement, de veiller au bien-être social de la population et d'aider la jeunesse dans la préparation et l'orientation de son avenir.

Le projet de loi stipule ce qui suit : "Les programmes d'étude dans toute école ou institution relevant du département du Bien-être social et de la Jeunesse sont préparés sous l'autorité et la surveillance du Conseil de l'Instruction publique".

Plusieurs lois commises jusqu'ici à la juridiction du Secrétaire de la province, l'hon. Omer Côté, ou du ministre actuel de la Santé et du Bien-être social (l'hon. Albiny Paquette) dépendront du nouveau ministre. Celui-ci, en effet aura compétence sur l'application des lois relatives aux écoles de réforme, aux écoles d'industrie, au travail dans les écoles de réforme, à l'enseignement spécialisé, aux bourses pour des cours additionnels, au bien-être de la jeunesse, aux pensions de vieillesse, à l'assistance aux mères nécessiteuses, au Conseil provincial des sports, à la protection des enfants immigrants, à l'Aide à l'A.C.J.C., aux facilités pour l'établissement des jeunes.

Le projet de loi donnera lieu, on n'en doute pas, à un intéressant débat.

IN MEMORIAM

GLACKMEYER — A Québec, le 27 février 1946, à l'âge de 74 ans 1 mois, est décédée dame Marie-Louise Lamontagne, épouse de M. Alfred Glackmeyer.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Adélard & Gustave Lépine Inc., No 42 chemin Ste-Foy, à 8 heures 50, pour l'église Notre-Dame du Chemin, et de là au cimetière Belmont. 28fév.-3fs-B—W71545

LYONNAIS — A Montréal, le 25 février 1946, est décédé Emile Lyonnais, époux de dame Régina DeBlois.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 171 Blvd Charest, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. 28fév.-3fs-B—W71545

1946, à l'âge de 73 ans et 10 mois, est décédée dame Joséphine Pelletier, épouse de feu Godefroy Pelletier, ancien assistant-surintendant des Chemins de Fer Nationaux, division de Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 2 mars, à 10 heures 20.

Départ de la maison mortuaire, 27 rue St-Narcisse, à 10 heures 20, pour l'église de Lauzon.

L'inhumation sera faite au cimetière de la Rivière-du-Loup, après l'arrivée du train Express Maritime. 28fév.3fs—W71533

TURGEON — A Québec, le 27 février 1946, à l'âge de 71 ans, est décédé J.-Edgar Turgeon, courtier en assurance de la maison J.-E. Turgeon & Fils, époux en premières noces de feu dame Georgianna Gagnon, et en secondes noces de dame Joséphine Lavallée.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 15.

Départ de la maison mortuaire, No 548 rue St-Jean, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont. 28fév.-2fs-B—W71547

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPÉCIALISÉS

TEINTURERIE MATHIEU LTEE: Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres avec des produits de première qualité. 15 **RUE ST-ALBERT, QUEBEC. Tél.: 4-1000.** SRX-CDHC—V88733-E

"P. FERLAND" INC.
TEINTURERIE NETTOYEUR EXPERT. Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "non marqué" [illegible] quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables ? **P. FERLAND INC.**, Nettoyeur licencié "SANITONE", 155-157, du Pont, tél.: 4-3531. C.A.A.-CDHC—V99556-C

POILS FOLLETS

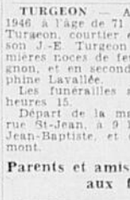

SUPPRIMÉS CHEZ-VOUS INSTANTANÉMENT Grâce à la CIRE **PILEX** Rapide - Certaine - Efficace Sans douleur

Préférée dans 125 hôpitaux et institutions

TRAITEMENT COMPLET . . . 75¢ (Frais de poste 10¢ en plus)

Pour renseignements et commandes: LABORATOIRES COQUETTE
294-D, Sainte-Catherine Ouest, Montréal. Tél.: HA 4877

DEPRESSION

Prenez ce tonique riche en vitamines et glycérophosphates d'une merveilleuse efficacité, dans les cas les plus avancés

Chez votre pharmacien

Elixir Tonique du Dr Montier

Distributeurs: D. WATSON & CO., 286 S.-Paul Ouest, Montréal 8

La Toux Nocturne

Peut souvent être évitée par ce moyen Vicks perfectionné

Si les "chatouillements" de la gorge, l'irritation, ou la respiration par la bouche, par suite de rhume, provoquent de la toux nocturne, donnez à l'enfant, au coucher un "massage VapoRub".

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et vapeurs, du Vicks VapoRub, **PÉNÈTRE** plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes . . . **STIMULE** la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant . . . *commence immédiatement à soulager* les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, L'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

JIGGS — *Par GEO. McMANUS*

Le juge Thorson rend un important jugement au sujet de la taxation

Rien dans la loi n'autorise les payeurs de taxes à baser leurs rapports de l'impôt sur le revenu sur les profits au lieu des revenus réels.

Ottawa, 1er — (PC) Le juge J. T. Thorson, de la Cour d'Echiquier, croit que la loi canadienne de l'impôt, telle qu'elle est à l'heure actuelle, ne contient aucune clause autorisant certaines classes de payeurs de taxes à faire rapport sur leur impôt sur le revenu en se basant sur les profits au lieu des revenus comptants.

Le juge Thorson rendait jugement, lorsqu'il a émis cette opinion, dans la cause de Thomas D. Trapp, de New Westminster, C. B., contre le ministre du Revenu national. Dans son rapport de 1940 sur l'impôt sur le revenu, M. Trapp réclamait comme dépenses une somme de $3,800 censée représenter les intérêts dus sur une hypothèque d'une propriété qui lui appartenait. Les intérêts n'avaient pas été payés.

M. Trapp a prétendu que les $3,800 représentaient l'intérêt de l'hypothèque qui s'est accumulé au cours de l'année fiscale en regard de la propriété, dont le revenu a été taxé en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu.

Le juge Thorson a dit que la preuve ne démontrait pas que M. Trapp avait la permission des autorités de rédiger son rapport sur une base de profit. Il a décrété que les $3,800 ne pouvaient être déduits des dépenses. On a appelé de cette décision à la Cour suprême. Dans la loi canadienne, il n'y a rien qui permet aux firmes canadiennes de compiler leur impôt sur une base de profit, comme cela s'est fait pendant plusieurs années.

Cependant, dit le juge, le profit net réel ou la situation de profit d'un payeur de taxes, particulièrement s'il est dans les affaires, ne peut être défini de façon certaine à moins que l'on s'en tienne à la méthode de comptabilité ayant pour base le profit.

Le juge Thorson a dit qu'il appartenait au parlement d'amender la loi.

Heureuse initiative

Le Bureau régional des Allocations familiales a permis à un certain nombre de ses employés de suivre un cours de formation à la Faculté des sciences sociales de l'université Laval.

Les résultats obtenus aux examens sont les suivants : Certificats avec la note grande distinction : Mlles Edmée Lavoie et Suzanne Couture; avec distinction : M. Hector Senez, Mlles Rachel McKinnon et Jeanne Dionne; avec succès: MM. Ls-Philippe Tremblay, Philippe Rochette, Laval Lantagne, Mlles Cécile Lambert et Gilberte Dion.

Dr ROBERT CAOUETTE
Diplômé de l'Ecole des Gradués de l'Université de Pennsylvanie
MEDECINE GENERALE
Coeur - Poumons -
Tube digestif
133, Grande-Allée - Tél.: 2-1236

Le feu de l'ascenseur de la rue de la Couronne

La commission d'enquête sur les incendies a tenu à l'hôtel de ville une enquête sur le feu qui s'était déclaré à l'ascenseur de la côte de la Couronne la semaine dernière. Aucune décision n'a encore été rendue mais l'on croit que le feu a été causé par un court-circuit. Plusieurs témoins ont été entendus par le commissaire des incendies, M. Emile Boiteau, qui était assisté par le chef des pompiers, M. Rosaire Beaulieu, par le représentant des Underwriters, M. P.-A. Brodeur, par un ajusteur d'assurance, M. Roméo Waters, et par un inspecteur, M. Roméo Lemay.

Quatre artistes du Metropolitan

Grâce à l'heureuse initiative de MM. A.-B. Lemelin et J.-A. Gosselin, les amateurs d'opéra auront le plaisir d'entendre de nouveau à Québec des artistes de l'Opéra Metropolitan de New-York. En effet, mardi, le 5 mars, au théâtre Capitol, on pourra entendre un quatuor des meilleurs artistes du Metropolitan dans des scènes complètes d'opéras très connus du public en général.

Les organisateurs de ce magnifique concert qui promet de remporter un grand succès, si l'on en juge par la vente des billets, ont ajouté que le quatuor se composera d'artistes tels que : le ténor canadien Raoul Jobin, Jarmila Novotna, soprano, Herta Glaz, contralto, ainsi que le baryton Martial Singher, que nous avons eu l'occasion d'entendre maintes fois en récital à Québec.

Les scènes d'opéra qui figureront au programme du quatuor de l'Opéra Metropolitan de New-York sont : le troisième acte de la Bohême, de Puccini, une scène complète de l'opéra Manon, du grand compositeur français Jules Massenet; Werther, également de Jules Massenet; le Barbien de Séville, de Rossini; Boris Godounoff, de Moussorsky; Mary Wives of Windsor, de Otto Nocolai, ainsi que Martha, de Frédéric Von Flottow.

La mise en scène a été confiée au Dr Lothar Wallerstein, de l'Opéra Metropolitan, et chaque scène sera présentée avec les mêmes costumes et les mêmes décors qui servent à l'Opéra de New-York.

Le quatuor sera accompagné par Peter Paul Fuchs, pianiste et directeur de l'orchestre du Metropolitan.

Les organisateurs de ce concert font remarquer que le but principal de ce concert est de faire apprécier davantage la musique d'opéra à Québec. Nous espérons, ont-ils ajouté, que le public québécois profitera de l'occasion qui lui est donnée de voir et entendre en personne quatre des plus grands artistes de l'Opéra de New-York.

Ce concert sera rehaussé par la présence du premier ministre de la province, l'honorable Maurice Duplessis, du chef de l'Opposition, l'honorable Adélard Godbout, et du maire Lucien Borne.

Les Amis de Chopin

MM. Adalbert Roy et Georges Desrosiers viennent de fonder à Québec une nouvelle société sous le nom de "Les Amis de Chopin".

L'objet du nouveau groupement est de promouvoir le développement artistique chez nos compatriotes. Il offrira des concerts et des spectacles spéciaux où les jeunes auront l'avantage de manifester leurs talents.

Réunions et conférences

AUJOURD'HUI

Faculté des Lettres — Ce matin à 9 h. et cet après-midi à 5 h., à la Faculté des Lettres, 25 rue Ste-Famille, cours de M. l'abbé Félix-Antoine Savard sur la poésie française. Entrée libre.

Conseil de ville — Séance du Conseil de ville cet après-midi, à 3 heures, à l'hôtel de ville.

Société médicale — Réunion de la Société médicale des hôpitaux universitaires de Québec ce soir, à 8 h. 30, à l'Hôtel-Dieu.

A Sillery — Réunion de la Ligue des propriétaires à l'hôtel de ville, à 8 hres. Causerie de M. Roland Lemieux, gérant de la ville d'Arvida.

Au Palais de Justice

Vézina condamné à 3 ans; d'autres personnages seraient mêlés à une grave affaire

La police poursuit son enquête. — Un jeune homme paye d'un mois de prison une grave imprudence. — Alfred Métayer et ses menaces. — Le marché noir du sucre.

Alfred Vézina, 42 ans, domicilié à 18, rue Ferland, à Québec, a hier plaidé coupable à sept accusations de procurations d'avortement qui avaient été portées contre lui il y a un mois environ, et M. le juge Pettigrew l'a condamné à trois ans de pénitencier.

On se souvient que Vézina fut arrêté il y a quelques semaines dans un hôtel de Lévis alors que la police le recherchait depuis le mois de novembre. Il avait plaidé non coupable lors de sa comparution, mais il a hier changé son plaidoyer.

On avait rapporté, lors de son arrestation, qu'il "opérait" rue Ferland et ailleurs hors de Québec.

L'Evénement-Journal a par ailleurs appris que Vézina n'aurait pas été seul dans cette affaire. D'autres personnes seraient aussi impliquées dont on n'a pas révélé les noms.

La police poursuit actuellement une enquête serrée dans cette affaire, et il est possible que l'on fasse des arrestations sensationnelles si l'enquête est concluante, comme on semble le présumer Vézina aurait même fait des déclarations très embarrassantes pour certaines gens.

Un mois de cellule

Le vol commis dans la nuit du 28 au 29 janvier dans le garage de Mme Charles Dignard, aux Saules, est, un mois après sa commission, une affaire près de se terminer. Un troisième individu qui a pris part à ce vol avec effraction a été condamné hier à un mois de prison par M. le juge Achille Pettigrew.

C'est un jeune homme de 18 ans, dont le procès sommaire a eu lieu hier matin. Trois individus dont deux ont été condamnés pour ce vol, sont venus rendre témoignage, y compris Marcel-Roland Dussault, qui devra subir son procès aux Assises criminelles pour ce vol et celui de M. Philippe Hamel, le lendemain soir.

Au cours de ce vol, on avait emporté, après avoir brisé une fenêtre,

(Suite à la page 10, 6e col.)

Une réception à un héros du Royal 22

Le Chapitre Courcelette, auxiliaire du Royal 22ième, a donné une réception à la hutte des Chevaliers de Colomb, hier après-midi, en l'honneur du major Pierre Chassé, M.B.E., Croix de Guerre avec palme, Médaille de la résistance française, à l'occasion de son retour de Birmanie.

Les exploits du major Chassé sont connus de tous, puisqu'il a combattu sur tous les fronts d'Europe et son acte de bravoure dans le maquis français est bien célèbre.

Le lieutenant-colonel Gilles Turcot, commandant du Royal 22ième, et une vingtaine de jeunes officiers du régiment, dont plusieurs ont combattu avec le major Chassé en Sicile et en Italie, avaient reçu une invitation spéciale pour cette réception, ainsi que le major Paul Simard et le capitaine Paul Boudreau, arrivés récemment d'outremer, après un séjour de plusieurs années sur le théâtre du conflit européen.

La plupart de ces militaires ont le mérite de faits d'armes déjà relatés dans nos quotidiens et conservés, ainsi que le récit des prouesses du major Pierre Chassé, pour la future histoire du 22ième régiment, durant la guerre 39-45.

Etaient présents à cette réception, le major-général et madame T.-L. Tremblay, le brigadier et madame Edmond Blais, madame Henri Chassé, madame Antoine Chassé, M. Edmond Chassé, le capitaine Henri Chassé et l'abbé Léo Gratton, aumônier militaire du Royal 22ième régiment.

Une lettre des propriétaires

M. Henri Côté, secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Québec, communique aux journaux la copie d'une lettre que cette Ligue vient d'écrire au maire de Québec au sujet de l'expropriation de la propriété Brown, près du Parc des Champs de bataille.

Voici le texte de cette lettre :

Monsieur le maire,

Relativement à un projet d'expropriation de la propriété Brown, au coût projeté d'environ $49,000 dit-on, pour transformation subséquente en terrain de jeux, les propriétaires soumettent que :

1.—Le quartier concerné est à proximité du Parc des Champs de bataille, où peuvent se rendre commodément, durant l'été, les enfants de l'endroit dont les familles ne vont pas à la campagne.

2.—Ce projet ne tient pas debout à la suite des dénégations catégoriques officielles de la communauté hébraïque, mise en cause.

3.—La dépense capitale aux fins d'acquisition et de transformation du terrain concerné représenterait une somme considérable, sans tenir compte des frais d'entretien, également onéreux et annuels.

4.—La propriété rapporte actuellement des revenus à la cité, tandis que le contraire se produirait.

5.—Nous avons suffisamment à Québec des cas d'exemptions ou de commutations de taxes.

Nous transmettons copies de la présente à la Commission des Affaires Municipales, avec prière de s'opposer à tout projet d'emprunt s'y rapportant, ainsi qu'aux journaux locaux, pour publication.

Comptant que les autorités municipales respecteront le point de vue des contribuables propriétaires, veuillez agréer l'assurance de notre haute considération et nous croire, monsieur le maire.

Un ouvrier subit une attaque de paralysie

Un employé de F.-X. Lamontagne, qui exécute présentement un contrat au Syndicat de Québec, a failli faire une chute de 55 pieds dans un puits de lumière lorsqu'il fut pris d'une attaque de paralysie. L'accident est arrivé à M. Roger Noël, domicilié à 39, rue Marie-Louise, mercredi soir, à 9 h. moins 10, au moment où il travaillait au bord du puits. Au lieu de tomber par en avant lorsque la paralysie le surprit, il tomba à la renverse. Ses compagnons de travail lui portèrent secours et l'ambulance J. Bouchard & Fils transporta M. Noël à sa demeure.

Grand congrès à Montmagny

Un congrès eucharistique régional aura lieu à Montmagny du 3 au 7 juillet prochain.

L'initiateur de ce Congrès, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec, en a confié l'organisation générale aux Révérends Pères du Très Saint-Sacrement. De nombreux comités sont en voie de formation pour mener l'entreprise à bonne fin. Il y a en effet les comités de propagande, d'études et de prédications, des finances, de réception, des décorations et du reposoir, de chant et des cérémonies. A ces différents comités, s'ajoutent des organisations importantes pour chaque paroisse du Vicariat Forain. Rappelons ici que les paroisses comprises dans le Vicariat sont: St-Charles, St-Michel, De Ladurantaye, St-Vallier, St-François, Berthier, St-Pierre, St-Thomas, Cap-St-Ignace et Ile-aux-Grues.

Le Congrès Eucharistique de Montmagny se propose un thème d'une saisissante actualité : La restauration de la famille par l'Eucharistie.

Une nouvelle proposition pour tenter de nourrir l'Allemagne

Au lieu du système de zonage, les quatre puissances d'occupation combineraient leurs ressources pour nourrir les Allemands.

Berlin, 1. — (P.A.) Le Conseil de contrôle allié a dit, hier soir, que les Etats-Unis et la Russie ont proposé de faire résoudre par les quatre puissances qui occupent l'Allemagne le problème de nourrir la population allemande, au lieu de laisser cette tâche à chaque occupant d'une zone.

Ces propositions furent faites au cours de "discussions non officielles" après que l'Angleterre eut soulevé la question en annonçant, mercredi, que les rations dans la zone britannique seraient réduites de 1,500 calories par jour à 1,014 à partir du mois de mars.

Le lieut.-gén. Lucieus D. Clay, représentant américain dans le Conseil, et le maréchal Georgi Zhukov, membre soviétique, ont appuyé le projet de combiner l'effort des quatre puissances dans les quatre zones d'occupation.

Une semblable proposition faite par les Etats-Unis l'automne dernier avait été rejetée.

Les postes de radio en Allemagne et la presse allemande préparent la population aux prochaines réductions de rations.

Le gén. Joseph T. McNarney, commandant des forces d'occupation américaines, dit dans son rapport mensuel publié hier soir, que les Allemands reçoivent environ 1,920 calories par jour et que l'on n'a pas constaté de sérieuse carence sauf chez les gens âgés.

Il ajoute que des personnes déportées continuent à être une cause de trouble. Il y a encore 556,000 personnes dans la zone américaine qui n'appartiennent pas à cette zone mais y ont été déportées au cours de la guerre.

Arrêté à Québec

Un individu du nom de Bert Martin, alias Lizotte, a été appréhendé mercredi soir par les détectives Masse et Labrie. Son signalement avait été donné à la police de Québec par la sûreté d'Edmundston. L'individu, qui est accusé d'un vol sur la personne, sera remis à la police, qui viendra le chercher d'Edmundston.

Le général Crerar à sa retraite

Ottawa, 1. — (P.C.) On a appris hier que le général Crerar, 58 ans, qui dirigea la 1ère armée canadienne en Europe, prendra sa retraite aujourd'hui. Au cours des derniers mois, les rumeurs ont désigné le général à divers postes. On a notamment parlé de sa nomination à une ambassade ou à la présidence d'une université. Le général n'a cependant fait aucune déclaration au sujet de ses projets d'avenir. Dans la grande bataille à l'ouest du Rhin, le général Crera avait sous son commandement 500,000 hommes dont un bon nombre de Britanniques.

Dr Jean TROTTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
37, rue St-Eustache
Téléphone : 3-6675
(Coin St-Jean, près chez Lindsay)

Rien d'étonnant que les
MAINS GERCÉES CUISENT!

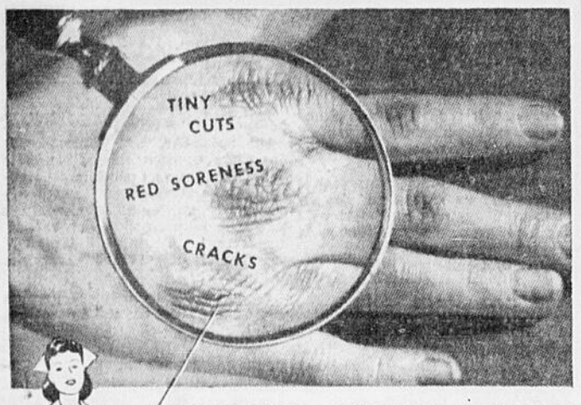

PETITES COUPURES — ROUGE SENSIBLE — CRAQUELURES

Voyez quel heureux et rapide soulagement vous obtenez avec cette crème médicamentée

● Si vos mains deviennent rouges, rudes, douloureusement sensibles — rappelez-vous que les gerçures aux mains sont de *vraies* coupures. En y regardant de près vous pouvez voir les petites "coupures" et "craquelures" qui font cuire vos mains! Voilà pourquoi vous devriez connaître la Noxzema *crème médicamentée, non grasse* qui non seulement soulage la sensibilité mais *aide à fermer* les petites "craquelures".

Foule de gardes-malades, dont les mains sont continuellement dans l'eau et dans les antiseptiques forts, ont été parmi les premières à découvrir la rapidité avec laquelle la Noxzema redonne à l'épiderme sa douceur normale. De réels essais cliniques avec la Noxzema laissent voir une amélioration marquée — *souvent du soir au matin* — même dans des cas de graves gerçures aux mains! Essayez la Noxzema pour vos mains!

Aux pharmacies et magasins à rayons. 17c, 39c, 59c.

NOXZEMA

DIPFOAM
C'EST ÉTONNANT!
IL LAVE TOUT, DE LA LINGERIE À LA VAISSELLE, DANS UNE SOLUTION DOUCE ET RAPIDE

SE DISSOUT EN UN INSTANT--ENLÈVE VITE LA SALETÉ DU LINGE LE PLUS SOUILLÉ ET IL EST DOUX POUR LES PLUS BEAUX TISSUS
IL EST DOUX--ÉCONOMIQUE

DIPFOAM LAVE MA VAISSELLE EN UN RIEN DE TEMPS--JE N'AI PAS MÊME BESOIN DE L'ESSUYER--ELLE SÈCHE TOUTE SEULE ET RELUIT--LES VERRES AUSSI

IL EST ACTIF--RAPIDE

VOYEZ

Voici comment Dipfoam produit son effet

Dipfoam est fait suivant une formule scientifique nouvelle qui active l'eau. Dipfoam produit son effet *dans l'eau* . . . il est efficace dans l'eau dure ou douce, chaude ou froide. Vous employez trois fois moins de Dipfoam que de savon. Vous n'avez qu'à tremper le linge à plusieurs reprises dans la solution de Dipfoam douce et rapide . . . puis à rincer. Merveilleux dans les machines à laver. Si vous n'êtes pas satisfaite, votre argent sera remboursé. Quand vous faites vos emplettes, demandez Dipfoam. 2F

SI C'EST LAVABLE, DIPFOAM LE LAVERA MIEUX, PLUS SÛREMENT

L'émulation est forte entre les comités de 45 paroisses

Ste-Jeanne d'Arc est la deuxième paroisse à dépasser son objectif. — La souscription pour nos oeuvres atteint $24,800 ou 16.53% de l'objectif.

La grande souscription annuelle du Conseil Central des Oeuvres suscite une très forte émulation entre les comités de quarante-cinq paroisses de notre région. Au cours de la journée d'hier, on a annoncé qu'une deuxième paroisse avait dépassé son objectif. Il s'agit, cette fois, de Ste-Jeanne d'Arc de Lévis, où la souscription atteint 115 pour cent de l'objectif, bien que le résultat ne soit pas définitif. On se souvient que Giffard a été la première paroisse inscrite au tableau d'honneur.

Le montant global recueilli jusqu'à présent au cours de la campagne s'élève à $24,800, soit 16.53 pour cent de l'objectif de $150,000. Une première liste des souscriptions des noms spéciaux, c'est-à-dire des maisons d'affaires, sera publiée en fin de semaine.

Les organisateurs rapportent que les nouvelles des comités paroissiaux sont nettement encourageantes. En plusieurs endroits, les pourcentages atteints varient entre 20 et 50 pour cent des objectifs. D'autres paroisses viennent de terminer seulement leur organisation, mais elles entendent bien rattraper le temps perdu.

Mardi et mercredi de cette semaine, des réunions paroissiales furent tenues dans Notre-Dame du Chemin, Lauzon, Québec-Ouest, St-Roch et Notre-Dame de Grâce. Son Excellence Monseigneur Pelletier, auxiliaire de Québec, s'était rendu à l'assemblée de St-Roch accompagné de l'honorable juge Thomas Tremblay, président du Conseil Central des Oeuvres, de Me Jean-Marie Guérard, vice-président, et de M. Paul-Henri Guimont, trésorier. Ce soir, les comités de St-Vincent de Paul et de St-Roch tiendront d'autres réunions.

Il y a quelques jours, nous avons publié une liste des présidents actifs des comités de trente et une paroisses qui prennent part à la souscription. Depuis, l'organisation de la campagne a été parachevée dans quatorze autres paroisses dont nous donnons les noms ci-après avec ceux des présidents des comités :

Notre-Dame de Grâce, M. Alexandre Langlais ; Notre-Dame de la Paix, M. J.-T. Lambert ; St-Coeur de Marie, M. C.-J. Miller ; St-Roch, M. Charles Laflamme ; St-Fidèle, M. Aimé Deraspe ; St-François d'Assise, M. Jos. Fortier ; St-Vincent de Paul, M. Chs-Eugène Gosselin ; Stadacona, M. Emile Robitaille ; St-Charles Garnier, M. le docteur A.-R. Foley ; Beauport, M. le docteur Alphonse Marcoux ; St-Louis de Courville, M. Edouard Vachon ; Québec-Ouest, M. J. - A Gagné ; L'Ancienne-Lorette, le major-abbé Turmel, curé, et Ste-Bernadette Soubirous, M. le curé Charles-Eugène Langelier.

Le Conseil Central des Oeuvres de Québec s'est engagé à supporter financièrement, avec le produit de cette première campagne de souscription, vingt-deux oeuvres diocésaines de charité, de bienfaisance et de service social. Quelques-unes sont connues de vieille date; d'autres plus nouvelles, n'en sont pas moins reconnues nécessaires dans une région qui se développe aussi rapidement que celle de Québec. Mais, le Conseil des Oeuvres entend bien agrandir encore le champ des oeuvres secourues à la condition que la population réponde généreusement à son appel. Les gens ne seront pas appelés ce printemps à souscrire à la Croix-Rouge ni à un emprunt de la Victoire. Le Conseil espère que l'on en tiendra compte, cette semaine, en faisant plus large la part pour nos oeuvres. (A)

TEMPÉRATURE

Bureau météorologique, Toronto, 1er. — (P. C.) — Voici les températures minima et maxima :

Victoria, 47 et 48 ; Edmonton, 14 et 41 ; Régina, maximum 23 ; Winnipeg, 0 et 27 ; Toronto, 11 et 34 ; Ottawa, 12 et 30 ; Montréal, 18 et 25 ; St-Jean, 15 et 39 ; Moncton, 13 et 32 ; Halifax, 20 et 48 ; Charlottetown, minimum 11 ; Sydney, maximum 49 ; Yarmouth, 26 et 32.

Pronostics:

Bas St-Laurent et Lac St-Jean : beau et un peu plus doux. Vents frais en direction du sud et un peu de neige dans la soirée.

Golfe, Côte Nord et Baie des Chaleurs : vents frais ; partiellement nuageux et modérément froid, avec de la neige en différents endroits.

Ottawa et Haut St-Laurent : beau et plus doux. Vents frais soufflant vers le sud et neige dans la soirée.

Protégez-vous et protégez vos enfants contre la GRIPPE et le RHUME

Vitamines

Prenez journellement un TONIQUE A BASE DE VITAMINES

Spéciaux

MALTEVOL HORNER avec Vitamine B complexe, 12 onces	2.00
VIOBIN Vitamine B complexe, avec verre	.49
ABDOL, capsules Vitamine Parke-Davis, pour	4.25
PENTA-KAPS, capsules Vitamines Abbott, pour	4.25
VIMI-KAPS, complément de vitamines, pour	3.00
HUILE FOIE MORUE Ayerst 10D, 16 onc., pour	1.69
CALCIUM "A" Ayerst 100 capsules, pour	1.98
CAPSULES HUILE FOIE MORUE 20 gouttes, au cent	.89

ÉCONOMISEZ AVEC ANACIN
Le comprimé anti-douleur économique

Boites de 12 — 22c
Nouveau Format 30 — 43c
Vous économisez 12c

FLACONS DE 100 - 98c. VOUS ÉCONOMISEZ 85c

CAMPHRE 2 morceaux .15

SAC EAU CHAUDE 1.19

SAC EAU CHAUDE bébé .89

LUNETTES fumées "Polaroid" 1.95

LOTION pour les mains Trushay .49

LIPSTICK Dorothy Gray 3 dans boîte fantaisie 2.50

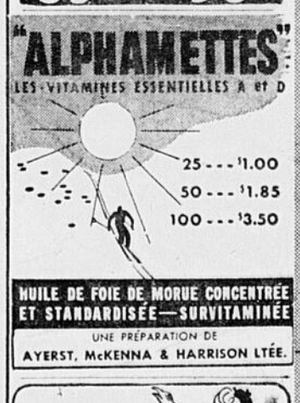

3 Sortes- Produits Vitaminiques ONE A DAY

CAPSULES MULTIVITAMINIQUES
Six vitamines différentes dans une capsule à bas prix. Vendues dans des cartons bleu clair.
24 capsules $1.25
60 capsules $2.50

COMPRIMÉS DE VITAMINE A et D
Les vitamines de l'huile de foie de morue sous une forme pratique et agréable au goût. Cartons jaunes.
30 comprimés 45c 90 comprimés $1.00
180 comprimés $1.80

COMPRIMÉS DE VITAMINE B COMPOUND
Ils sont aussi appelés "vitamines énergétiques." Recherchez les cartons gris clair.
30 comprimés $1.00 90 comprimés $2.50

338 rue Saint-Jean Téléphone: 2-8181

JOLICOEUR

29 rue Buade Téléphone: 2-1691